

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique



Mémoire de Master

Présenté à l'Université 08 Mai 1945 de Guelma

Faculté des Sciences et de la Technologie

Département de : Architecture

Spécialité : Architecture

Option : ARCHITECTURE PROJET URBAIN ET DURABILITE

Présenté par : Melle AISSAOUI Laalia

Le rôle des monuments commémoratif dans le paysage urbain entre attractivité et conception

Sous la direction de : Madame CHOUAHDA Amina

Juin 2017

Dédicace



*A ma mère, et à mon père ;
A Ouanes, A Abed Elhak, et A Saif Edin;
Mes freres*

Je vous dédie ce mémoire

Remerciement

Remerciements :

Je remercie Dieu, de m'avoir donné la patience et le courage de parcourir mes études, et à établir ce travail.

Je remercie mon encadreur, et enseignant, Mme. Chouahda Amina, ainsi que mes grands respects et remerciements à tous les membres de jury.

Mes reconnaissances s'adresse aussi à mon parrain, enseignant, et directeur de mon option : Pr. Alkama Djamel, également à tous mes enseignants à l'université de Guelma,

J'adresse mes profondes gratitudees à ma famille, pour leur soutien et encouragement, ainsi qu'à la famille Aissaoui.

Mes grands remerciements s'adressent à tous mes camarades de promotion 2012 de la post graduation, des deux options: PROJET URBAIN ET DURABILITE, et ECOLOGIQUE

A mes cher(e)s ami(e)s, camarades, et collègues, pour leurs précieuses orientations, conseils, et soutien ;

A toute personne, qui à contribuer de près ou de loin à la réalisation de ce travail.

Première partie

Les techniques utilisent :

- La simple observation
- Comparaison
- Utilisation des plans
- Photographies
- Elaborer un questionnaire (entretien)
-

➤ Structure du mémoire :

Notre travail est structuré par deux parties qui se complètent

La première partie :

Une partie théorique qui prend en compte cette partie se compose de 2 chapitres

Chapitre 01 : Analyse des concepts

Portant sur l'identification pour comprendre des concepts tels que : le projet urbain, le paysage, le monument

Chapitre 02 : état de l'art

Ce chapitre traite essentiellement des exemples internationaux ressemblant d'une manière ou d'une autre à notre cas d'étude afin d'en tirer des idées d'action qui mènerons pour le mieux notre intervention sur le site

La deuxième partie :

Cette partie est une approche analytique consacré à notre cas d'étude la ville de Guelma, « les monuments commémoratif » aborde et se compose de trois chapitres

Chapitre03 : Analyse et diagnostique :

Analyse complète du site

Chapitre04 : orientation générale

Il vise à déterminer les enjeux ressortis sur la base de la synthèse du diagnostic et à définir les objectifs et la stratégie de chaque enjeu. Pour ensuite formuler les scénarios.

La troisième partie.

Chapitre05: programmation et conception :

Les propositions d'orientation et d'aménagement approprié au site, qui répond à ses besoins, à nos attentes pose lors de la problématique et appuient nos hypothèses.

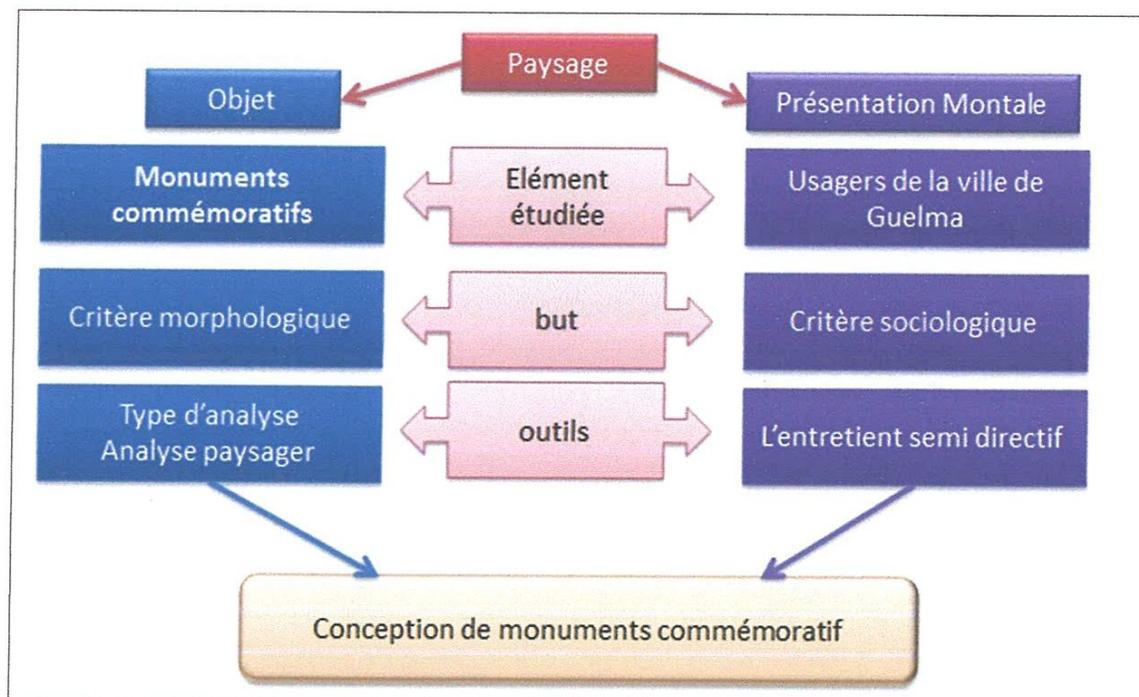
Première partie

➤ Outils de recherche :

Le paysage s'impose ici comme outil d'analyse et constitue l'élément fondateur de notre démarche. Cependant, cet outil impose une adaptation spécifique aux sujets étudiés.

L'idée essentielle qui sous-tend l'adaptation, de l'outil paysager, est que le paysage existe dans deux dimensions : l'une réelle et objective qui définit un paysage tridimensionnel, l'autre mentale et subjective qui définit un paysage reconstruit et organisé dans des représentations mentales¹.

Schéma N° 01 : outils de recherche



Source : par l'auteur

➤ Méthodologie de recherche :

Afin d'atteindre l'objectif ciblé par notre recherche et d'étudier tous les aspects touchés par cette dernière, nous récolterons les informations par enquêtes auprès des administrations et acteurs qui sont chargés de l'urbanisme et du patrimoine ainsi que par une recherche documentaire qui comportera des études de mémoires, thèses, livre, instruments d'urbanisme, documents juridique, site internet.

¹ [Partoune](#), Christine, septembre 2004, consulté le 02 janvier 2009.

Première partie

Dans une ville comme Guelma, une telle injonction ne manque pas d'être réitérée presque à chaque quartier. Elle vise à entretenir le souvenir de ceux qui ont fait le sacrifice de leur vie pour le pays et se trouve matérialisée dans une multiplicité de monuments commémoratifs.

La problématique de ces monuments c'est que la plupart reflète le même symbole de massacres 08/mai/1945, et sont concédés comme des stèles pas des symboles de la ville.

A l'issue de cette problématique les questionnements qui s'imposent, et auxquels notre étude tente de trouver des réponses sont les suivantes :

- **COMMENT CONSERVER LES MONUMENTS COMMÉMORATIFS A LA VILLE DE GUELMA ?**
- **Comment gérer la création de monument commémoratif ?**
- **Comment rendre l'attractivité des monuments commémoratifs à l'échelle de la ville de Guelma ?**

➤ **Hypothèses :**

- Comment concevoir un monument Respecte la culture de la société algérienne
- Créer un espace de célébrations historiques de la révolution et de l'indépendance

➤ **Objectifs :**

Notre objectif c'est :

- Créer une nouvelle méthode de conception pour attirer la société algérienne et rendre l'attractivité à l'échelle de la ville

➤ Introduction générale :

La notion de monument historique, suscitée à la fois par les idées de la révolution française et du romantisme, a conduit à une politique de protection fondée par la monarchie de Juillet. Il s'agit d'une reconnaissance d'intérêt public pour les immeubles (édifices, jardins et parcs, réserves archéologiques, etc.) qui concerne plus spécifiquement l'art et l'histoire attachés au monument et constitue une servitude d'utilité publique.

D'après l'encyclopédie les monuments c'est un édifice remarquable par sa beauté ou son ancienneté. Œuvre importante digne de durer " œuvre créée de la main de l'homme et édifiée dans le but précis de conserver toujours présent et vivant dans la conscience des générations futures le souvenir de telle action ou telle destinée " : cette définition du monument historique d'Alois Riegl, L'auteur du Culte moderne des monuments.

➤ Problématique :

Au deuxième tiers du 19ème siècle, la notion de patrimoine n'est pas encore établie dans son aspect qu'on connaît aujourd'hui, et malgré la similitude des rapports entretenus dans les deux cultures --occidentale et arabo-berbère- avec les monuments commémoratifs et funéraires, la perception de l'histoire et d'une manière générale du temps diffère entre ces deux cultures. Et le terme de « monument historique » courant à cette période est un concept essentiellement occidental, résultat du « culte des monuments » comme le définit Alois Riegl.

C'est avec les premières tentatives d'inventaire et de classement des monuments historiques en 1840 qu'apparaît le souci de sauvegarde des monuments historiques en Algérie, avec une politique patrimoniale qui s'est aligné sur celle de la France, en négligeant le caractère immatériel du patrimoine qui constitue un élément important de la culture locale. Dans le cadre de la pensée islamique qui rejette toute vénération d'objets ou de représentation imagées.

Les monuments aux morts de l'indépendance constituent aujourd'hui un élément banal dans le paysage urbain de Guelma. L'éloignement chronologique de l'indépendance, la disparition des derniers « poilus » expliquent sans doute la banalisation de ces monuments auxquels nous ne prêtons plus aucun regard, tout en sachant qu'ils font partie de notre cadre quotidien. La faible originalité de la plupart des monuments aux morts explique que nous ne percevons même plus le langage symbolique utilisé par les auteurs. Nous ne voyons plus le monument lui-même, mais sa seule fonction, et le message qu'il transmet semble à tout jamais figé dans la pierre.

Première Partie

Introduction de la première partie :

La première partie c'est une approche théorique compose de deux chapitres :

Le premier chapitre a pour but de clarifier la notion du projet urbain est les caractéristiques, les enjeux, et l'échelle du projet urbain. Clarifie le concept de paysage et les forme du paysage. Clarifier le concept du monument en générale et c'est types, après on a étudié la relation entre monument et paysage et la distance entre l'observateur et le monument. Dans le 3 éme concept Nous avons parlé de monument commémoratif notre type d'étude on a définir la commémoration et pour quoi cette action ? Après on a déroulent, les différentes genres, formes qu'elle prend et on a fini ce chapitre par La règle de la mise en place le monument commémoratif en islam

Le deuxième chapitre a pour but d'étudier est analysé les différents exemples pour ressortir une idée et comprendre les monuments commémoratif. D'arriver à une synthèse plus ou moins riche qui sera par la suite la basse de notre intervention qui viendra comme réponse aux besoins des usages.

Chapitre I :
Analyse des concepts

I. Le projet urbain :

Introduction :

Le projet urbain est lié et motivés par les principes du développement durable. Leurs objectifs et de penser la ville autrement dans sa dimension global tout en assurant un équilibre entre dimension social, économique et environnemental du milieu urbain.

1. Définition :

Le Projet Urbain est un projet qui renvoie avant tout à une nouvelle gestion de la ville. il se définit également comme une nouvelle approche d'intervention spatiale, soucieuse d'intégrer les différentes dimensions de la planification et la ville, à savoir la dimension urbanistique, sociale, économique, politique et culturelle pensée Ariella Masboungl a essayé de définir le Projet Urbain comme étant une stratégie mise en et dessinée de la ville. Selon elle, il est une expression architecturale et urbaine de forme de la ville qui porte des enjeux sociaux, économiques, urbains et territoriaux.

Le projet urbain présent plusieurs dimensions, et peut être défini comme suit: « le projet urbain est à la fois un processus concerté et un projet territorial: il consiste à définir et mettre en couvre des mesures d'aménagement se in donné, en partenariat es c érentes territoriales et le long terme, en vue d'un développement urbain durable ».

Le projet urbain est donc à la fois un processus concertée: projet urbain e un ensemble de démarches visant à l'obtention d'un accord entre les différents acteurs auxquelles peuvent participer toutes les parties prenantes (habitants, associations. propriétaires, administrations, élus, experts), et où sont définies les règles de la participation et les rôles de chacun) un projet territorial (la ville est composée de territoires bâtiment, la rue, le quartier, la commune, agglomération qui sont autant d'espaces de vie appropriés par leurs usagers.

Le projet urbain devrait prendre en compte l'ensemble des enjeux de société pertinents à l'échelle du territoire concerné enjeux de qualité du cadre de vie, mais aussi enjeux de convivialité, d'intégration, de vitalité économique.)

Autrement dit, le projet urbain est une démarche intersectorielle, interinstitutionnelle et interterritoriale visant au développement intégral d'un territoire urbain donné au travers de plusieurs "sous-projet "

2. Les caractéristiques du projet urbain:

Le privilège est accordé au contexte '60. La principale caractéristique des projets urbains réside alors, dans le fait que chaque opération se nourrit des particularités propres au lieu d'intervention.

Face à cette diversité des situations et des opérations, quelques constantes sont tout même observées:

2.1. Complexité et globalité:

Le projet urbain révèle une certaine complexité empêchant d'en restituer la portée, mais par contre témoigne de son caractère global. En ce sens, il s'oppose à toute idée sectorielle de l'aménagement, ayant caractérisé notamment les réseaux avec la création d'effets de coupure très nets entre villes et parfois d l rieur d'une même ville avec toutes les difficultés que cela comporte.

2.2, ouverture et interdisciplinarité:

Le projet urbain ne produit pas des modèles mais il propose des méthodes ouvertes à une interdisciplinarité apte à intégrer la diversité et la complexité urbaine « il ne peut donc être ni univoque ni fini. Il est une couvre ouverte. »

2.3. Dynamique et flexibilité:

Par sa démarche, le projet n'est pas une image figée, mais se conçoit et se concrétise par « ... un processus non linéaire dynamique qui va et vient entre la formulation du problème et la formulation de la solution... » Des allers et des retours permanents sont ainsi nécessaires entre interventions et projet sont ainsi nécessaires entre interventions ponctuelles et projet d'ensembles lesquels se nourrissent réciproquement.

2.4 Opérationnalité et diversité :

«Projet urbain non pas discours sur l'espace mais projet physique concret. » il se traduit par des actions concrétés ayant un impact direct et visible sur la ville et sur le citoyen.il peut prendre des formes diverse: schéma stratégique à grande échelle politique d'espaces publics nouveaux quartiers et nouvelles centralités, régénération de quartiers en difficulté.

2.5. Médiation et négociation :

Les termes sans cesse associés à la notion de projet urbain sont "concertation" et "négociation". En effet, la ville est fabriquée grâce au en forme de ses espaces. Jeu d'une multiplicité d'acteurs qui contribuent d'une mise l'intérieur de ce jeu que la négociation a lieu en permettant au projet urbain d'être modèle au fur et à mesure pour s'adapter aux demandes sociales.

2.6. Portée et limite :

Manifestant par une conscience accrue des impacts du présent sur le long terme le projet urbain se fait souvent dans la longue durée. Ceci multiplie les aléas politiques, économiques ou autres, il s'avère donc indispensable de trouver comment le porter dans le temps

3. Les enjeux du projet urbain :

Le projet urbain a donc une portée globale il ne fige pas dans des schémas stricts. Mais s'inscrit dans une finalité plus large, Cette dernière repose sur des enjeux sociaux, Économiques et spatiaux qui varient selon les contextes et leurs spécificités.

3.1. Les enjeux sociaux

Christian Devillers, architecte urbaniste ouvert aux aspects sociaux, définit le projet urbain comme une démarche ayant pour but de rendre l'espace à l'usage w Les objectifs relevant de cette dimension sociale sont, par exemple:

- Garantir une mixité sociale, en optant pour une mixité fonctionnelle.
- Assure l'accès aux équipements et services publics pour le plus grand nombre.
- Impliquer les habitants dans la démarche du projet.
- Favoriser la convivialité en aménageant des espaces publics de qualité.

3.2. Les enjeux économiques :

Dans ce cadre. Le projet urbain est « une démarche opérationnelle ayant pour abjet la ville qui répond à une logique de marché » les enjeux économiques peuvent se décliner avec comme objectifs de :

- Promouvoir le partenariat public-privé.
- Intégrer les démarches de management et marketing urbain.
- Encourager l'implantation d'entreprises créatrices d'emplois.
- Opter pour le commerce de proximité pour créer un esprit de quartier.
- Attirer les investissements prives pour le logement.
- Inciter la mixité des activités.

3.3. Les enjeux spatiaux :

Ayant un aspect urbain, territorial, ou encore symbolique, les objectifs dans ce cas, peuvent se présenter comme suit :

- Utiliser l'espace avec économie tenant compte des enjeux environnementaux.
- Prioriser la régénération urbaine en fabriquant la ville sur la ville.
- Définir une occupation du sol garantissant une cohérence urbaine et territoriale.
- Améliorer l'image des paysages urbains et territoire.

4. Les différentes échelles d'intervention de projet urbain :

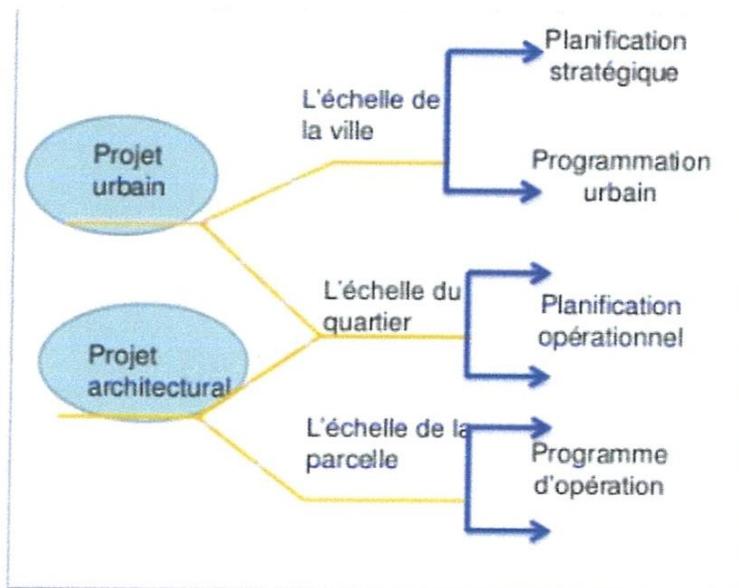
Le projet urbain durable est un procédé d'intervention spatiale envisagé contre la dégradation continue de la qualité et du cadre de vie. Il peut aller dans d'une réelle action de planification urbaine circonscrite dans le temps et l'espace à un simple projet ponctuel, passant par les différents niveaux et échelles de la planification.

Il tente essentiellement d'y remédier aux différents problèmes urbains et de générer une dynamique urbaine et socio-économique.

Ce pendant, il est toujours lié à un contexte, s'exprimant de manières variées : schéma stratégique à grande échelle, politique d'espace publics, nouveaux quartiers et nouvelles Centralies, régénéraies de quaters en difficulté ou préservation de centre anciens, dans ce sens le projet urabin durable peut etre echelonne selon les cas de figures comme suit :

- **Projet urbain global** : à l'échelle de l'agglomération (communautaire)
- **Projet urbain local** : à l'échelle de la ville (de secteur).
- **Projet urbain ponctuel** : à l'échelle du quartier (ou projet de proximité).
- **Projet urbain architectural** : à l'échelle du batiment (détail).

Fig N° 01 : les échelles du projet urbain



Source : document a consulté en ligne
<http://fr.slideshar.net/chamselrouh/atelier-projet-urbain.2015.P14>

II. Le paysage

Introduction :

Définir comme le visage d'un pays. Le paysage est révélateur de sa culture. De sons histoire passé, présente mais aussi future. C'est aussi un système complexe de relations objectives d'ordre fonctionnel (liées aux éléments qui le constitue), technique et scientifique mais aussi d'aspects subjectifs qui relèvent de l'état d'âme, de la sensibilité, de la culture et de l'histoire personnelle de chacun.

La notion de paysage, de sa préservation et sa conservation, est devenue une préoccupation, cette préoccupation paysagère a émergé progressivement au cours de la seconde moitié du XXème siècle, jusqu'à devenir une question de société

A la croisée de nombreuses disciplines, l'étude du paysage fait l'objet de plusieurs programmes disciplinaires et se prête également à de nombreux travaux interdisciplinaires. C'est donc un thème particulièrement riche à exploiter

1. Définition de paysage :

Le paysage est un mot équivoque, qui d'abord la visibilité du monde le terme étant polysémique, les définitions sont multiple et varient avec les utilisateurs paysage. Formé du radical pays du suffixe âge.

Pays : ayant une connotation territoriale

Age : souligne un ensemble de traits de caractère du terrain perceptible a l'œil

Le mot permet de saisir dans sa globalité les formes caractéristiques d'un pays

Le paysage apparait lorsque l'autonomisation du regard s'opère à l'origine « paysage » semble être un terme utilisé par les peintres pour désigner un site champêtre puis un tableau¹

- Paysage : partie d'un pays que la nature présente à un observateur²
- Paysage : étendue de pays qui s'offre à la vue³
- Le paysage est le résultat de la rencontre entre un regard et un espace⁴

¹ DONNADIEU Pierre et Michel PERIGORD, clés pour le paysage, paris, ophrys, 368p

² Le petit robert

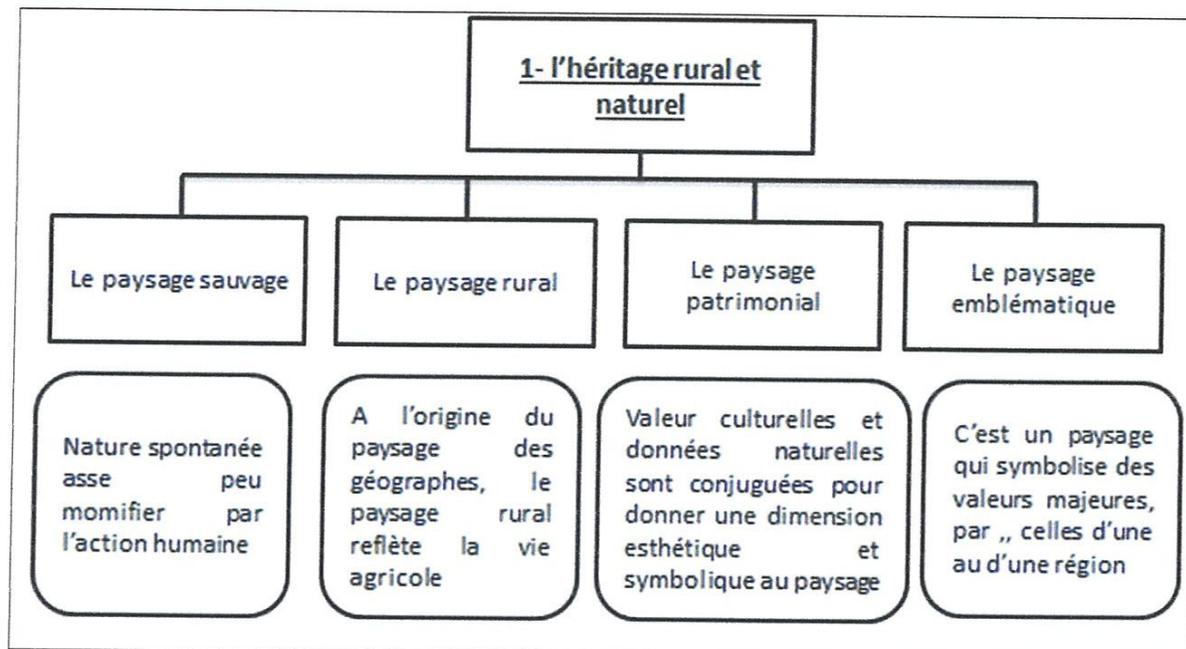
³ Le petit Larousse illustré

⁴ Le paysage, guide pédagogique Sffere Bourogne

- « paysage » d'signe une partie du territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations.⁵
- « ... le paysage n'est pas un espace conçu et organisé par un artiste mais une portion de territoire modelé par les multiples activités humaines ; il n'est réservé à l'un ou l'autre mais appartient à tous ceux qui y vivent ou le regardent et il peut être vu par n'importe lequel d'entre nous. »⁶

2. Les formes du paysage :

George Neuray, dans son livre « des paysages, pour qui ? Pourquoi ? Comment ? Classifie « les formes du paysage »⁷ selon trois catégories et qu'on peut les résumer par ce schéma :



⁵ convention Européenne du paysage, 20 octobre 2000, article 1

⁶ Idem

⁷ DONNADIEU Pierre et Michel PERIGORD, clés pour le paysage, paris, ophrys, 368p

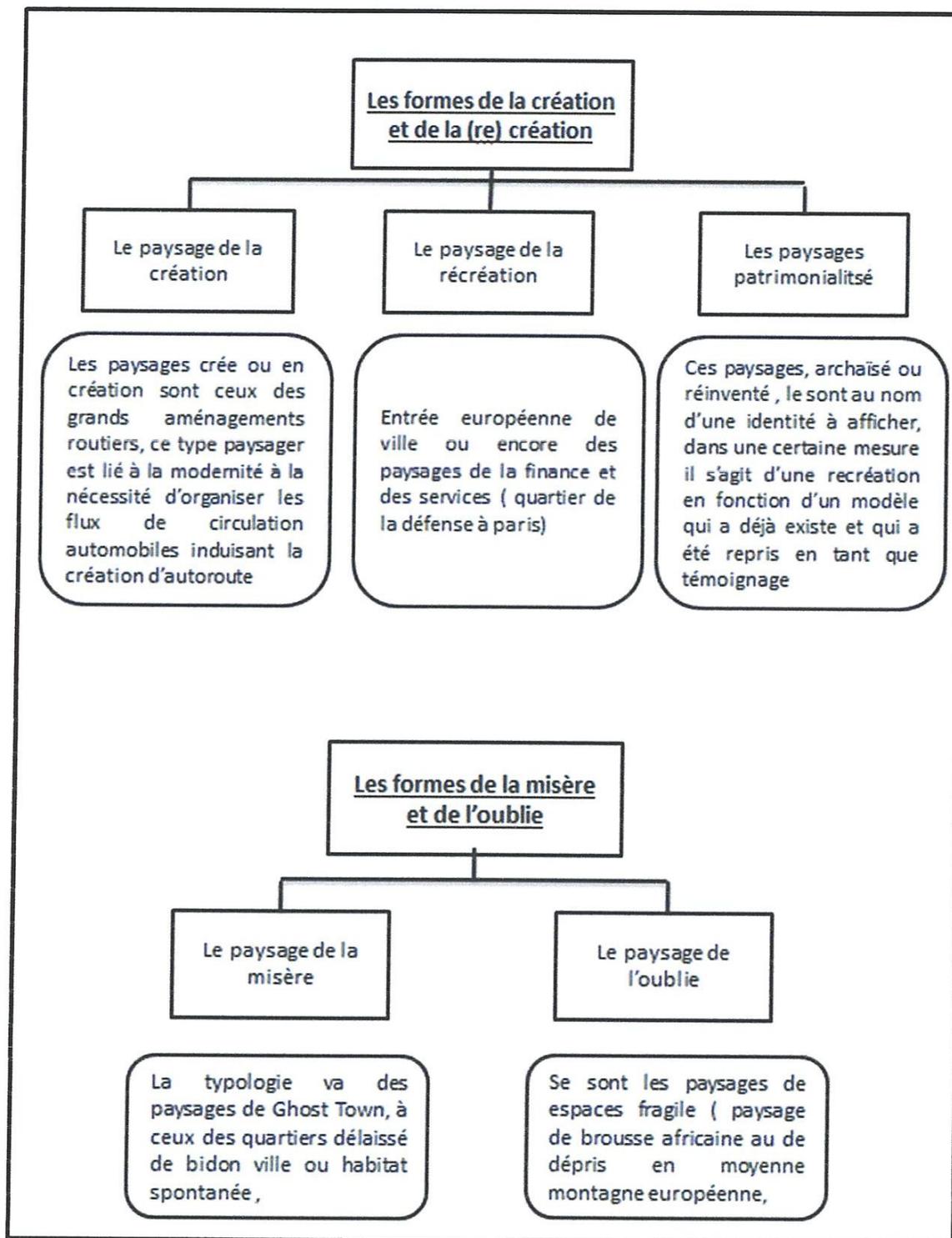


Fig N°2: les formes du paysage

Source : traité par l'auteur

III. Le monument :

1. Définition de monument :

- Un monument désigne à l'origine une sculpture ou ouvrage architectural permettant de rappeler un événement ou une personne, d'où sa signification première de « tombeau ».
- ouvrage d'architecture, de sculpture, destiné à perpétuer le souvenir de quelqu'un ou de quelque chose. Monument aux morts.
- grand édifice remarquable par son intérêt esthétique, historique ou archéologique.⁸
- Tout ce qui consacre et manifeste, tout ce qui garde les souvenirs.
- Ouvrages durables de la littérature, des sciences et des arts. Cette statue est un des plus beaux monuments de l'art.⁹

2. Usage de terme monument :

Pour **Aloïs Riegl**¹⁰, un monument est, au sens ancien du terme, une œuvre créée de la main de l'homme et édifiée dans le but précis de conserver toujours présent et vivant dans la conscience des générations futures le souvenir de telle action ou de telle destinée.

Pour **Françoise Choay**, dans *l'Allégorie du Patrimoine*, le monument travaille et mobilise la mémoire par « la médiation de l'affectivité », de façon à rappeler le passé en le faisant vibrer à la manière du présent. Ce passé contribue à maintenir et à préserver l'identité d'une communauté ethnique, culturelle ou politique.¹¹ Le monument assure, rassure, tranquillise en conjurant l'être du présent.

Quelquefois sont appelés « monuments » des constructions dont tout d'abord, le but était différent, par exemple la Tour Eiffel construite en 1889 à Paris. Ces œuvres sont devenues l'emblème d'une ville ou d'un peuple. Parfois, leur destruction possède une valeur symbolique, par exemple le déboulonnage des statues de telle ou telle personnalité, notamment politique, qui fait souvent office de dictateur, comme ce fut le cas par exemple de Staline en URSS ou plus récemment de Saddam Hussein en Iraq.

⁸ Le petit Larousse

⁹ Le monde.fr

¹⁰ Aloïs Riegl, *Le Culte moderne des monuments*, Le Seuil, Paris, 1984

¹¹ [Genève, Comité international de la Croix-Rouge, 14-02-2004](#)

3. Les Types Des Monuments :

- 3.1. **Monument funéraire :** Construction élevée sur une sépulture.
- 3.2. **Monument historique :** Construction préservée par l'administration, car elle présente un réel intérêt dans le domaine de l'art, de l'architecture ou de l'histoire. Ainsi, elle ne peut être menacée de destruction et est au contraire entretenue.¹²
- 3.3. **Les monuments historiques :** sont des objets et des ensembles qui, isolés ou groupés, doivent être protégés ou conservés en raison de leur valeur particulière, qu'elle soit culturelle, historique ou esthétique. La loi sur les constructions s'étend donc non seulement aux constructions, détails d'architecture intérieure, agencement des pièces et équipements fixes mais aussi aux sites construits, ensembles bâtis, jardins et installations (cf. art 10a LC).¹³
- 3.4. **Monument public :** Édifice appartenant à l'État, à un département ou à une commune.
- 3.5. **Monument aux morts :** Monument destiné à perpétuer le souvenir des morts d'une communauté, en particulier du fait d'une guerre.

4. La relation des monuments et le paysage :

A l'origine considéré comme « abords » d'un monument historique dont il constitue le complément ou le faire-valoir, le patrimoine urbain s'est affirmé en tant que tel et a progressivement évolué, tout d'abord en affichant son caractère spécifique de centre ancien porteur de l'identité de la ville. Ainsi, les différents bâtiments qui le composent ne sont plus simplement pris en considération pour leur qualité architecturale mais également pour leur valeur historique et la valeur identitaire que leur ensemble représente. C'est donc l'ensemble qui est devenu l'élément à préserver. Comme pour les monuments historiques, aux bâtiments d'habitations qui le composent ont été associés leurs propres abords, à savoir l'espace public qui les entoure et en permet la desserte. La place, la rue avec son mobilier et ses caractéristiques propres sont devenues patrimoine urbain, questionnant à cette occasion la place du véhicule actuel dans cet espace qui était autrefois piétonnier.

1. Le patrimoine urbain, une notion complexe, plurielle et évolutive 1. Le patrimoine urbain, une notion complexe, plurielle et évolutive Par la suite, ce ne sont plus seulement la rue et la place qui ont intégré le patrimoine urbain en tant que composantes élémentaires mais la composition et l'harmonie que l'ensemble des éléments forme entre eux, mariant les vides et les pleins, les espaces minéraux et végétalisés. La structuration des espaces bâtis et des espaces naturels ou la modénature* des façades vient construire l'espace public et créer le paysage urbain.

Cette évolution s'est faite parallèlement à la prise en compte de la préservation des espaces ruraux et naturels, sites dans lesquels l'homme s'est inscrit et dont il a ou non façonné le

¹² Internaute

¹³ [Direction de l'instruction publique](#)

paysage. Ce dernier ne s'est pas arrêté à l'extérieur des villes : il y est entré avec la loi littorale et l'adjonction du P final du sigle ZPPAUP : zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager.

La notion de patrimoine urbain, basée principalement sur des critères esthétiques ou historiques, a également été étendue à la notion de témoignage d'une époque, que ce soit en termes de style architectural ou de façon d'habiter, et qu'il convient de transmettre aux générations futures.

Enfin, dès lors qu'il est préservé et mis en valeur, le patrimoine urbain devient le lieu privilégié pour le développement d'activités traditionnelles ou culturelles, ouvrant ainsi la porte au patrimoine immatériel. Si l'importance de ce patrimoine a été reconnue, il n'a toutefois pas été associé au patrimoine urbain.

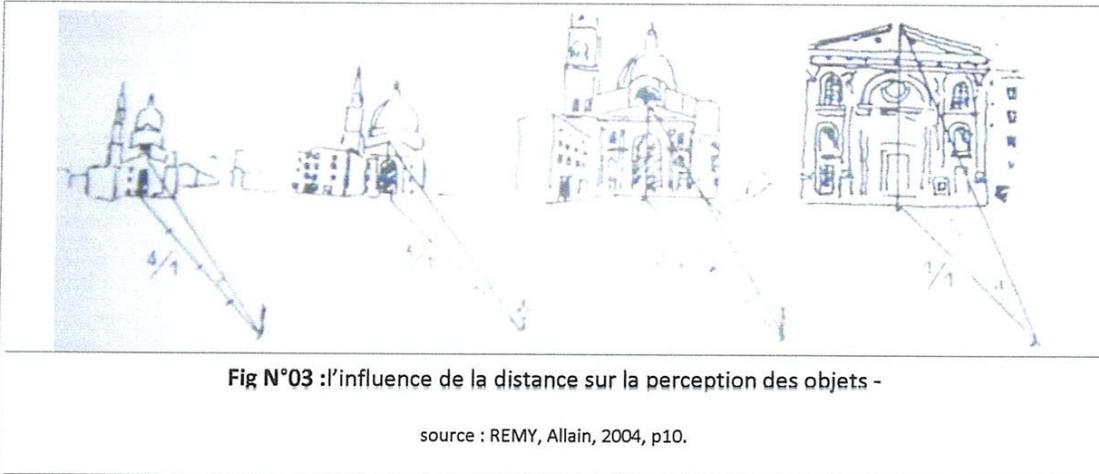
A l'objectif premier de préservation et de mise en valeur du patrimoine urbain en vue de sa transmission aux générations futures, ont été associés d'autres objectifs. Ainsi, le patrimoine urbain n'est plus considéré uniquement comme une valeur à transmettre : il est devenu un outil multiple au service de la ville et de ses habitants. C'est en effet à la fois un outil de revitalisation urbaine et de cohésion sociale, un outil de développement économique et touristique et, enfin, un outil au service du développement durable en permettant à la fois la préservation, mais aussi la reconstruction de la ville sur elle-même.

Le patrimoine urbain est également devenu source d'enseignement, en véhiculant l'expérience du passé. En effet, la ville ancienne est généralement la synthèse aboutie de l'adaptation de l'habitat de l'homme dans son environnement physique et climatique immédiat, et l'analyse des dispositifs élaborés par les générations précédentes est souvent source d'inspiration pour l'élaboration de la ville durable de demain.

5. La Distance Entre L'observateur Et L'objet Observé :

La distance qui sépare l'observateur de l'objet perçu conditionne l'angle d'ouverture de la vision et par conséquent **la largeur et la profondeur de la vue**. Une courte distance devant un bâtiment haut, ne permet pas sa perception dans sa totalité. De plus, et comme nous avons expliqué dans la perception de la profondeur, les objets loins apparaissent flous. Donc il existe une relation entre la distance et la taille de l'objet vu. Pour voir un objet dans son ensemble il faut reculer d'une distance égale à 2 fois sa plus grande dimension, et pour l'apprécier dans son cadre environnant on doit se situer à une distance égale à 4 ou 5 fois sa

plus grande dimension, au-delà de cette distance l'objet perd progressivement de son individualité⁽¹⁴⁾.



IV. Les Monuments Commémoratifs :

1. Définition :

Un **monument aux morts** est un monument érigé pour commémorer et honorer les soldats, et plus généralement les personnes tuées ou disparues par faits de guerre.

Ouvrage d'architecture et de sculpture fait pour transmettre à la postérité la mémoire de quelque personne illustre ou de quelque événement important. Monument glorieux, superbe, magnifique, durable, éternel. Dresser, ériger, élever, consacrer un monument à la gloire d'un grand homme.¹⁵

L'expression de « monument aux morts » est aujourd'hui un terme généraliste que l'on pourrait résumer sous l'idée d'une construction destinée à commémorer des hommes et des femmes morts en temps de guerre.

14- NEURAY, Georges, 1982, p88.

¹⁵ *Dictionnaire de l'Académie française, huitième édition, 1932-1935*

2. Commémoration :

- Action de commémorer, c'est à dire de rappeler avec solennité le souvenir de quelqu'un, de quelque chose, d'un évènement important. Célébration, cérémonie, fête.¹⁶
- « La commémoration est une forme symbolique souple, qui vient de très loin, qui n'est pas universelle ; par ailleurs, dans l'histoire de notre civilisation, elle a supporté des fonctions sensiblement différentes selon les sociétés »¹⁷

Une commémoration est une cérémonie officielle organisée pour conserver la conscience nationale d'un événement de l'histoire collective et servir d'exemple et de modèle. Elle engage tout l'État : les hauts fonctionnaires doivent y assister et doivent rassembler les citoyens afin de conforter la mémoire collective. Elle donne lieu à des événements culturels en dehors de la cérémonie.

Les commémorations portent souvent sur des événements heureux, comme la fin d'une guerre, l'abolition d'une loi discriminante, les prouesses d'un inventeur ou d'un héros. Les commémorations peuvent être nationales ou locales, régulières ou occasionnelles.

La tradition politique des commémorations et des fêtes joyeuses tend à être supplantée par celle du devoir de mémoire qui porte sur des événements malheureux. On assiste récemment à une multiplication des commémorations, notamment les commémorations communautaires, qui, d'après André Kaspi, diminuent l'effet de chacune d'entre elles.¹⁸

3. Pour quoi en commémorer ?

En effet, commémorer, c'est se souvenir ensemble d'événements passés en tant qu'ils fondent une identité collective, un être ensemble et un rapport au monde. On ne commémore pas tout et n'importe quoi. Il y a bel et bien un choix du passé qui implique des politiques de mémoire : en se remémorant le passé, on affirme des valeurs pour aujourd'hui. C'est dire qu'histoire et mémoire ne se recouvrent pas complètement. C'est dire aussi que, derrière les commémorations, certaines autorités peuvent parfois poursuivre des buts inavoués, légitimer des projets politiques polémiques, voire réveiller des identités meurtrières.¹⁹

Ces commémorations sont nécessaires pour différentes raisons :

- Le devoir de mémoire : responsabilité morale des Etats de rappeler à leur peuple les souffrances et les injustices subies par certaines populations (exemple : la shoah, Primo Levi « Si c'est un homme »)

- Ne pas oublier le passé : ne pas oublier des faits historiques, (le centenaire de la bataille de Verdun) des hommes qui ont marqué l'Histoire. (Aragon, « strophes pour se souvenir » des résistants étrangers)

¹⁶ L'internaute

¹⁷ Sophie ERNST, philosophe, chercheur associé à l'Institut national de recherches pédagogiques, équipe « Humanités », ECEHG

¹⁸ LeMonde.fr

¹⁹ Sites funéraires et mémoriels de la Première Guerre Mondiale

- Ne pas recommencer les erreurs commises dans le passé « plus jamais ça ». (La commémoration de la catastrophe de Tchernobyl).
- Empêcher que se reproduisent des crimes semblables à ceux dont on se souvient. (Le génocide arménien) Rassembler les individus autour d'une Histoire commune (le défilé annuel du 14 juillet en France, la commémoration de la chute du mur de Berlin en Allemagne)
- Ces cérémonies collectives ont nécessité un travail de mémoire (Le Cercil, centre de recherches sur les camps d'internement dans le Loiret, tente de retracer l'histoire de tous les déportés durant la seconde guerre mondiale)

4. Genres, formes et typologies des monuments commémoratifs

1. Les Genres :

Il existe plusieurs genres de monuments funéraires. Les principaux sont le mausolée, le mémorial et le cénotaphe.

1.1. Le mausolée : est un monument funéraire de grandes dimensions. Il doit son nom au satrape (gouverneur) de la province de Carie en Asie mineure, Mausole, qui, au 4e siècle av. J.-C., s'était fait construire un tombeau monumental : le mausolée d'Halicarnasse. Contrairement au cénotaphe, le mausolée contient le corps du défunt.

1.2. Le mémorial : est un monument servant à commémorer un événement ou à honorer une ou plusieurs personnes décédées. Le type le plus courant de mémorial est la pierre tombale.

1.3. Le cénotaphe : (du grec κενotάφιον : *kenos* « vide » et *taphos* « tombe ») est un monument élevé à la mémoire d'une personne ou d'un groupe de personnes et dont la forme rappelle celle d'un tombeau et qui ne contient pas de corps. La majorité des monuments aux morts sont des cénotaphes.

2. Les formes :

Les formes prises par les cénotaphes peuvent être les suivantes : obélisque, colonne, stèle, arc de triomphe.

2.1. L'obélisque :

Par sa verticalité, il représente l'essor de l'âme vers le ciel après la mort. L'obélisque a été très utilisé dans l'art funéraire. Mais il faut bien comprendre, qu'après la guerre, c'est surtout son prix modique qui l'a fait choisir par la plupart des communes.

2.2. La colonne :

Motif privilégié de l'architecture et de la sculpture, elle est la métaphore de l'arbre : force et vie. Brisée, elle symbolise la mort brutale.

2.3. La stèle :

Elle existe depuis l'Antiquité. La stèle est un monument monolithe dressé, généralement plat et porteur d'inscriptions de nature commémorative, funéraire, religieuse ou géographique.

2.4. L'arc de triomphe : De taille imposante mais

3. La typologie scientifique :

Dans l'ouvrage de Pierre Nora « Les monuments aux morts - Culte républicain? Culte civique? Culte patriotique », Les lieux de mémoire, Tome I, La République, 6 Paris, Gallimard, 1984, l'historien Antoine Prost distingue quatre grands types de monuments aux morts :

3.1. Les monuments civiques, laïques et républicains :

Ils sont à proximité de la mairie et de l'école. Ils se caractérisent souvent par leur sobriété. La mention la plus courante sur ce type de monument est : « *La commune à ses enfants morts* ».

3.2. Les monuments patriotiques-républicains :

Ils glorifient la Patrie et la « Victoire », d'où la présence fréquente d'une statue de poilu triomphant, de signes allégoriques tels que coq, couronne de laurier, en lien avec l'idée de victoire. Les mots « patrie, gloire, glorieusement, héros, héroïquement, victoire » apparaissent généralement sur le monument.

3.3. Les monuments funéraires-patriotiques :

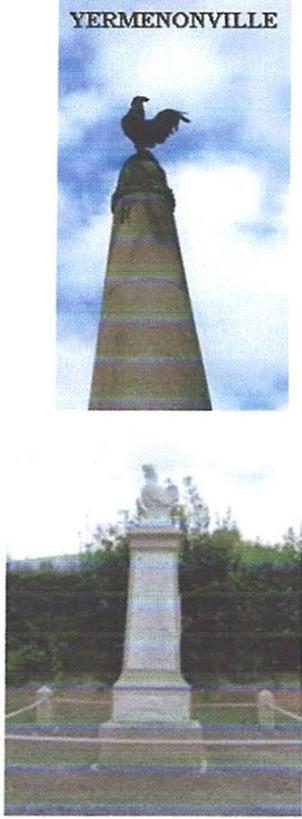
« Le sacrifice » des morts est le thème qui est mis en avant. La référence à la Patrie est présente (poilu embrassant un drapeau). Elle est associée à l'idée de religion. Les monuments sont placés plutôt près de l'église ou du cimetière, avec la présence d'une croix.

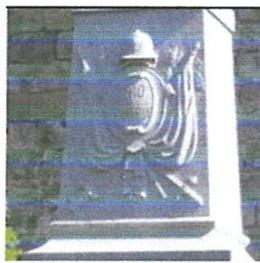
3.4. Les monuments purement funéraires :

Ils sont présents pour souligner l'ampleur du deuil. Les statues, quand il y en a, représentent le poilu mourant, une mère ou une épouse éplorée. Les mentions ne font pas référence à la France ou à la Patrie. On trouve surtout les textes suivants : « A nos morts », « Aux soldats morts à la guerre », ...

4. Symboles, objets et détails présents sur un monument commémoratif :

Parmi les symboles des monuments commémoratifs nous indiquent quelque signification

Symbole	Signification	Photo
Animaux	<p>Les chevaux, les pigeons et les chiens ont servi fidèlement le poilu de 1914-1918. Ils ont aidé lors des transports, ils ont permis de communiquer et dans le cas des chiens ils ont servi de sentinelles lors des attaques nocturnes et chimiques.</p> <p>Les animaux domestiques sont rarement représentés sur un monument ; ils illustrent le retour à la vie quotidienne des soldats et la paix retrouvée.</p> <p>Quant au coq, il représente le courage et la fierté. Animal de combat, son chant annonce le lever du jour et symbolise la vie qui s'anime à nouveau après un long sommeil.</p> <p>L'aigle est enfin le symbole de l'Empire allemand. Sur un monument, l'aigle écrasé signifie la défaite de l'empire allemand.</p>	 <p><i>Monument de Dimechaux</i></p>
Blé	<p>La gerbe de blé représente la jeunesse fauchée lors des combats</p>	 <p><i>Monument d'Avelin</i></p>
Bleuet	<p>Les poilus français ont choisi le</p>	

	<p>bleuet comme symbole de la guerre. Avec le coquelicot, il s'agissait des deux fleurs qui persistaient à pousser dans la terre ravagée des tranchées. Pour les poilus, ces fleurs étaient le seul témoignage de la vie qui continuait au milieu des bombardements et des gaz de combat et la seule note de couleur dans la boue uniforme des tranchées.</p>	
Canon	<p>A l'image du fusil Lebel et du masque à gaz, c'est une illustration militaire classique de ce conflit (canon de 75 et de 77).</p>	 <p><i>Monument d'Herlies</i></p>
Casque	<p>Symbole de puissance et d'esprit guerrier.</p>	 <p><i>Monument de Beaudigny</i></p>
Char	<p>Machine novatrice, il met fin à la guerre de position et est l'un des éléments majeurs de la victoire de 14-18. Le char est un symbole de puissance irrésistible et de victoire sur l'Allemagne.</p>	
Civils	<p>Hommes, femmes, enfants, représentés en habits et vêtements traditionnels, ils sont un témoignage de la peine de toutes les familles</p>	 <p><i>Monument d'Esquerchin</i></p>

<p>Clôture</p>	<p>Objet délimitant la frontière entre l'espace sacré du monument aux morts et le reste du monde.</p>	 <p><i>Monument de Doulers</i></p>
<p>Colombe</p>	<p>Symbolise la paix retrouvée.</p>	 <p><i>Monument de Solesmes</i></p>
<p>Coquelicot</p>	<p>On reconnaît le coquelicot (« poppies » en anglais) comme le symbole du souvenir et de la mémoire des soldats du Canada, des pays du Commonwealth britannique et des États-Unis qui sont morts à la guerre.</p>	 <p><i>Monument de Cassel</i></p>
<p>Couronne de lauriers</p>	<p>Symbole de victoire depuis l'antiquité.</p>	 <p><i>Monument du Quesnoy</i></p>
<p>Croix chrétienne</p>	<p>Présente dans un monument aux morts elle est plus qu'un symbole religieux, elle est le signe de la mort en Occident.</p>	 <p><i>Monument de Bondues</i></p>

<p>Croix de guerre</p>	<p>Décoration remise aux militaires en récompense d'actes héroïques, mise sur un monument aux morts elle indique que tous les soldats sont des héros.</p>	 <p><i>Monument de Bersée</i></p>
<p>Drapeau</p>	<p>Il signifie le deuil s'il est replié ou en berne. En drap sur un cercueil, il est détourné de sa vocation première et devient alors un linceul. Déployé et brandi, il est signe de victoire.</p>	 <p>HOUVILLE LA BRANCHE</p>
<p>Epée</p>	<p>Symbole militaire de bravoure et de puissance.</p>	 <p><i>Monument de Raucourt-au-Bois</i></p>
<p>Femme avec des ailes</p>	<p>Allégorie qui représente la gloire, la victoire, elle peut aussi incarnée la patrie, la nation, la liberté. Seule elle rappelle le sacrifice, si elle soutient ou récompense un soldat elle personnifie le rôle d'assistance de la Nation.</p>	 <p><i>Monument de Tourcoing</i></p>
<p>Fils barbelés</p>	<p>Ils sont souvent associés aux</p>	

	tranchées et sont un rappel des horreurs de la guerre. Ils peuvent aussi servir de moyen de délimitation de l'espace sacré où est localisé le monument aux morts.	
Flammes	Elles symbolisent le souvenir.	
Fourragère	Une décoration qui montre l'héroïsme des soldats.	
Fusils	Armes principales du soldat : marque guerrière.	
Inscriptions	Elles rappellent à l'aide de phrases courtes et d'adjectifs en lien avec l'héroïsme, la gloire, le sacrifice des poilus par exemple : <i>La Patrie à ses morts héroïques!</i> <i>A ses glorieux!</i> <i>A ses martyrs!</i>	
Masque à gaz	Apparu lors de la Première Guerre mondiale, il est le symbole de l'horreur de la guerre chimique et d'une science pervertie.	

<p>Obus</p>	<p>Signes de mort, fichés comme des trophées ils confèrent une signification belliqueuse aux monuments.</p>	 <p><i>Monument d'Auchy-Lez-Orchies</i></p>
<p>Palmes du martyr</p>	<p>Elles sont le symbole des martyrs et souffrances subies par les soldats lors des quatre années de la guerre.</p>	 <p><i>Monument de Marcoing</i></p>
<p>Personnages historiques</p>	<p>Louis XIV, Jeanne d'Arc ... Ils permettent de mettre en évidence que la guerre de 14 - 18 s'inscrit dans la grande Histoire de France.</p>	
<p>Personnages religieux</p>	<p>Rarement présent dans le département du Nord les personnages religieux tels que le Christ, la Vierge, les anges sont souvent présents dans des monuments à proximité de l'Eglise ou du cimetière.</p>	

Poilu	Soldat de la Première Guerre mondiale.	
Rameau de chêne	Symbole universel de force, de puissance de majesté et de longévité.	 <i>Monument de Taisnières-en-Thiérache</i>
Rameau d'olivier	Symbole de paix mais aussi de fécondité	 <i>Monument de Caudry</i>
Soldat	Au repos, mourant ou mort il symbolise la souffrance. Debout, victorieux ou à l'assaut, il symbolise la gloire et le courage.	 <i>Monument de Lambersart</i>

<p>Urne funéraire</p>	<p>Objet qui contient symboliquement les cendres des morts.</p>	 <p><u>Monument de Baincthun</u></p>
----------------------------------	---	--

Les monuments commémoratifs en islam :**حكم إقامة النصب التذكري للشهداء أو غيرهم**

يسأل كثير من الناس عن الحكم الشرعي في النصب التذكري الذي يقيم ذو الشهداء ، أو زملاؤهم في التنظيمات في الأماكن العامة ، وعلى قارة الطريق ، وفي تقاطع الدروب ، سيما وأن الناس صاروا يتنافسون في ذلك ، ويتأهب العديد منهم لنصب المزيد منها ؟ وللإجابة على هذا السؤال نقول وبالله التوفيق والسداد: الشهداء أحياء عند الله ، وكرام عند الناس ، قدموا أرواحهم في سبيل الله عز وجل ، وبذلوا مهجهم من أجل عزة الأمة وكرامتها ، فوجب علينا ألا ننساهم ، وأن نجعل ذكراهم في نفوسنا خالدة ، نتأسى بهم ونسير على دربهم ؛ ولكن بما لا يتعارض مع أحكام الإسلام ، ولا يصطدم مع عقيدة المسلمين الخالصة ؛ فقد ورد الأمر باجتناب الأنصاب في الآية التي تنهى عن الخمر والميسر ، وكذا الأزلام ، وقد نعت ذلك بأنه رجس من عمل الشيطان ؛ قال عز وجل : " يا أيها الذين آمنوا إنما الخمر والميسر والأنصاب والأزلام رجسٌ من عمل الشيطان ، فاجتنبوه لعلمك تغفلون " . (المائدة 90 . ويرى العلماء أن النصب يطلق على أحد معنيين :

الأول: الأنصاب والأصنام مترادفاً.

الثاني : الأصنام هي الحجارة المصورة المنقوشة ، والأنصاب هي الحجارة غير المصورة ، وهو الأرجح لدى كثير من العلماء ؛ كابن منظور ، وابن جريج ، والفخر الرازي ، والطاهر ابن عاشور ، و د. وهبة الزحيلي ، وغيرهم.

قال الإمام ابن القيم في إغاثة اللهفان (والمقصود : أن النصب كل شيء نُصِبَ من خشبةٍ ، أو حجر ، أو عَلمٍ) ، ومنه قوله تعالى : " كأنهم إلى نصبٍ يوفضون " ؛ أي إلى علم يسرعون . والأمر باجتنابها في الآية : هو اجتناب التلبس بالمفاسد التي كان العرب يفعلونها في الجاهلية ، حيث كانوا يطوفون بها ، ويذبحون عندها ، ويلطخونها بالدم تبركاً ، أو ينشرون اللحم عليها ليحفظ ويصبح قديداً ، أو تجنّب استبدالها بعد فترة من الزمن بالأصنام المصورة كما فعل بأنصاب صالحى قوم نوح ، فقد جاء في صحيح البخاري من حديث ابن عباس رضي الله عنهما : أن الأصنام المذكورة في سورة نوح (ودأ ، وسوعاً ، ويعوق ، ونسراً) كانت أنصاباً لرجال صالحين من قوم نوح ، فلما هلكوا أوحى الشيطان إلى قومهم أن انصبوا إلى مجالسهم التي كانوا يجلسون فيها أنصاباً وسموها بأسمائهم ، ففعلوا ، فلم تُعبَد ، حتى إذا هلك أولئك وتَنَسَّخَ العلم عُبدت . كتاب التفسير حديث (4920 . بناءً على ما سبق؛ فإننا نرى أن إقامة النصب التذكري للشهداء يدخل في إطار النهي الوارد في آية المائدة المذكورة ، وذلك للأسباب الآتية:

1. إن من قواعد الشريعة الإسلامية (سدُّ الذرائع) التي تؤدي إلى المفاسد في الاعتقاد ، والتي يتسرب منها إلى القلوب والعقول شرك خفي ، أو مشابهة للكفار في صنائعهم ، أو الغلو في التعظيم بالقول أو الاعتقاد أو الفعل ، وهذا كله يوجب ترك إقامة النصب ، حتى لا يصل الحد ببعض الأفراد ، ولو في الأجيال القادمة إلى تعظيم أصحاب هذه الصور ؛ أو الاعتقاد بأنها تضر وتنتفع ، لأنهم باستشهادهم صاروا أقرب منهم منزلة إلى الله عز وجل ؛ كما حدث لصالحى قوم نوح ، سيما وأن المشابهة في الاسم بينها قائمة ؛ فهذا نصب ، وذلك نصب ، ومن المعلوم أن درء المفاسد مقدم على جلب المصالح
2. إن الأموال الكثيرة التي تنفق في إقامة تلك النصب تدخل في إضاعة المال المنهي عنه ، وهي من الإسراف المذموم ، سيما وأنها واقعون تحت حصار اقتصادي خانق ، ونخوض حرب استنزاف توجب توفير أي قرش لمواجهة هذه الأزمة ، خاصة وأن أعداد الشهداء في تزايد ، فإذا انضم إليهم شهداؤنا السابقون أصبح العدد أكبر ، فلو أقام كل ذوو شهيد نصباً لأصبحت بلادنا بلد الأنصاب.
3. إذا كانت الحكمة من إقامة هذا النصب هي أن تظل الأجيال تذكرهم وتقتدي بهم ؛ فإن هذا يتحقق بتصنيف الكتب التي تسجل مناقبهم ، وسيرتهم الجهادية ، فضلاً عن إقامة الندوات والمحاضرات التي تُشيد بأعمالهم بين

الحين والآخر ، وتسمية الشوارع والمدارس والأماكن العامة بأسمائهم ، وتربية النشء على الجهاد ومآثر الشهداء

4. إن المقصد من إقامة هذه النُصُب لدى بعض الناس المباهاة والتفاخر بما قدموا من الشهداء ، أو المحاكاة للآخرين من باب التقليد ؛ أو التوجس من الملامة أمام الناس ، وهذا رياء يبطل العمل .
5. إن إقامة النُصُب التنكارية للعظماء والأبطال من البدع التي دخلت حياة الناس وعاداتهم الاجتماعية ، ولقد حذرنا رسول الله من البدع والمحدثات من الأمور في الدين فقال : (من أحدث في ديننا ما ليس منه فهو رد) وقال : (من عمل عملاً ليس عليه أمرنا فهو رد) ، وقال : (وإياكم ومحدثات الأمور فإن كل محدثة بدعة وكل بدعة ضلالة) فعلى المسلمين الاتباع لا الابتداع ، وما دخلت البدع قوماً إلا أهلكتهم .
6. إن في إقامة النُصُب تشبهاً بالكفار الذين يقيمون التماثيل والنُصُب تخليداً لعظمتهم وساداتهم وخاصة اليهود والنصارى ، وقد نهى النبي عن تقليدهم والتشبه بهم ؛ فقال : " لَتَتَّبِعَنَّ سَنَنَ الَّذِينَ مِنْ قَبْلِكُمْ ، شَبِراً بِشَبْرٍ ، أَوْ نَرَاعاً بِذِرَاعٍ ، حَتَّىٰ لَوْ سَلَكَوا جَرًّا ضَبَّ لَسَلَكْتُمُوهُ ، قَالُوا : الْيَهُودُ وَالنَّصَارَىٰ ؟ قَالَ : قَمَرٌ ؟ " ، قال الإمام النووي : (المراد بالاتباع الموافقة في المعاصي والمخالفات لا الكفر .
7. إن القول بجواز إقامة النُصُب بحجة أنها لا تُعبد من دون الله كما كانت في السابق يدحضه حديث ابن عباس سابق الذكر لذلك ؛ فإننا ننصح إخواننا بالإقلاع عن إقامة هذه الأنصاب ، حذراً من الوقوع في دائرة المنهي عنه والتلبس بالإثم ، وبعداً عن وزر هذه السُنَّة السيئة ؛ حيث قال : (... ومن سن سنة سيئة ، فَعَمَلٌ بِهَا بَعْدَهُ ، كَانَ عَلَيْهِ وَزْرُهَا ، وَمِثْلُ أَوْزَارِهِمْ ، مِنْ غَيْرِ أَنْ يُنْقَضَ مِنْ أَوْزَارِهِمْ شَيْءٌ .) قال الإمام ابن القيم في كتابه إغاثة اللهفان : (ومن الأنصاب ما قد نصبه الشيطان للناس من شجرة ، أو عمود ، أو وثن ، أو قبر ، أو خشبة ، أو عين - نبع ماء - أو نحو ذلك ، والواجب هدم ذلك كله ، ومحو أثره .) تحريراً في العاشر من ربيع الآخر لسنة 1422 هـ وفق 2001/7/1 م . هذا وبالله التوفيق، والله تعالى أعلم،²⁰

Conclusion :

A la fin de ce chapitre nous avançons que ce travail théorique basé sur une recherche bibliographique nous a permis d'élargir nos connaissances en matière de monument commémoratif.

²⁰ التوحيد للفوزان [الفصل الرابع في بيان حكم تعظيم التماثيل والنصب التنكارية]

Chapitre II :

Etat de l'art

Introduction :

Ce chapitre présente l'analyse de quelques exemples de monument commémoratif se rapportant à notre cas d'étude. Dans le but est de connaître différents types de conceptions.

Analyse des exemples :**1. Mémorial Soldat inconnu, Egypte****1.1. Présentation:**

Mémorial Soldat inconnu est situé dans la banlieue de la ville de Nasr en Egypte. artiste égyptien Sami Rafe et a été construit sur les ordres de l'ancien président égyptien Anouar el-Sadate, les Égyptiens pour commémorer ceux qui ont perdu leur vie dans la guerre d'usure et de la guerre d'Octobre 1973. Il a été ouvert en Octobre de 1975.

1.2. Descriptif :

Il a été nommé la forme pyramidale du symbole de l'idée de l'immortalité dans l'ancienne civilisation égyptienne. Le monument a été construit à partir de la pyramide de béton creux sur le corps de l'intérieur, soit une augmentation de 33.64 mètres, tandis que la largeur des murs à la base 14.30 m. De l'épaisseur de quatre murs de 1,9 mètres, enregistrée par 71 nom symbolique. Pierre cubique de basalte dur de la

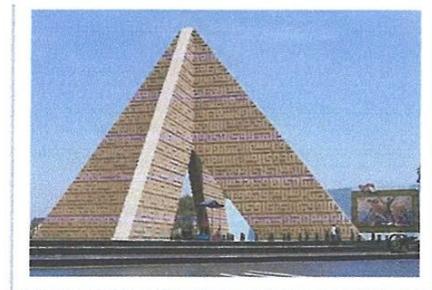
tombe du soldat inconnu.¹

Fig N°04 : Vue d'ensemble du Mémorial de Soldat inconnu, Egypte



Source : Google

Fig N°05 : Vue d'ensemble du Mémorial de Soldat inconnu, Egypte



Source : Google

¹ <http://www.Wikipédia.>

2. Monument Al-chahide en Irak

2.1. Présentation :

Monument Al-Shaheed est situé dans le côté Rusafa de Bagdad, L'année 1986 a été établi et le monument pour symboliser le sacrifice du martyr pour son pays et ses principes.

2.2. Descriptif :

Monument Al-Shaheed des monuments architecturaux les plus importants à Bagdad. Il est conçu par l'architecte irakienne Saman Asaad Kamal et le dôme conception de l'artiste Ismail Fatah Al Turk irakien.

Le vrai génie de la conception réside dans l'illusion d'optique dans le monument principalement sur terrain ouvert tentaculaire, comme on le voit passer la voiture sur le monument aux deux parties de la coupole qui ressemble fermé au début de la rue, et de commencer à se éloigner les uns des autres, comme si la porte ouvre devant lui pour préparer la sortie de quelque chose. Lorsque le visiteur pénètre dans le site monument fait remarquer que cette chose est le drapeau irakien, qui remonte à la forme de réalisation supérieure de l'esprit de la montée du martyr vers le ciel.

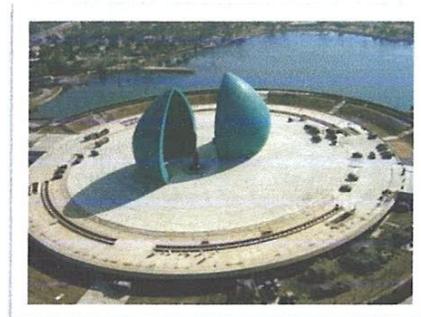
Le monument se compose principalement de la coupole abbasside ouvrent drapeau de 40 mètres qui monte cinq pieds au-dessus du sol et trois mètres de long sous-sol où l'on voit la forme d'un riche, et la fontaine qui coule son eau dans le sol pour symboliser le sang du martyr. Le monument se compose d'un diamètre circulaire de la plate-forme de 190 mètres au-dessus du fond accroupie Museum, un dôme, un double d'une hauteur de 40 mètres. L'ensemble de l'équipage accroupit ce centre d'un lac artificiel large.

Fig N°06: Vue du monument Al-chahide en Irak



Source : Google

Fig N°07 : Vue d'ensemble du monument Al-chahide en Irak



Source : Google

3. Le Mémorial de l'Holocauste

3.1. Présentation :

Le Mémorial aux Juifs assassinés d'Europe, également appelé Mémorial de l'Holocauste (allemand : *Holocaust-Mahnmal*), est un monument situé au centre de Berlin, en Allemagne, perpétuant le souvenir des victimes juives exterminées par les nazis au cours de

la Shoah.

3.2. Situation :

Le Mémorial de l'Holocauste (Holocaust Mahnmal) se trouve dans le quartier du Tiergarten limitrophe de celui de Mitte à Berlin. A proximité du mémorial de l'Holocauste, on trouve le Palais du Reichstag, la Porte de Brandebourg et le parc du Tiergarten.

La construction du Mémorial a débuté le 1er avril 2003 et s'est achevée le 15 décembre 2004. Il a été inauguré le 10 mai 2005, et ouvert au public deux jours plus tard.

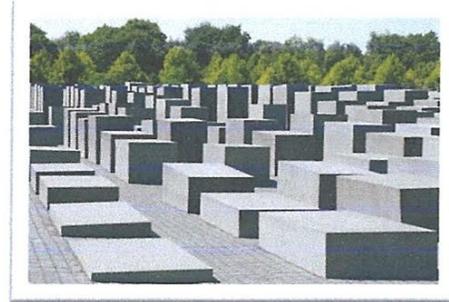
3.3. Descriptifs :

Le mémorial de l'Holocauste est un champ **des stèles** occupe une surface irrégulière, qui permet au visiteur d'apercevoir l'ensemble des monolithes. L'effet de mouvance est produit par l'inclinaison des dalles supportant les stèles. Sur 19 000 m², 2711 stèles de béton gris anthracite, larges de 95 centimètres, longues de 2,38 mètres, sont plantées en rangées régulières à 95 cm de distance les unes des autres. La vocation des stèles tient à susciter des interrogations auprès des visiteurs, tandis que le centre de documentation est censé répondre à leurs questions sur l'**Holocauste**.

L'œuvre de l'artiste Peter Eisenman est un labyrinthe composé de pierre brut. Toutes de taille différente et sans aucune inscription. A mesure que l'on pénètre le labyrinthe, les stèles sont le plus en plus hautes et le sol semble se dérober sous nos pieds. On a une impression de vide, de perte et d'oppression.

L'absence de panneaux ou de plaques d'informations sur le site du mémorial est inhabituelle. D'un autre côté, ce « silence » permet à chacun de considérer le monument à

Fig N°08 : Vue du Mémorial de l'Holocauste



Source : Google

Fig N°09 : Vue d'ensemble du Mémorial. Holocauste



Source : Google

sa manière, avec son propre recul et ses propres connaissances. Le mémorial ne devient pas uniquement un lieu de mémoire mais également un lieu de jeu de labyrinthe pour les plus jeunes. Et un lieu de rencontre le soir pour les uns peu plus vieux...²

3.4. Construction :

Le béton a été moulé pour obtenir les formes, puis poli, ce qui lui donne cet aspect lisse et froid. Les 2700 blocs mesurent rigoureusement 95 cm de large sur 2m68 de long, seule la hauteur varie. On ne peut passer que seul, chacun pour soi. Le sol n'est pas plat et les blocs se penchent légèrement. Le spectateur est à l'intérieur de la sculpture et la découvre par une déambulation. Il s'y égare.

² : www.holocaust-denkmal-berlin.

4. Monument de la république à Paris

4.1. Présentation:

Le Monument à la République, dit aussi Statue de la République, est un ensemble statuaire monumental, œuvre de Léopold Morice. Inaugurée en 1883 sur la place de la République à Paris, en France, elle représente une allégorie de la République.

4.2. Situation :

Le monument s'élève au centre de la place de la République, exactement au point de rencontre des 3e, 10e et 11e arrondissements, à peu près dans le prolongement de la rue du Temple (au sud-ouest) et de la rue du Faubourg-du-Temple (au nord-est).

4.3. Descriptifs :

4.3.1. Statue de la République :

Le sommet du piédestal est occupé par une statue en bronze, haute de 9,5 m, symbolisant la République ou Marianne. Elle est représentée debout, vêtue d'une toge et ceinte d'un baudrier sur lequel est fixée une épée. Elle est coiffée à la fois du bonnet phrygien, symbole de liberté, et d'une couronne végétale.

Dans sa main droite, la statue porte un rameau d'olivier, symbole de paix. Sa main gauche repose sur une tablette portant l'inscription « Droits de l'Homme ».

L'intégralité des fontes en bronze furent réalisées par la fonderie d'art « Thiébaud Frères »^{3, 4, 5} en 1883.

4.3.2. Piédestal :

Le socle sur lequel repose la République, en pierre, mesure 15,5 m de hauteur. Il est l'œuvre de l'architecte Charles Morrice, le frère de Léopold, et est constitué de deux parties cylindriques distinctes : une partie inférieure, d'environ 4 m de haut et plus large, et une partie supérieure, plus étroite mais plus haute. Cette colonne, qui sert directement de

Fig N°010 : Vue d'ensemble du Le Monument de la République

Monument à la République



Source : Google

³ « Statue de la République – Place de la République – Paris » [archive], sur *e-monumen.net* (consulté le 31 janvier 2016)

⁴ « Monument de la République -12 hauts-reliefs – Place de la République – Paris » [archive], sur *e-monumen.net* (consulté le 31 janvier 2016)

⁵ « Parisienne Curieuse: Une République ... bien plantée » [archive], sur *anetcha-parisienne.blogspot.fr* (consulté le 31 janvier 2016)

piédestal à la République, est ornée sous les pieds de celle-ci, successivement, d'une guirlande de bronze qui en fait le tour, des armoiries de Paris et de l'inscription « À la gloire de la République Française - La ville de Paris - 1883 ».

La colonne sert de dossier à trois statues en pierre, chacune allégorie d'un terme de la devise *Liberté, Égalité, Fraternité*:

4.3.3. La Liberté :

Est assise à la gauche de *La République*. Elle porte un flambeau dans la main gauche, tandis que sa main droite est posée sur son genou, tenant une chaîne brisée⁶. En arrière-plan, un chêne est sculpté en relief dans la colonne.

4.3.4. L'Égalité :

Tient dans sa main droite le drapeau de la République, dont la hampe est marquée des initiales « R.F. », et dans la gauche un niveau de charpentier, symbole d'égalité.

4.3.5. La Fraternité :

Est un groupe statuaire, orienté dans la direction opposée à la République. La Fraternité est représentée par une femme posant son regard bienveillant sur deux enfants en train de lire un livre. Une gerbe de blé et un bouquet évoquent l'abondance.

Deux médaillons marqués « Labor » (le travail) et « Pax » (la paix), ornées de faisceaux de licteur, se trouvent respectivement entre *La Liberté* et *La Fraternité*, et entre *La Fraternité* et *L'Égalité*.



La Liberté



L'Égalité



La Fraternité.

4.3.6. Hauts reliefs :

Un ensemble de douze hauts reliefs en bronze représentent des dates marquantes de la République française, Entre 1789 et 1880.

⁶ C'est une représentation inverse de celle de la statue de la Liberté d'Auguste Bartholdi, contemporaine, qui tient son flambeau dans la main droite et qui foule la chaîne brisée de ses pieds.



4.3.7. Lion :

Au niveau du sol, un lion en bronze de 3 m de hauteur ajoute sa force à celle du suffrage universel représenté par une urne en bronze.



5. Le mémorial de Maqam Echahid à Alger

5.1. Présentation :

Le Mémorial du martyr, ou Maqam E'chahid : est un monument aux morts surplombant la ville d'Alger, érigé en 1982 à l'occasion du 20^e anniversaire de l'indépendance de l'Algérie (5 juillet 1962), en mémoire des chahids, les combattants de la guerre d'indépendance algérienne morts pour la libération du pays.

5.2. Situation :

Le Mémorial du martyr est situé sur les hauteurs d'Alger, dans la commune d'El Madania, à l'ouest du Bois des arcades, à l'est de la cité Diar el Mahçoul et au nord de l'esplanade du centre commercial Riadh El Feth. Il surplombe le quartier du Hamma (commune de Belouizdad) et le Jardin d'essai au nord.

Fig N°011 : Vue du mémorial de Maqam Echahid à Alger



Source : Google

Fig N°012 : Vue d'ensemble du mémorial de Maqam Echahid à Alger



Source : Google

Le monument a été élevé sur l'emplacement d'un ancien fort militaire⁷.

5.3. Descriptifs:

Le monument, d'une hauteur de 92 mètres , construit selon une maquette de l'artiste peintre Bachir Yellès qui a imaginé trois palmes stylisées représentant les trois « révolutions culturelle, agraire et industrielle »^{8,9} ou devant symboliser trois périodes de l'histoire de l'Algérie : la résistance à l'occupation et la colonisation, la guerre de libération nationale, le présent et le futur du pays¹⁰, est composé de trois feuilles de palmier qui se rejoignent à mi-hauteur (47 mètres), d'une tourelle de style islamique d'un diamètre de 10 mètres, d'une hauteur de 25 mètres et surmontée d'un dôme de mosquée de 6 mètres.

Source : Google

Une grande statue monte la garde à la base de chaque feuille de palmier : la première représente un moudjahid (maquisard) de l'ALN de l'intérieur, la deuxième représente un soldat de l'ALN des frontières, et la troisième représente un soldat de l'ANP, l'armée algérienne actuelle¹¹.



Statue représentant un moudjahid (maquisard) de l'Armée de libération nationale (ALN) de



Statue représentant un soldat de l'ALN des frontières.



Statue représentant un militaire de l'Armée nationale populaire algérienne.

L'ensemble repose sur une esplanade ou brûle une flamme éternelle. Au-dessous du monument se trouve notamment une crypte, un amphithéâtre et le musée du Moudjahid.

⁷ Jean-Paul Labourdette et Marie-Hélène Martin, *Le Petit Futé Algérie 2009-2010*, Nouvelles éditions de l'université, p. 237.

⁸ « Makam Ecchahid, histoire d'un monument » [archive], sur le site internet du magazine *Bab Edd'Art* (consulté le 12 novembre 2016).

⁹ Emmanuel Alcaraz, *Autour des morts de guerre : Maghreb - Moyen-Orient*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2013 (ISBN 9782859447229, lire en ligne [archive]), « La mise en scène de la mémoire nationale (De la guerre d'indépendance algérienne au maqam al-chahid d'Alger) », p. 21-45.

¹⁰ Bachir Yelles, « Ancrage d'une mémoire », Musée national des Beaux-Arts d'Alger, juin 2009 (extrait en ligne [archive]).

¹¹ Pierre Vermeren, *Autour des morts de guerre: Maghreb - Moyen-Orient*, Publications de la Sorbonne, 2014 [1] [archive]

5.4. Construction :

Le projet de construire un mémorial en mémoire des chahids de la guerre d'indépendance algérienne est à l'origine une idée du président Houari Boumédiène. Sa réalisation se fera cependant sous la présidence de Chadli Bendjedid, son successeur, à Alger.

Ce monument en béton a été construit par la société canadienne Fitzpatrick et conçu par son homologue Lavalin¹², d'après une maquette réalisée à l'École des beaux-arts d'Alger sous la direction de l'artiste algérien Bachir Yellès. Le chantier n'a duré que 9 mois durant l'année 1982.

La société Lavalin est chargée des études et de la construction du monument. Y participent également le peintre Bachir Yellès, le calligraphe Abdelhamid Skander et le sculpteur polonais Marian Konieczny¹³.

La réalisation de l'ouvrage est un véritable défi technologique en raison des contraintes inhérentes à la géométrie de l'ensemble, en particulier la courbure des palmes, à la situation du site au bord d'une falaise abrupte et à la forte sismicité de la région. Pierre Lamarre, directeur de l'ingénierie et de la conception structurale, Claude Naud, expert en planification et en méthodes de construction, de concert avec Bachir Yellès, imaginent une solution qui se révèle décisive et innovante. On fait reposer les palmes sur des rotules, et le bétonnage est réalisé à la verticale jusqu'à une hauteur de 50 mètres. Dans un second temps, on les fait basculer jusqu'à se rejoindre, pour enfin continuer le bétonnage jusqu'au sommet.

Neuf mois (du 15 novembre 1981 au 5 juillet 1982) auront été nécessaires à l'édification de cette œuvre architecturale. Le monument est inauguré par le président de l'époque, Chadli Bendjedid, en février 1986 pepts juridiques et réglementaires.

¹² « Importante réalisation à Alger », *Lavalin Magazine*, août-septembre 1982.

¹³ Bachir Yelles, « Ancrage d'une mémoire », Musée national des Beaux-Arts d'Alger, juin 2009 ([extrait en ligne](#) [\[archive\]](#)).

Deuxième Partie

Introduction de la deuxième partie :

La deuxième partie de notre travail se compose de deux chapitres :

Le premier chapitre sera d'ordre analytique elle a pour objet l'analyse du site d'intervention qui est une étape clé du projet urbain, car elle permet de définir clairement les orientations premières du projet.

Le deuxième chapitre c'est l'orientation générale nous allons tenter d'élaborer un programme qualitatif à partir de la proposition d'un scénario d'aménagement pour notre site nous exposerons les enjeux de notre intervention les objectifs d'aménagement que nous nous sommes fixé pour chaque partie du site ainsi que nos intentions d'aménagement.

Chapitre III :
Analyse et diagnostic

I. Présentation de la ville de Guelma

1. APERCU GEOGRAPHIQUE :

1.1. Situation

La ville de Guelma est située dans l'est Algérien à quelque 530 Km à l'Est d'Alger, à 100 km au Nord Est de Constantine et à une soixantaine de Kilomètres au Sud-Ouest de Annaba (*voir carte N°1*).

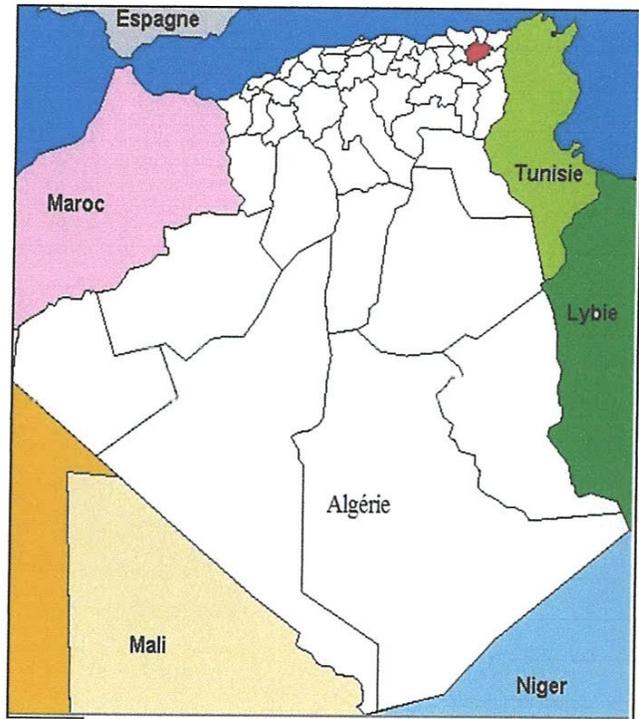
Elle se situe, géographiquement, au Nord - Est de l'Algérie, entre les parallèles 39° et 40° de latitude Nord et les méridiens 5° et 6° de longitude, à 60 km au Sud de la mer méditerranéenne et à 100 km à l'Est de Constantine. La frontière Tunisienne est à peine à 150km à l'Est.

La ville de Guelma est limitée :

- au Nord par les plaines d'Oued Seybouse
- Au Sud et Sud Est par Djebel HALLOUF dont l'altitude atteint les 950 m, partie de la grande Montagne de la MAHOUNA d'une altitude de 1120m.
- A l'Ouest par les hautes plaines de Seybouse.
- A l'Est par les plaines longeant la vallée du Seybouse

La ville de Guelma se situe aux pieds de la grande montagne de la MAHOUNA, et longe la vallée du Seybouse vers le Nord et l'Est.

Carte N°01 : Situation De La Wilaya De Guelma



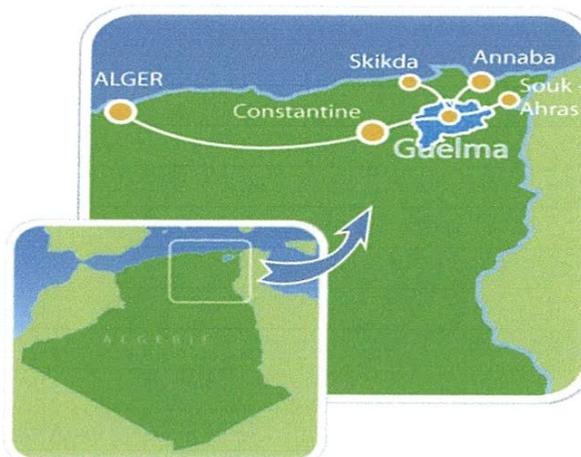
Source : Google

1.2. Situation Administrative :

La ville de Guelma est située au centre d'une wilaya dont elle est le chef-lieu, elle est limitée par (voir carte N°2) :

Carte N° 02 : les limites de Guelma

- La wilaya d'Annaba au NORD.
- La wilaya de Skikda au NORD OUEST.
- La wilaya de Constantine à l'OUEST.
- La wilaya OUM EL BOUAGHI au SUD.
- La wilaya de SOUK AHRAS à l'EST.
- La wilaya de TAREF au NORD EST.



Source : Google

Quant à la situation de Guelma dans sa wilaya, elle est limitée par (voir carte 5) :

- La commune Héliopolis et ELFEDJOUJ au Nord.
- La commune ELFEDJOUJ au Nord-Ouest
- La commune de BELKHEIR vers l'Est et le Sud Est.
- La commune de MJEZ AMAR à l'Ouest.
- La commune de BENDJERRAH au sud.

L'actuelle Commune de Guelma s'étend sur 44.000ha, entre les berges d'Oued Seybouse qui la borde au Nord et le mont de la MAHOUNA au Sud.

Elle a été érigée en Commune mixte en 1854, puis en Chef - lieu d'arrondissement en 1858, avant d'être promue Chef - lieu de Wilaya en 1974.

La région de Guelma englobe la partie médiane du NORD vers le SUD du territoire de la wilaya, elle est organisée en auréole autour de la plaine centrale qui s'étale le long de l'oued Seybouse, dans la partie NORD EST de cette plaine apparaissent quelques massifs forestiers, par contre la partie SUD est longée par des hautes montagnes, à relief très accidenté, les versants très instables et présentent une grande susceptibilité à l'érosion.

1.3. Climatologie

La Commune de Guelma est exposée à un climat continental, qui se combine parfois à l'effet orographique, avec une température moyenne de 17 °C, une gelée assez fréquente surtout durant la période de Novembre jusqu'à la fin de Mars ; les vents viennent, en général de deux directions : l'une de Nord - Ouest, l'autre de Sud – Est, l'humidité relative possède une variation diurne assez remarquable, car elle passe de 70 % le matin à 45 % l'après midi ; cette variation s'observe aussi entre les saisons (Hiver - Eté).

La pluviométrie se caractérise par une certaine hétérogénéité entre les saisons d'une même année et aussi entre les mêmes mois (période) d'une série d'années, mais d'une façon générale, le maximum est enregistré au mois de Juillet et le minimum au mois de Janvier.

Tableau N°1 : Précipitation annuelle de 1980 à 1990

Année	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990
Précipitation en mm	468.2	415.2	687.9	363	805.7	445	588.9	511.5	455.8	458.8	633.9

Source du tableau : DUC de la Wilaya de Guelma

La neige est assez rare vu les basses altitudes, le peu qui tombe fond aussitôt après.

Les vents du Nord et du Nord Est sont souvent froids et secs.

Les vents du Sud sont dominés par la direction Sud Est; ils sont connus sous le nom du siroco, et ont une caractéristique desséchante; ils soufflent en toutes saisons avec une amplification durant les mois de Juin à Septembre

2. GUELMA DANS L'HISTOIRE

2.1. Période post coloniale :

Les informations disponibles au niveau des archives de la commune de Guelma permettent d'affirmer qu'elle a été le théâtre d'incessants combats et de luttes sans merci entre les différentes puissances qui se sont succédées sur la mer méditerranéenne tout le long de l'Histoire.

Il semble que le nom de Guelma est d'origine phénicienne¹, les latins par une erreur de transcription lurent CALAMA au lieu de MALACA (la royale), ville de séjour des rois numides, elle a été gouvernée par des magistrats suprêmes, elle faisait partie des territoires de l'Est, « la proconsulaire » voisine de la Numidie à l'Ouest, un proconsul siégeant à Carthage en était le chef suprême.

La période romaine marque, le plus, la ville de Guelma. Les traces de celle-ci étaient à l'origine des premières installations coloniales françaises, pendant cette période romaine, CALAMA la royale était une ville de séjour des dignitaires romains, célèbres par ces bains et lieux de repos (HAMAM DEBBAGH, HAMAM OULED ALI, HAMAM N'BAIL...), de nombreuses voies romaines desservaient la région de Guelma ; elles convergeaient toutes vers HAMAM DEBBAGH.

Son célèbre théâtre fut construit par la fille d'un haut dignitaire de la famille AMIUS au 3^{me} siècle après J.C.

La ville romaine de CALAMA fut ruinée par les vandales en l'an 437 après J.C.

La reconstruction de la ville fut entreprise par les Byzantins en l'an 533, l'enceinte de la ville de Guelma est Byzantine et date de 539.

Durant la longue période d'installation des musulmans et des turcs, l'histoire ne parle pas de Guelma.

2.2. Période coloniale :

Ce n'est qu'en 1840 que les premiers colons, allemands de saxe et de Bavière s'installèrent à G B SBAA, à 10 Km au Nord Est de Guelma.

¹ Archives de la commune de Guelma

Les premières installations militaires françaises ont été effectuées sur les traces de la ville romaine, Les Français bâtirent leurs premiers campements sur les traces des ruines romaines (Centre de ville colonial actuel).

Guelma a été érigée en commune mixte en 1854, puis chef-lieu d'arrondissement en 1858, elle gérait un territoire qui s'étend jusqu'aux frontières de la Tunisie. En 1974 Guelma est devenue chef-lieu de Wilaya.

Son théâtre romain fut reconstruit en 1901 par le Maire de Guelma M.C Joly.

Les premières extensions de la ville se faisaient vers le Sud et le Sud Est du premier noyau colonial (*Voir carte N°6*), les premières extensions de la ville, au delà de ses remparts, ont été effectuées vers l'Est et le Sud, entre 1918 et 1932 (Cité Bon Accueil et quartiers des jardins), les premières installations des Algériens datant de 1850 se situaient au Nord, près de la gare ferroviaire Faubourg de la gare actuellement.

A partir des années 45, et après les massacres du 08 Mai 1945, les populations paysannes de la région de Guelma affluèrent en masse vers la périphérie Ouest de la ville, et plus exactement sur la rive Ouest de Oued SKHOUNE, limites naturelles de la ville coloniale.

Une zone possédant une morphologie difficile, peu rentable en agriculture et de statut foncier privé, ce qui a facilité l'installation de ces populations.

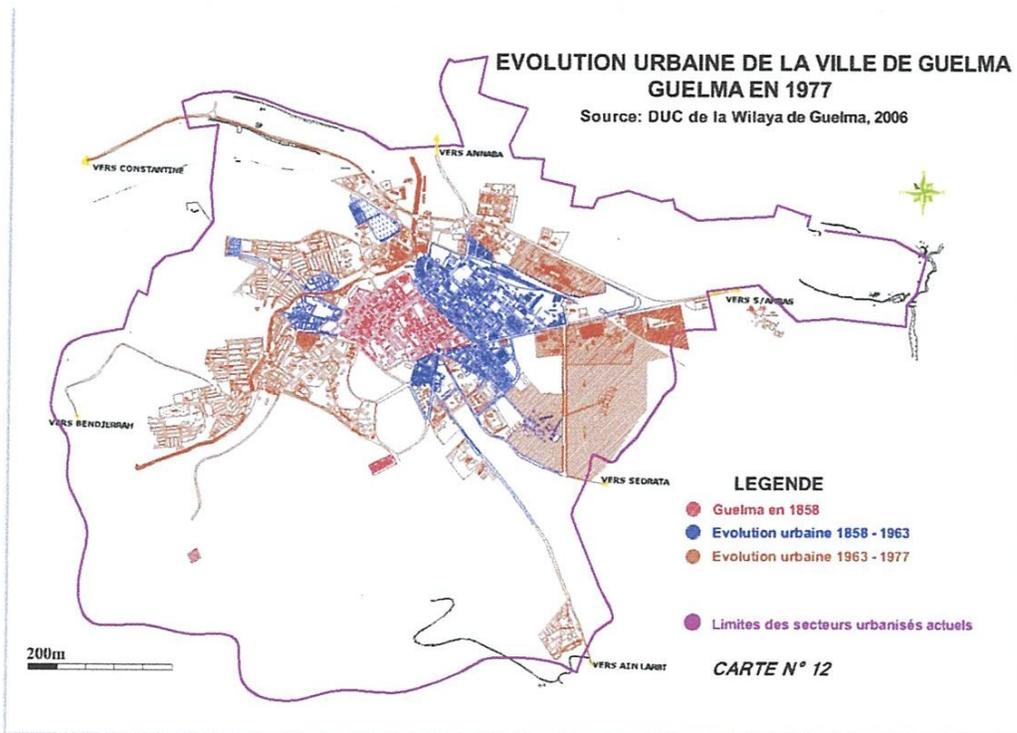
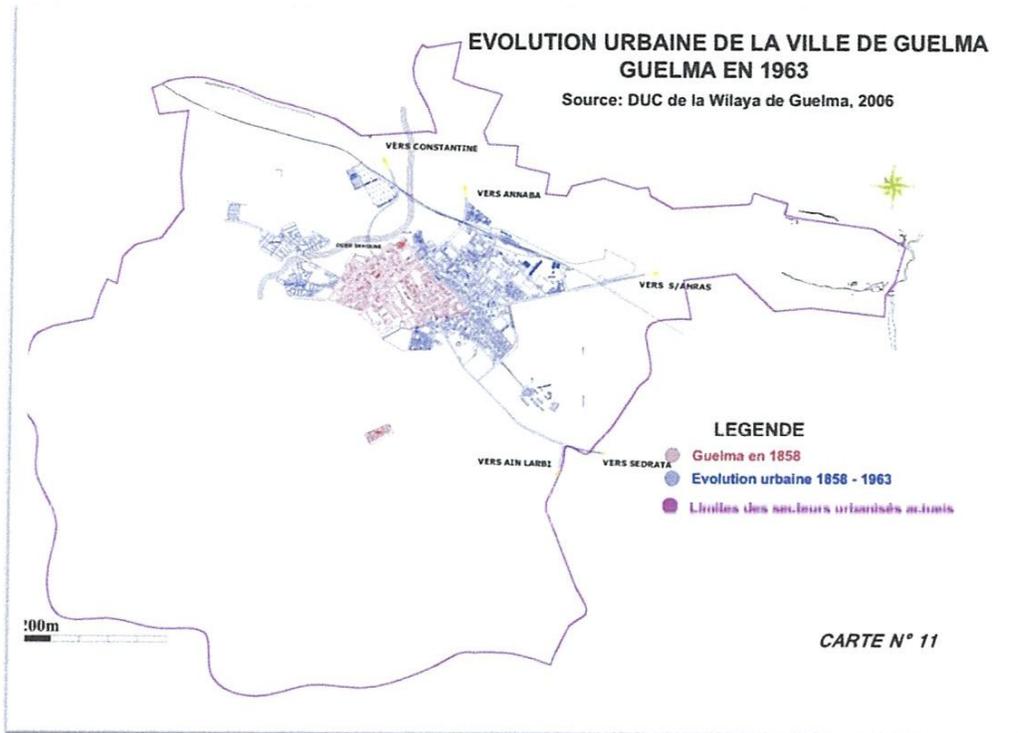
Pour contrôler ces populations et les isoler de la révolution, les autorités coloniales ont réalisés une cité de recasement appelée « AIN DEFLA ».

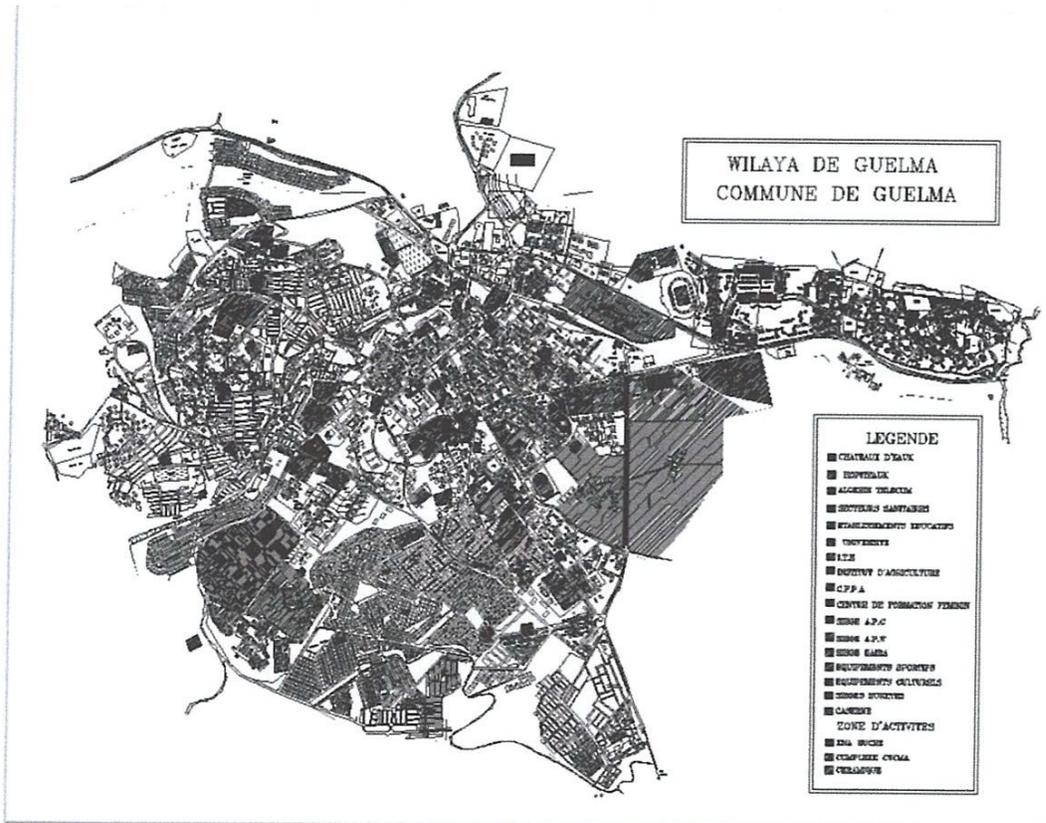
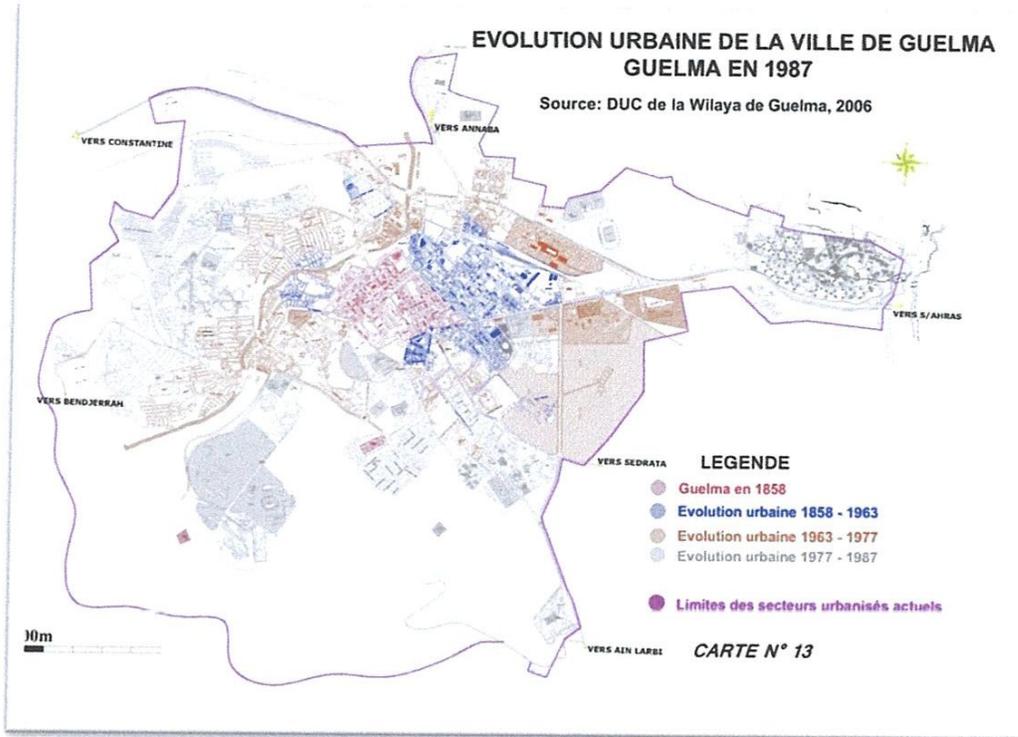
La croissance urbaine de ce quartier a marqué l'image de la ville de Guelma et ce à nos jours.

A l'indépendance, Guelma était dévastée, et toutes les archives locales brûlées par les Français désespérés.

La pauvreté, la maladie et le chômage représentaient les fléaux les plus redoutables ; ils étaient ainsi autant de défis pour l'Algérie enfin retrouvée.

2.3. Les cartes d'évolution de la ville de Guelma





3. Géologie de la ville de Guelma :

D'une manière générale, les roches de la ville de Gueima sont d'âge quaternaire ; la carte géologique montre que, seule, la partie Ouest possède des affleurements d'âge secondaire (Crétacé) et tertiaire (Eocène et Miocène), alors que le reste de la ville est occupé par les terrains quaternaires (*voir carte N° 7.*

De façon générale, le classement des zones urbanisables à Guelma s'établit comme suit (*voir carte N°8 :*

▪ **Terrains favorables aux constructions :**

Ce sont les terrains situés dans la partie Sud Est et l'extrémité Sud-Ouest de la ville, la pente varie de 5% à plus de 8% ; les sols sont constitués de grès en bancs épais, intercalés de lits argilo sableux, des calcaires avec des intercalations marneuses ou des conglomérats consolidés.

Les vastes surfaces à l'Est et Sud Est présente les meilleurs terrains pour une urbanisation continue, et un sol d'excellente portance pour les constructions collectives.

A l'extrémité Sud-Ouest, les blocs volumineux provenant de l'érosion des bancs épais de grès présentent des risques de tassement.

▪ **Terrains moyennement constructibles :**

Ils se situent au Nord Est et au Nord de la ville, leur pente avoisine les 5%, ces sols sont constitués d'alluvions anciens des terrasses de l'Oued Seybouse et ses affluents, formées de rares cailloux roulés, cailloux, sable et limons tassés.

Ce sont des sols mal tassés, qui présentent une capacité de portance de l'ordre de 1 bar, et nécessitent une prise en charge des eaux de ruissellement.

▪ **Terrains difficilement constructibles :**

Situés au Sud-Ouest et à l'Ouest, inclinés et très inclinés avec des pentes qui varient de 12% à plus de 15%, ils sont constitués de grès numidiens très durs et consolidés, ces sols possèdent une très grande capacité portante.

Les fortes pentes ne permettent pas de terrassements vastes, les voiries et réseaux divers seront très difficiles à réaliser, les coûts seront élevés.

▪ **Terrains peu favorables aux constructions :**

Ils sont situés à l'Ouest et à l'extrémité Nord Est, d'une pente qui varie entre 12% et plus de 15%.

Les sols sont constitués d'argiles du numidien, des argiles et des marnes à gypse du miocène.

De nombreux glissements actuels, récents et anciens, souvent de faible envergure, sont observés en amont de la route nationale Guelma Constantine, Guelma Annaba et le chemin de wilaya Guelma Commune de BENDJERRAH.

Ces terrains sont défavorables aux constructions, et tout projet d'urbanisation ne se fera qu'après une étude minutieuse par des laboratoires d'études des sols.

▪ **Terrains défavorables aux constructions :**

Ces terrains limitent la ville au Nord, ils présentent des pentes presque nulles.

Ils sont constitués d'alluvions récents des fonds des vallées de l'Oued Seybouse et ses affluents, formées de cailloux roulés et limons, les sols sont hétérogènes, très peu consolidés, et ayant une très faible capacité portante, ils sont très souvent inondés.

Ces terrains sont défavorables à la construction.

De façon générale, la zone de Guelma est constituée de tufs et calcaires lacustres, sur lesquelles est édifiée la ville de Guelma, l'extension de la ville vers le Nord Est et le Sud Est se fait sur du Soltanien qui est une terrasse de cailloux roulés, parfois encroûtés, nettement surélevée par rapport au rharbo, qui couvre la formation du Miocène, en longeant les cours d'Oued.

Selon le règlement parasismique Algérien, la ville de Guelma est située en zone II (de moyenne intensité), de la classification du territoire en fonction de l'intensité sismique.

4. Hydrologie de la ville de Guelma:

Le réseau hydrographique est constitué essentiellement par l'Oued Seybouse et ses affluents (Oued SKHOUNE et Oued El MAIZ), le réseau hydrographique est constitué d'une multitude de petits cours d'eau qui sont généralement à sec et qui servent de collecteur naturel pour les eaux de pluies ; la direction de l'écoulement superficiel est du Sud au Nord en général.

L'Oued Seybouse naît dans les hautes plaines semi-arides, sur le revers méridional de l'atlas tellien¹

D'une manière générale, le régime des écoulements des Oueds est fonction de la pluviométrie, de la pente et de la géologie.

La commune possède deux régimes d'écoulement :

- Ecoulement turbulent dans la partie Ouest
- Ecoulement lent dans sa partie Est.

Les pentes sont de plus de 25 % dans l'Ouest et le Sud de la Commune. Les pentes de 15 à 25 % occupent la majeure partie du Sud-Ouest et se prolongent vers le Sud ; elles sont très peu fréquentes.

Les pentes de 8 à 15 % annoncent le début de la plaine de Guelma ; au Nord, elles forment une ceinture qui se prolonge d'Ouest au Sud - Est avec des poches au Nord - Est et Sud - Ouest. Les pentes faibles (0 à 8 %) se prolongent du Nord - Ouest à l'Est tout en s'étalant; elles se remarquent aussi au niveau des lits d'Oueds.

¹ H. AMARCHI, « *Le bassin versant de SEYBOUSE* »2006, page 32

5. La morphologie de la ville de Guelma :

La morphologie générale intègre deux types de reliefs, avec une plaine au Sud-est, à l'Est et au Nord-Est, et des montagnes à l'Ouest, avec une faible inclinaison du Sud au Nord. Cette juxtaposition se retrouve dans le site lui-même, au niveau de la vallée de l'oued SKHOUNE qui coupe la ville en deux, ou qui la distingue en deux entités.

Localement, il s'agit d'une vallée dissymétrique avec un abrupt à l'Est et une pente plus régulière quoique assez forte à l'Ouest.

A l'Est, au départ de ce talus, s'est installée la ville coloniale, avec domination de la plaine et perspectives d'extension urbaine sur une surface relativement plane. La diffusion des axes vers le Nord-Est, l'Est et le Sud-est, dessinait déjà ces perspectives d'une ville dont le développement était dès le départ bloqué vers l'Ouest par la nature du terrain.

La partie Nord de Guelma intègre l'Oued Seybouse et ces affluents, qui longent la ville d'Ouest en Est, ce sont de vastes plaines à une très grande valeur agricole.

C'est sur ces terrains dits impropres à la construction que se réfugie et s'affirme l'habitat populaire appelé spontané, illicite ou autre. Et dès les années cinquante, le versant Ouest de l'oued SKHOUNE présentait les prémices d'une " urbanisation " en totale opposition à la ville coloniale ; c'est cet habitat qui s'affirme et marque une partie du paysage urbain de Guelma, après avoir subi des changements notables

6. Les Forêts de la ville de Guelma :

Superficie forestière :

113.182 ha, soit 31 % de la superficie totale se répartissant comme suit :

- * Forêts (Denses + Claires) : 32.098 ha,
- * Maquis et broussailles : 67.502 ha,
- * Parcours et Vides : 13.582 ha.

Total : 113.182 has.

Principales forêts :

- * Forêt de Beni Salah : réserve nationale riche en liège (12.657 ha)
- * Forêt de la Mahouna : d'une vocation récréative, s'étale sur 1.055 ha
- * Forêt de Houara : 3.589 ha
- * Forêt dense de Beni Medjled à Bouhamdane : 2.470 ha
- * Oued Ghanem : 3.330 Ha
- * Sfahli : 1.772 Ha
- * Guendoula : 1.684 Ha
- * El Manchar : 1.458 Ha
- * Taya : 982 Ha
- * O. Ghrara : 381 Ha
- * O. Touta : 224 Ha
- * Sellaoua : 150 Ha

Total : 29.752 Ha

Répartition des espèces principales par superficie :

- Chêne-liège + chêne vert: 18.330 ha
 - Eucalyptus : 3.650 ha
 - Pin d'Alep : 5.255 ha
 - Chêne Zeen : 2.201 ha
 - Cyprès : 1.174 ha
 - Pin Pignon : 119 ha
 - Pin Maritime : 1.369 ha
-
- Total : 32.098 ha

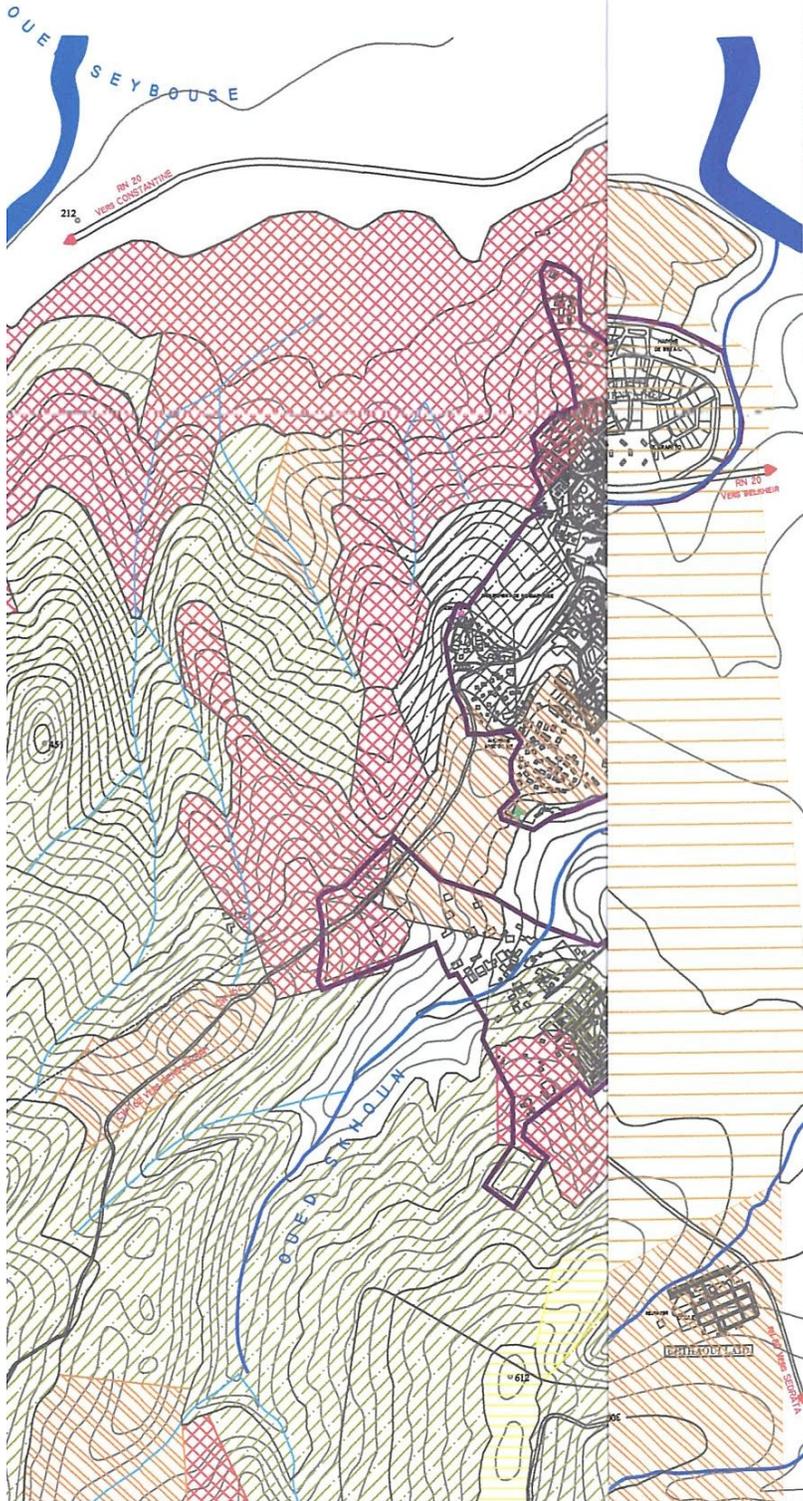
Données sur la conservation des forêts :

- Nombre de circonscriptions : 04
- Nombre de districts : 17
- Nombre de triages : 34 ¹

¹ Conservation des forêts



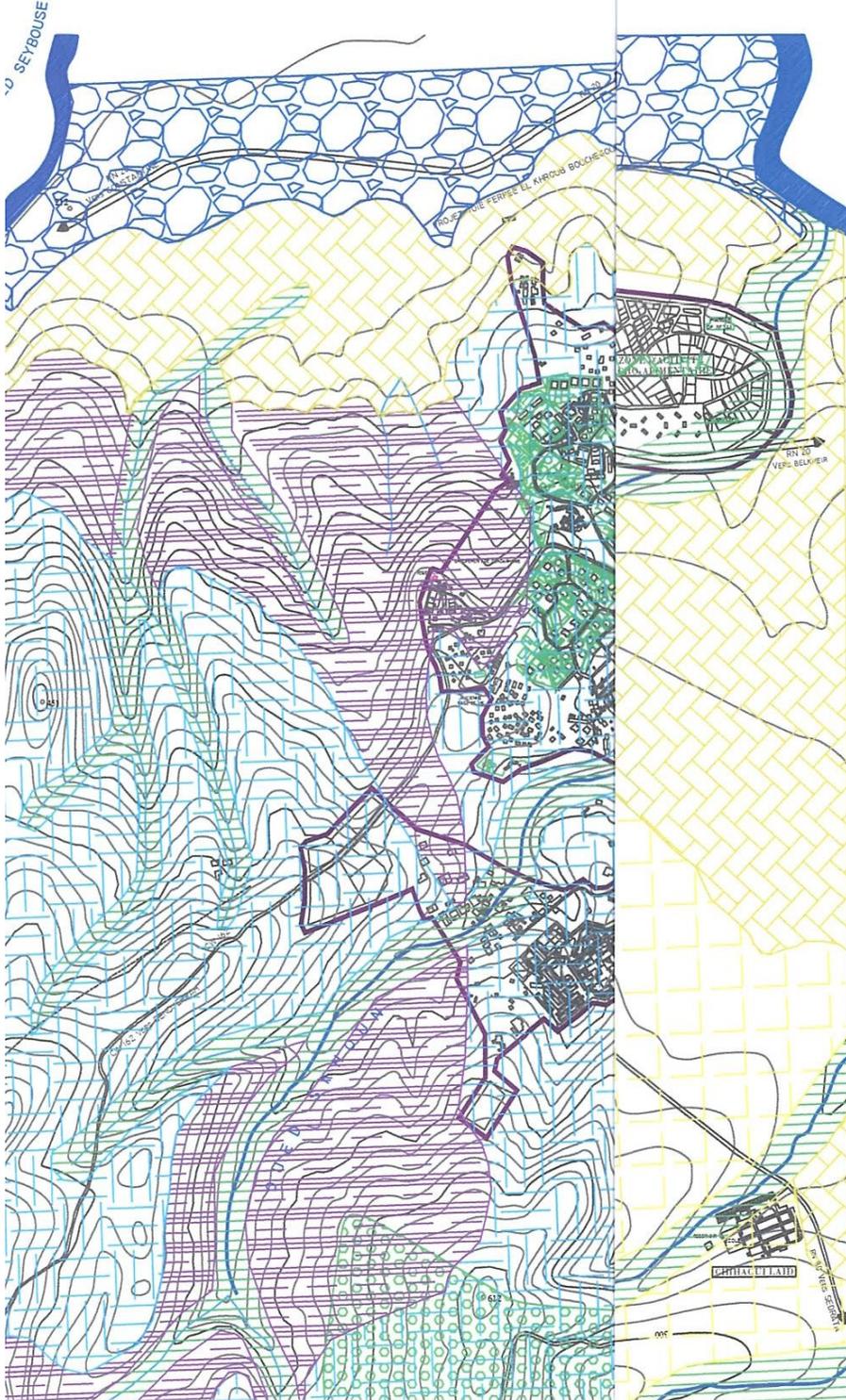
REVISION DU P.D.A.U INTERCOMMUNAL DE :
UELMA - BELKHEIR - EL FEDJOUJ - BEN DJERRAH



LEGENDE	
	LIMITE DU PERIMETRE URBAIN
	Maqam Echahid
	OUED
	CHAHARA
LES PENTES	
	PENTES INFÉRIEURES À 5%
	PENTES DE 5% À 6%
	PENTES DE 6% À 12%
	PENTES DE 12% À 15%
	PENTES SUPÉRIEURES À 15%



REVISION DU P.D.A.U INTERCOMMUNAL DE : IELMA - BELKHEIR - EL FEDJOUJ - BEN DJERRAH



LEGENDE	
	LIMITE DU PERIMETRE URBAIN
	Maqam Echahid
	OUED
	CHAARA
	FORET ESPACE VERT
TERRAINS FAVORABLES AUX CONSTRUCTION:	
	Grès du numidie et calcaire de travertine. Terrains en pentes inférieures de 5% jusqu'à 8%. Favorables pour des constructions verticales selon les
TERRAINS MOYENNEMENT FAVORABLES AUX C	
	Alluvions anciennes des terrasses de l'oued Seybouse Terrains en pentes inférieures à 5% souvent inondable Possibilité pour les constructions selon les fondations des eaux de surfaces.
TERRAINS DIFFICILEMENT CONSTRUCTIBLE	
	Grès du numidie et calcaire travertineux. argiles, sableux ou calcaires avec des intercalations r terrains en pentes de 12% à plus 15%. terrassements restreintes sur des banquettes étagées à la pente. Travaux de réalisations très difficiles et Possibilité pour des constructions selon les fondations
TERRAINS PEU FAVORABLES AUX CONSTRUC	
	Argiles de Numidie et argiles et marnes à gypses du Terrains en pentes de 12% à plus de 15%; présence d Sol instable nécessitant des murs de soutènement im ainsi la protections des fondations contre l'agressivité terrains difficiles à construire.
TERRAINS DEFAVORABLES AUX CONSTRUCTION	
	Alluvions récentes des fonds des vallées de l'oued Sey et ses affluents. Sol très faible capacité portante et ;
	Lits des oueds et chaabas.

7. Infrastructures de Base

La wilaya de Guelma dispose d'un réseau routier important et diversifié d'une longueur de **2.267,05** Km dont **293,4** Km de R.N. La densité routière (tous types confondus) est de **0,49** Km/km².

Répartition du réseau : année 2014

Type	Longueur (Km)	Observations
Autoroute (Est-Ouest)	1,9	
Routes nationales	293,4	
Chemins de Wilaya	421,05	
Chemins Communaux	1.550,79	
Dont non revêtus	799,73	
Ouvrages d'art (Nbre)	127	
Dont Sur R.N.	52	
C.W.	45	
C.C.	04	

- Le réseau routier de la Wilaya, diversifié et en bon état, a permis à celle-ci de jouir d'une position de carrefour régional assurant d'importantes liaisons notamment dans le sens Nord-sud où le trafic croît sensiblement.

Le réseau, en dépit de sa qualité, souffre de glissements répétés dû à la nature du sol. Ceci se traduit par des opérations d'entretien et de réparation du réseau souvent coûteuses

Le trafic RN en moyenne :

Année 2015

RN	Liaison	Trafic (v/ /j)	Observation
21	L.W Annaba- Guelma	13540	
80	L.W Skikda- Guelma	4080	

- Effectifs d'enseignants : 2.221 dont 1.694 femmes.
- Nombre d'écoles fondamentales : 82 (C.E.M).
- Nombre de classes : 1.223 salles de classes.

B. Principaux paramètres :

- Taux d'occupation par classe : 29 élèves/Classe.
- Taux d'encadrement : 16 élèves/Enseignants.

C. Répartition des infrastructures d'accueil et effectifs par Daira :

Daira	Nombre d'établissements	Nombre de salles de classes	Effectifs des Élèves
<i>Guelma</i>	19	299	9.482

10.1.3. Enseignement secondaire général :**Enseignement général + technique:**

A. Effectifs :

- Effectifs scolarisés : 23.234 élèves dont 14.140 filles.
- Effectifs des enseignants : 1.610 dont 1.087 femmes.
- Nombre de lycée : 38
- Nombre de salles de classes : 781 salles.

B. Principaux paramètres :

- Taux d'occupation par classe : 30 élèves/classe.

- Rapport divisions pédagogiques/classes physiques: 0.91
- Taux d'encadrement : 14,43 élèves/enseignant.

_Taux de Réussite global au Baccalauréat 2014/2015 : 54,75 %.

→ **Effectifs totaux :**

Effectifs des élèves : 115.465 élèves dont 58.197 Filles,
Soit 50,40 % du total élèves.

Effectifs des enseignants : 6.337 Enseignants dont 4.684 femmes,
Soit 73.92 % du total enseignants.

_ Le taux de déperdition scolaire : 3,53 % pour les 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} Cycle.

Dont _____

1^{er} et 2^{ème} Cycle : 2,91 %

3^{ème} Cycle : 7,68 %

Secondaire : 14 %⁵

10.1.4. Formation Professionnelle

- Nombre d'établissement : 13
- Capacité d'accueil : 3.900 p.p.
- Nombre de CFPA : 10
- 01 INSFP : 500 postes de formation.
- Annexes : 02 avec une capacité de 300 postes.

⁵ Direction de l'Education de Wilaya

Répartition des effectifs par centres et annexes (2015) :

Centres	Effectif en Formation Résidentielle	Dont Filles	Effectifs en Apprentissage
INSFP Kadour Djebabla Guelma 1	391	273	165
CFA Oumeddour A/Hak Guelma 2	249	113	557
CFPA Ben-Mars Ahmed Guelma	157	123	440
CFPA Sab Ali Guelma	308	228	412

Cours du soir : Dispensés par les différents centres de formation au profit de 963 stagiaires, en sus de 1077 femmes aux foyers.

Formation conventionnée : Dispensés par les différents centres de formation au profit de 387 stagiaires (en milieu carcéral, des travailleurs et en formation des jeunes de 16-20 ans).

Soit un total général de 7183 apprenants.⁶

10.1.5. Enseignement Supérieur : (Année Universitaire 2014/2015)

Nombre de places pédagogiques : 18.300

Nombre de Département : 18

Nombre d'étudiants : 15.151 dont

Inscrits nouveaux : 4.050 dont 2.872 Filles

Effectif global d'étudiants en graduation : 15.855

Nombre de boursiers : 11.004 dont 8.194 filles

⁶ Direction de la Formation Professionnelle

Effectif des enseignants : 757 Permanents dont 296 femmes

Les infrastructures pédagogiques (2014/2015):

Infrastructures	Nombre	Capacités Réelle Globale
Amphithéâtre	26	6.300
Halle de technologie	03	240
Salles de cours / T.D / T.P	257	12.236
Laboratoire 15-25	23	240
Salles de Dessin : 10	14	140
Bibliothèques	07	1.200

- Hébergement :

- * Nbre de Cité Universitaire : 07
- * Nombre de lits d'hébergement : 10.500
- * Nbre d'étudiants hébergés : 5.747 dont 51,7 % filles.
- * Taux global d'hébergement : 54,8 %

- Restauration :

- * Nbre de restaurant : 09
- * Capacité de restauration : 9.349 repas

- Encadrement :

- * Taux d'encadrement : 21 Etudiant / Enseignant ⁷

⁷ Université de Guelma

10.2. Jeunesse et Sports :(Situation au 31/12/2015)**Infrastructures existantes :** ⁸

Désignation	Nombre	Observation
- Maisons de jeunes	20	
- Salles omnisports	03	
- Salles polyvalentes	02	
- Salles EPS	/	
- Stades communaux	30	
- Stades omnisports	01	
- Aires de jeux	00	
- Piscine semi olympique	01	
- Piscine plein air	/	
- Complexe sportif de proximité (CSP).	12	
- Auberge de jeunes	04	
- Cité sportive (CIAJ)	01	
- CLS	01	
- Terrain de Proximité	64	
- Bassin de natation	01	

⁸ Direction de la Jeunesse et des Sports

10.3. Culture, Loisirs**1. Culture et loisirs**

Infrastructures existantes au 31/12/2015:

Désignation	Nombre	Etat
- Salle de cinéma	01	Réhabilité et en cours d'équipement
- Bibliothèque communale	34 FCCL	En cours d'équipement
- Bibliothèque de Guelma	01 PSD	Réalisation en cours
- Bibliothèque	01 PSD	Non lancé
- Théâtre municipale (régional)	01	Phase de réhabilitation 2012
- Théâtre romain	01	Etat moyenne
- Centres culturels communaux	13	Patrimoine de l'APC
- Maison de la culture	01	Etat moyenne
- Mémorial	Direction des moudjahidine	/
- sales de dépôt des objets antiques (au sein du théâtre romain)	/	/
- jardin épigraphique	01	Bon Etat

9

⁹ Direction de la Culture de la Wilaya

10.4. Tourisme

La wilaya de Guelma compte des potentialités touristiques suivantes :

*** Sites naturels et historiques :**

- _ Mosquée El Atiq à Guelma
- _ Théâtre municipal (19^{ème} siècle)
- _ Théâtre romain (4500 places)

*** Infrastructures existantes : Il existe :**

L'infrastructure d'accueil existante à travers le territoire de la wilaya englobe une capacité d'hébergement de 1.486 lits. Elle se compose de 06 établissements hôteliers classés dont la capacité d'hébergement est de l'ordre de 1.273 lits et 07 établissements hôteliers non classés pour une capacité de 213 lits répartie sur quatre (04) communes de la wilaya, (02 à Guelma, 02 à hammam Debagh, 02 à Héliopolis et 01 à Nechmeya).

- _ Un hôtel 03 étoiles (Mermoura) à Guelma

10.5. Santé et Protection Sociale :

Répartition des infrastructures lourdes et semi lourdes par établissement public : Année 2015

Établissements publics Hospitalier

Établissement Public Hospitalier	Situation		
	Nbre	Capacités	Indice (lits/1000 hab.)
Guelma (Okbi + Ibn Zohr)	02	426 lits	1,53

Établissements publics de santé de proximité

EPSP	Situation	
	Nbre	Indice
Guelma	09	01 / 30.863 hab.

Couverture légère :**_Salles de soins :**

* Nombre : 139 soit : 01 / 3728 hab.

_Unité de Dépistage et de Soins *U.D.S* (Soins Scolaire) :

* Nbre : 18 Soit 01 UDS / 6.153 élèves Scolaire.

_Laboratoire d'Hygiène de Wilaya : 01

Couverture médicale privée :**_Nombre de cabinets médicaux privés :**

* Nombre : 155 dont 72 Spécialisés (soit 01 / 4.378 hab.)

_Nombre de cabinets dentaires privés :

* Nombre : 59 (Soit 01 / 8.643 hab.).

_Nombre de pharmacies officines :

* Nombre : 121 (Soit 01 / 4.214 hab.)

_Nombre d'écoles paramédicales : 01 école de formation paramédicale à Guelma.¹⁰

10.6. Action Sociale :**Centres spécialisés : On dénombre :**

_Centre de protection de l'enfance à Guelma du 0 à 6 Ans (foyer pour enfants assistés) à Héliopolis:

Mission : Prise en charge des enfants assistés âgées de 0 à 6 Ans.

* Capacité théorique : 60 Bébés

* Capacité réelle : 19 Bébés

_Centre spécialisé de rééducation à Guelma :

¹⁰ : Direction de la Santé

Mission : Préparer l'enfant adolescent à travers des activités pédagogiques à l'insertion socioprofessionnelle

* Capacité théorique : 60

* Capacité réelle : 24

Centre psychopédagogique à Guelma :

Mission : prise en charge des enfants déficients mentaux dans le but de leur assurer le maximum d'autonomie dans les actes de la vie courante

* Capacité théorique : 121

* Capacité réelle : 120

Une école de jeunes «sourds-muets» à Guelma qui a été aménagée en 1998.

Mission : prise en charge pédagogique et éducative des jeunes sourds.

* Capacité théorique : 90

* Capacité réelle : 55¹¹

10.7. Postes et Télécommunications : (Année 2015)

1. Postes :

Equipements :

- Bureau de poste plein exercice : 52

Totalisant 217 guichets postaux. La **densité postale** est ainsi de **1 B.P. / 9.966 habitants.**

2. Télécommunications :

- Nombre de lignes (centraux téléphonique) : 74.524

- Nombre d'abonnés : 52.645

¹¹ Direction de l'Action Sociale

- Densité téléphonique (ligne/1000Hab) : 105
- Taux de couverture téléphone mobile : 94 % (pour les 03 opérateurs).
- Densité de raccordement au réseau Internet: 35 / 1000 hab.¹²

10.8. Affaires Religieuses et Culte

1. Etablissements : Année 2015

Désignation	Nombre	observation
Mosquées	147 opérationnelles	- 20 en Cours de réalisation - 27 en projet.
Ecoles coraniques	07	- 02 au chef-lieu de Wilaya.
Bibliothèques	//	- // au chef-lieu de Wilaya.
Nbre de livrets versets du Coran	1.260	- 184 au Chef- lieu de Wilaya.
Autres livres	175	Resalât El-masdjid
Associations	194	- 24 au chef-lieu de Wilaya.
Divisions coraniques	141	- 38 au chef-lieu de Wilaya.
Elèves	5124	Dont 2675 filles

1. Encadrement :

Désignation	Nombre	dont au chef-lieu de Wilaya
Inspecteur de l'orientation religieuse de l'enseignement coranique	01	01
Préposé aux bien wakfs	01	01
Imam professeur principal Moumtaz	01	00

¹² Direction des Postes et des Technologies de l'Information et de la Communication

Morchida dinia principal	01	01
Imam professeur	15	01
Morchida dinia	02	02
Imams modérés	51	08
Imam instuteur	26	06
Professeur de l'enseignement coranique	53	03
Maitre de l'enseignement coranique	44	07
Mouadhin	30	05
Quayems	77	12
Ensemble Wilaya	302	47

13

10.10. Commerce : Situation au 31/12/2015

Le secteur du commerce fournit d'importants efforts afin d'améliorer davantage les conditions de commercialisation en veillant à la promotion de la concurrence entre opérateurs économiques en procédant au control des pratiques commerciales et la lutte contre la grande spéculation et pratique anticoncurrentiel.

A / Concurrence et Prix

Au titre de l'année 2014, les services concernés ont enregistré 5718 interventions dont 898 sanctionnées par des procès-verbaux transmis à la justice et procédé à la fermeture de 164 établissements.

B / Control de la Qualité et Répression des Fraudes

Au titre de la même année une intense activité visant à lutter contre les mauvaises conditions de commercialisation et de vente des produits de large consommation (Lait, Viande, Pain ...etc.) et les risques de maladies à transmission hydrique (MTH). Ainsi les brigades de control ont effectué 8330 interventions sanctionnées par 846 procès-verbaux pour 951 infractions et 94 décisions de fermeture.

¹³ Direction des Affaires Religieuses

Quelques données statistiques :

- Nombre de marchés de gros : 01
- Nombre de marchés de détails : 11
- Nombre de marchés de proximités : 16
 - ✓ dont **02** en cours de réalisation¹⁴

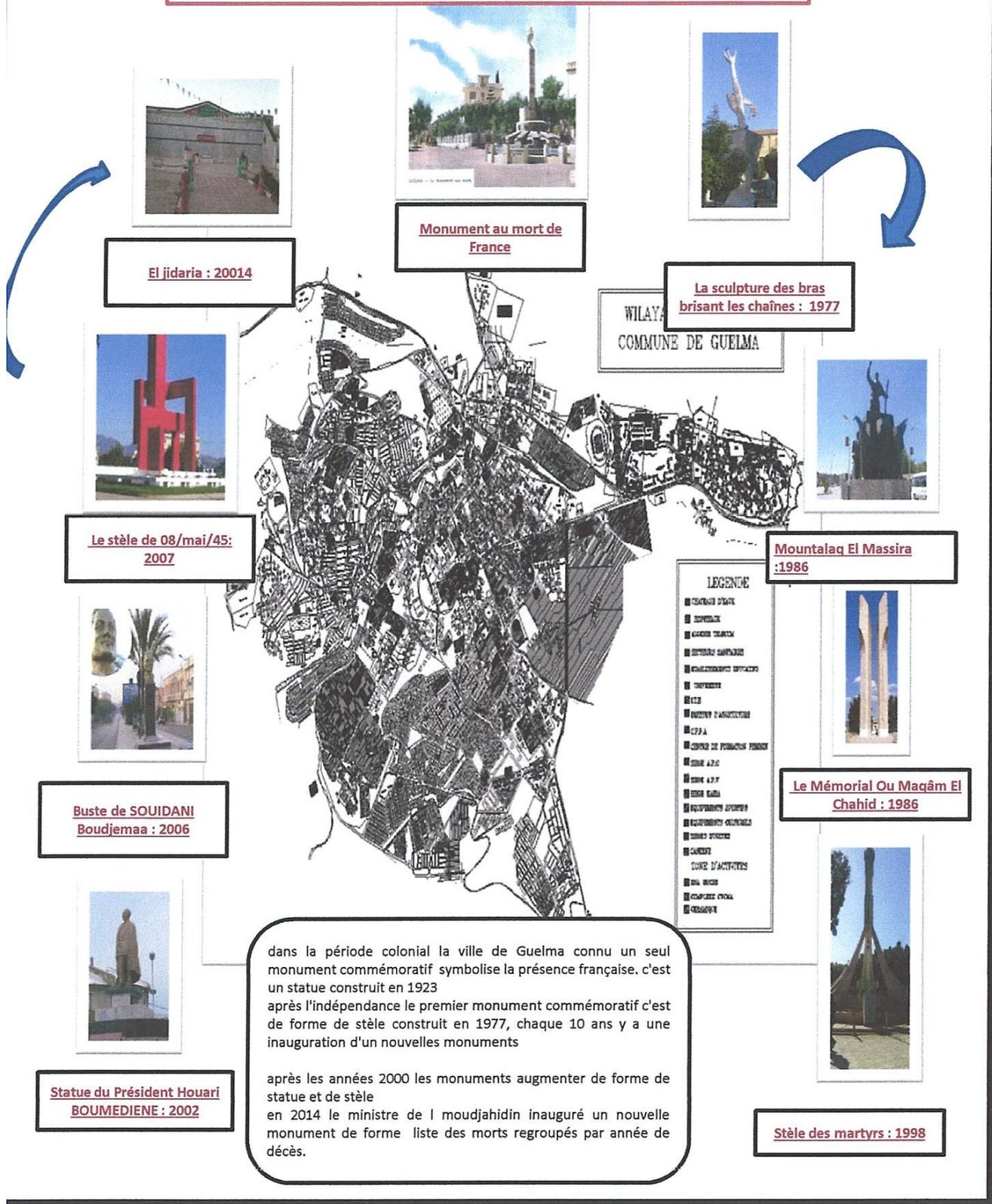
¹⁴ Direction commerce

REVISION DU P.D.A.U INTERCOMMUNAL DE
GUELMA - BELKHEIR - EL FEDJOU DJ - BEN D

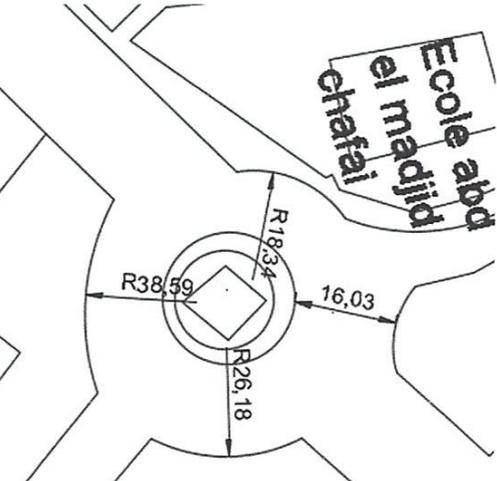
■	EQUIPEMENT PROJETE
■	EQUIPEMENT SPORTS ET DE DETENTE
■	EQUIPEMENT ACTIVITES COMMERCES ET TOURISME
■	EQUIPEMENT SOCIO-CULTUREL ET CULTUREL
■	EQUIPEMENT SANITAIRES
■	EQUIPEMENT ADMINISTRATIFS ET SERVICES
■	EQUIPEMENT SCOLAIRES
LISTE DES EQUIPEMENTS	
■	Maqam Eshahid
■	LIMITE DU PERIMETRE URBAIN
LEGENDE	



Chronologie urbaine De Monuments Commémoratifs Dans La Ville De Guelma

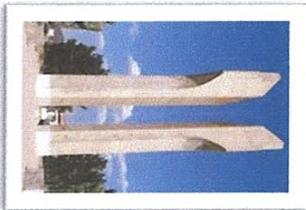
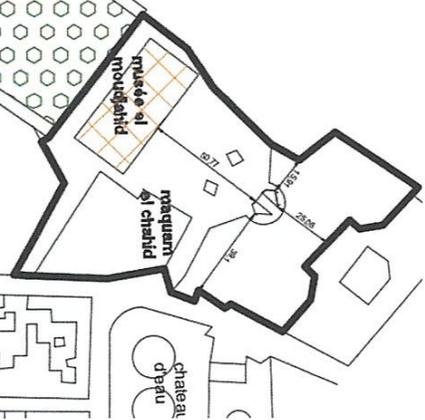
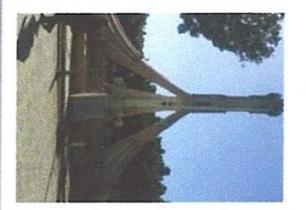
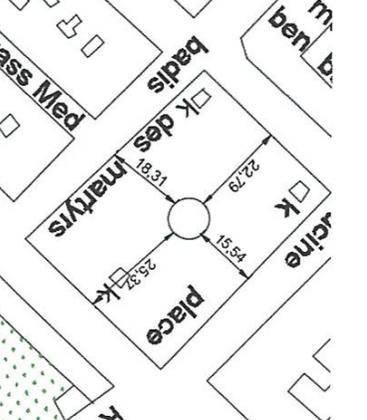


Analyse Des Monuments Commémoratifs De La Ville De Guelma

Les Monuments commémoratifs	Emplacement	La date de construction	Descriptifs (Forme, symbole, Et Matériaux de construction)	Les proportions
<p>Montalk El Masira</p> 	<p>Le monument situé dans un carrefour, Le carrefour choisi pour son édification tient compte de l'endroit où se sont groupés les patriotes organisateurs de l'événement, à « El Karmâte ».</p>	<p>1986</p>	<p>C'est un ensemble de neuf statues prenant corps dans un grand bloc</p> <p>comporte deux symboles :</p> <p>a) le point de départ de la manifestation du 8 /5 /1945.</p> <p>b) La relation liant étroitement le soulèvement en question et la révolution armée ayant libéré le pays, en ce sens que les personnages sculptés représentent les 9 années conduisant d'un fait historique à l'autre</p>	<p>La surface occupée par le monument 25 m² Hauteur : 5m</p> 

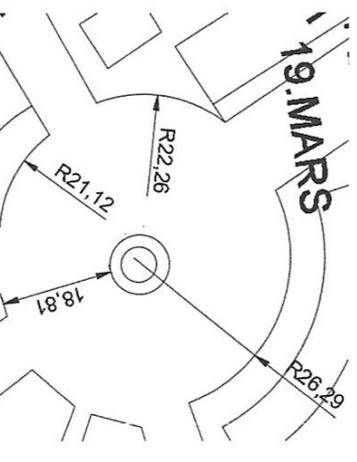
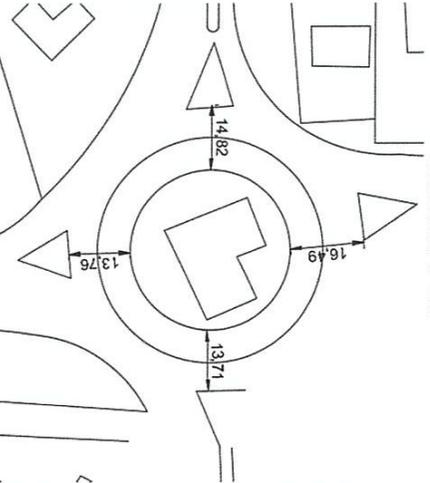
Deuxième partie :

chapitre 03 : Analyse et Diagnostic

<p>Maquam Echahid</p> 	<p>Le monument situé dans l'esplanade du musée moudjahid, il Edifié sur une butte à l'emplacement d'une ferme française rasée pour lui céder la place</p>	<p>1986</p>	<p>Deux tours caractéristiques et deux statues colossales de maquisards complètent l'ouvrage. Le mémorial abrite le musée de la révolution. les 2 tours signifie le 1 - 11 c'est le 1 novembre 1954</p>	<p>La surface occupée par le monument : 42 m² Hauteur : 9 m</p> 
<p>Le 1 novembre 1954</p> 	<p>Elle se trouve au cœur de l'ancienne ville, au centre de la place du même nom, entre la mosquée Ben Badis et le square Mustapha SERIDI, et plus précisément à l'emplacement de l'ancien kiosque à musique que les Guelmis de troisième âge ont connu.</p>	<p>8/mai/1998</p>		<p>La surface occupée par le monument : 80m² Hauteur : 5m</p> 

Deuxième partie :

chapitre 03 : Analyse et Diagnostic

<p>Statue De Le Président : Houari Boumediene</p> 	<p>Le meilleur carrefour de la ville a été choisi à son emplacement, en face de l'APW, place du 19 mars</p>	<p>2002</p>	<p>Forme de statue, L'artiste Mme DAHEL Z., l'a représenté dans sa tenue vestimentaire préférée, costume taillé sur mesure</p>	<p>La surface occupée par le monument : 28 m² Hauteur : 3.5m</p> 
<p>Le 8 mai 1945</p> 	<p>Le monument situe dans un carrefour</p>	<p>2006</p>	<p>Le monument est d'une forme géométrique de couleur rouge signifie le 8 mai 1945 lu de l'air juste Il est entouré d'une fontaine d'eau et un jardin de fleurs.</p>	<p>La surface occupée par le monument : 50m² Hauteur : 4m</p> 

Source : par l'auteur

I. Analyse de l'Aire d'étude :

Introduction :

Le but de cette approche, c'est d'analyser notre zone d'intervention pour pouvoir en tirer des informations, avoir un programme officiel, des normes et des réglementations auxquels on peut se référer, afin des nous aider dans la conception et la maitrise de notre projet.

Nous avons analysé l'aire d'étude par Une méthode d'analyse paysager on a divisé l'analyse par 3 système (naturel, anthropique, visuel) c'est une analyse adapté du livre PER UN'ANALISI DEL PAESAGGIO « metodo conoscitivo, analitico e valutativo per operazioni di progettazione e di gestione » traduction « Méthode cognitive, les opérations d'analyse et d'évaluation pour la conception et la gestion »

Présentation du site :

Le site compose part 3 éléments :

- 1- un terrain vide e pente de 7 %.
- 2- musée moudjahid c'est un musée de la révolution c'est une conception du l'architecte Laslo un architecte de Hongrie. et construit en 1986 par l'entreprise fojrol.
- 3- 3-C'est une grande esplanade Contient 2 statues des soldats de la révolution et un monument commémoratif « Maqam Echahid ».

Situation :

l'aire d'étude se situe dans la partie Nord-ouest de la ville de Guelma, limité par: la cité Mkhancha Abdelatif au Sud-Est, la route national N 21 Au Sud-Ouest, Et Un terrain vide au Nord



Carte N° 04 : Plan de situation
du terrain dans la ville de
Guelma
Source Google Earth

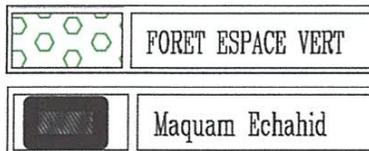


Carte N° 03 : Plan de masse
Source Google Earth

L'étude du site**I. Système Naturel :****Géotechnique:**

C'est un terrain difficilement constructible

- Le sol de notre site est constitué d'une formation géologique alluvionnaire dénommée "sable et argiles".
- Le terrain peut supporter une construction de R+5 donc c'est un sol résistant.



Carte N°05 : la carte géotechnique terrain

Source : PDAU de Guelma traité par l'auteur

Topographie du terrain :

Le terrain situé dans une zone des terrains accidentés peu favorable la pente supérieure à 12%



Coupe topographique du terrain

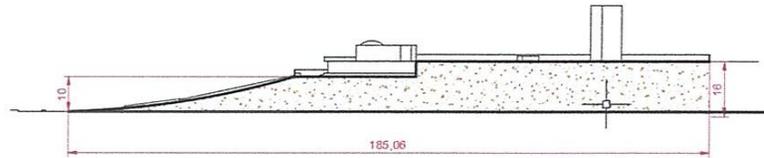
Source : Googl Earthh

La coupe topographique

La pente du terrain est de 16%

Le terrain est divisé en deux parties

- La première en pente
- La deuxième plate



Coupe topographique du terrain

Espace vert :

Le site compose de 70% d'espace vert ce espace divise par 3

- 1- Espace vert du musée et l'esplanade
- 2- Terrain vide en pente
- 3- La forêt



Carte N° 06: Espace vert du terrain

Source Google Earth

Climatologie du site :**Les Vents Dominants.**

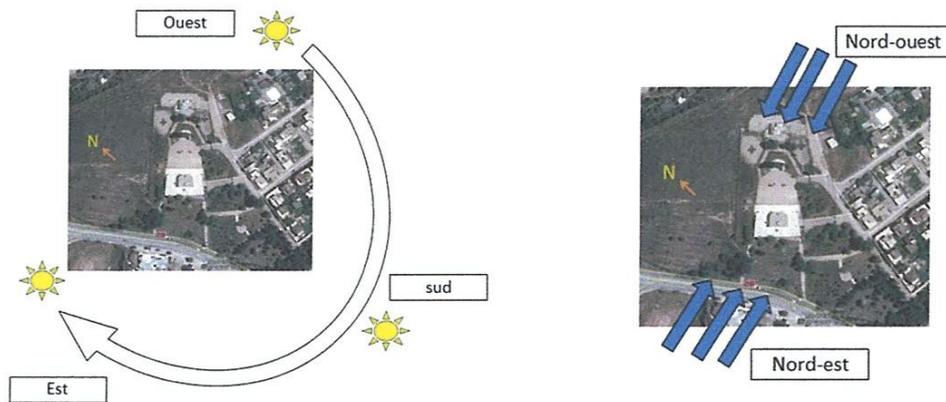
Les vents prédominants à Guelma sont d'une vitesse moyenne qui varié de 1.46 à 2m/s

Les directions des vents

Nord-ouest : une moyenne de 23.77%, ils atteignent leur maximum au mois de **décembre** et leur minimum au mois de **juillet** avec 10.36%

Nord-est : sont plus fréquents au mois de **juillet**, avec un maximum de fréquences entre les mois d'**octobre** et **février**

Le sirocco : Se manifeste au nord plus qu'au sud de la région, surtout en juillet de 6 à 7 jours en moyenne.



Conclusion :

- Notre site a un sol de bonne portance permettant l'implantation de constructions
- Notre site se trouve dans un climat subhumide hiver froid et étés chauds donc il faut éviter les déperditions thermiques en utilisant des techniques et des matériaux de constructions spéciaux, construction en double parois , l'utilisation d'isolant , les brises soleil ,choisir une belle orientation.

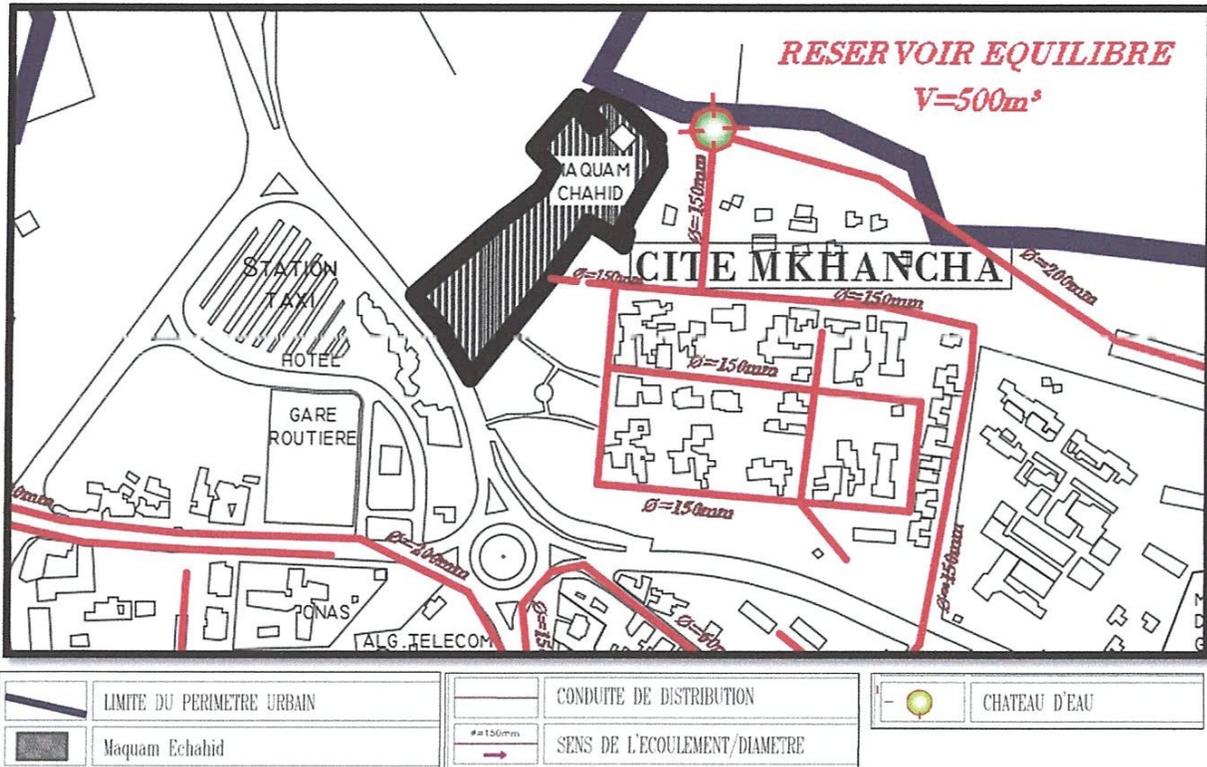
II. Système anthropique :

Etude des réseaux :

Réseaux AEP :

Carte De réseaux AEP du site

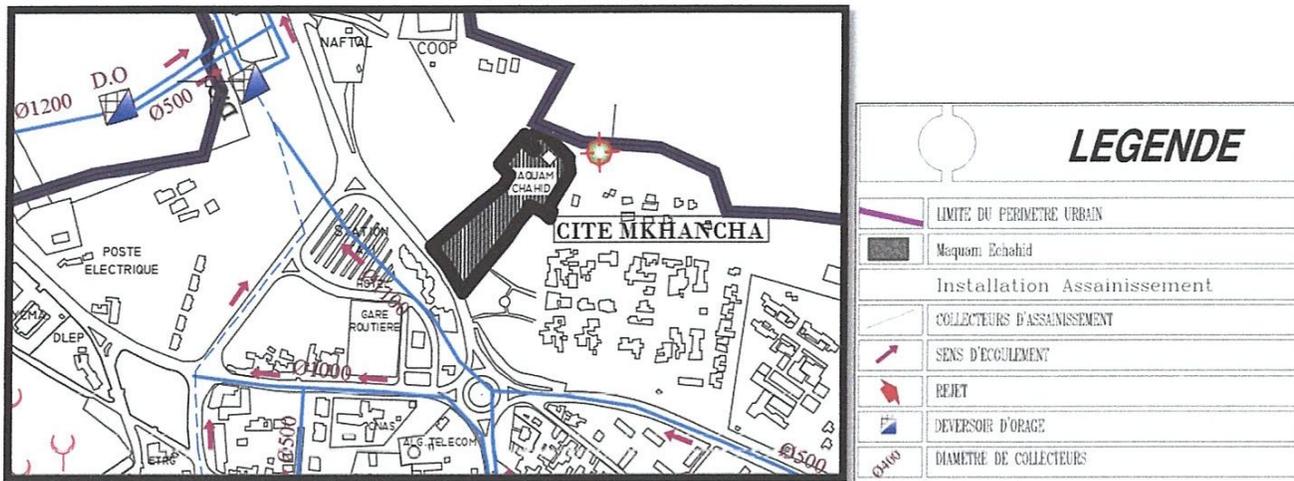
Source : PDAU de Guelma



- Le site est bien alimenté en réseau AEP
- Le conduite de distribution de $\varnothing=150\text{mm}$

Réseaux D'assainissement :**Carte De réseaux D'assainissement du site**

Source : PDAU de Guelma

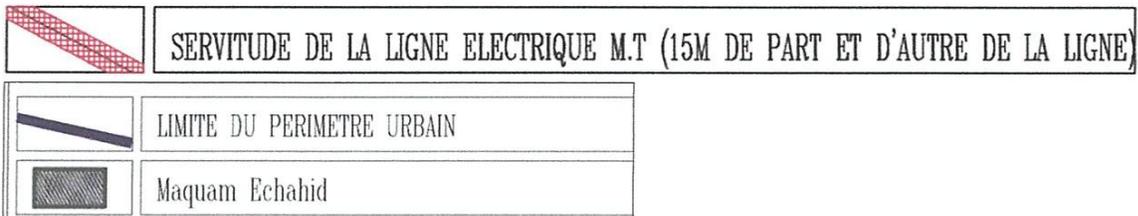
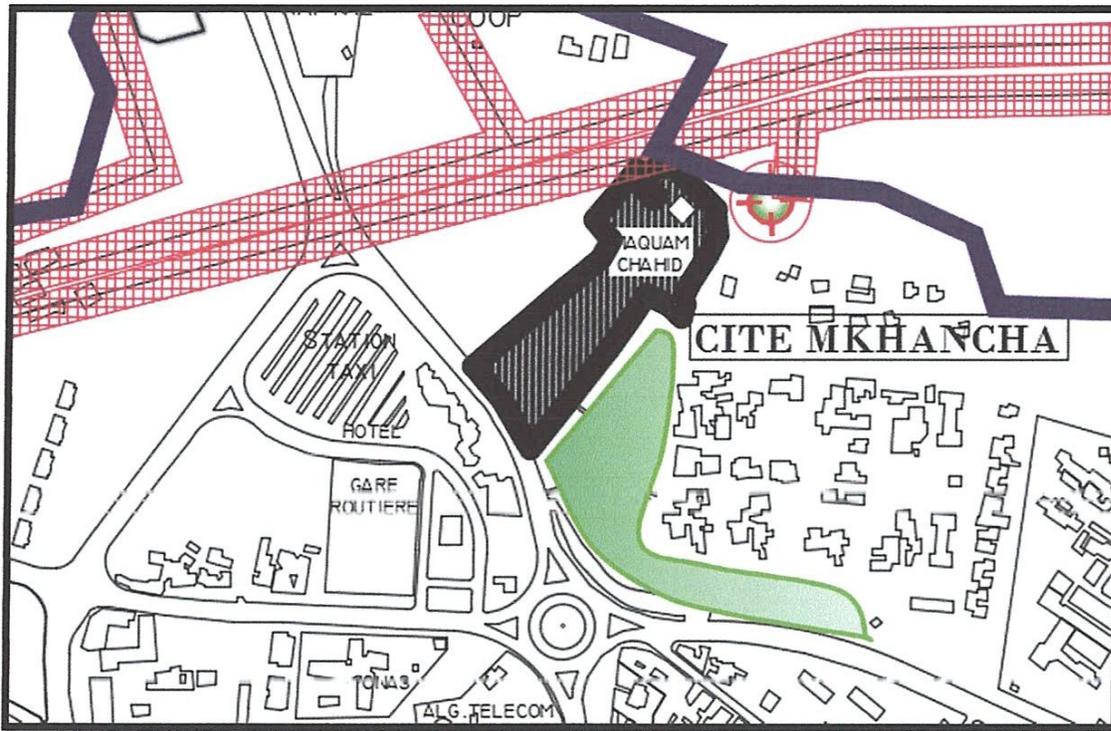


- Le site est bien alimenté en réseau d'assainissement
- la collection d'assainissement Laissez-passer à côté de notre site, c'est une collection de diamètre Ø=1100
- la direction de sens de décollements c'est nord-ouest du site

Les servitudes :

Carte De servitudes du site

Source : PDAU de Guelma



La ligne électrique e moyenne tension c'est une contrainte artificielle du site

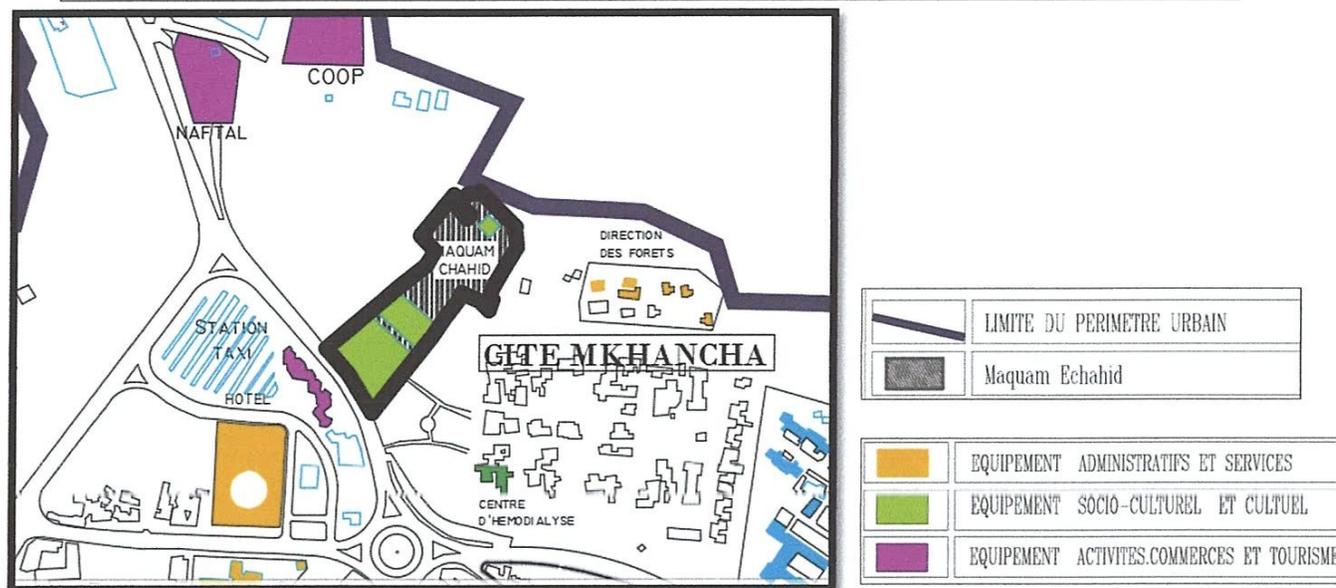
La ligne électrique de moyenne tension



Source : l'auteur

Équipement de proximité :**Carte D'équipement du site**

Source : PDAU de Guelma traité par l'auteur



Le site est entouré par des différents Équipements

Équipement administratif et service : la gare routière de la ville au sud et la direction des forêts au Nord-Est.

Équipement d'activité, commerces : station-service et marché militaire au nord-ouest et activité commerciale au sud.

Fig : Direction des forêts

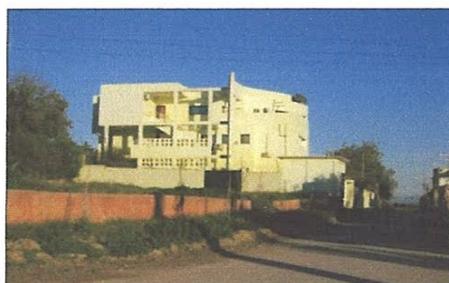


Fig : marché militaire



Fig : station-service



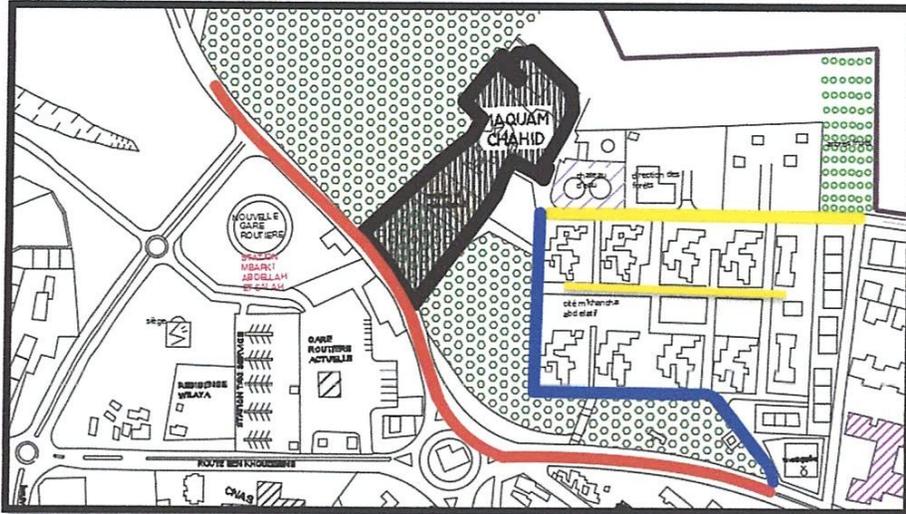
Source : l'auteur

Etude de morphologie :

Voiries Et Accessibilités :

Carte Des voiries du site

Source : PDAU de Guelma



	Maqam Echahid
les voiries	
	ROUTE PRIMAIRE
	ROUTE SECONDAIRE
	ROUTE TERTIAIRE

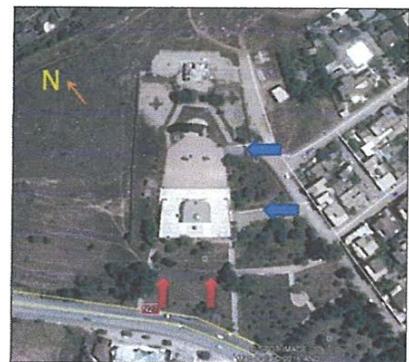
Accessibilité :

Le terrain a deux accès :

La 1ère est piétant : La route National N 21 est un axe très important dans le site par ce qu'est une voirie national double de 12 m de largeur avec un grand flux mécanique.

La 2ème est mécanique : une voie secondaire de la cité

Mkhencha Abed latif.



Type de voirie :

Voies primaires : infrastructure principale et importante en tant que liaison intra urbaine et extra urbaine

Voie principale

Voies secondaires : ce sont des axes d'articulation de la ville.

Voie secondaire

Voies tertiaires : ce sont des axes dynamiques à l'échelle

Voie tertiaires



Accessibilité du terrain

Source Google Earth
Traité Par L'auteur

Source : l'auteur

des quartiers.

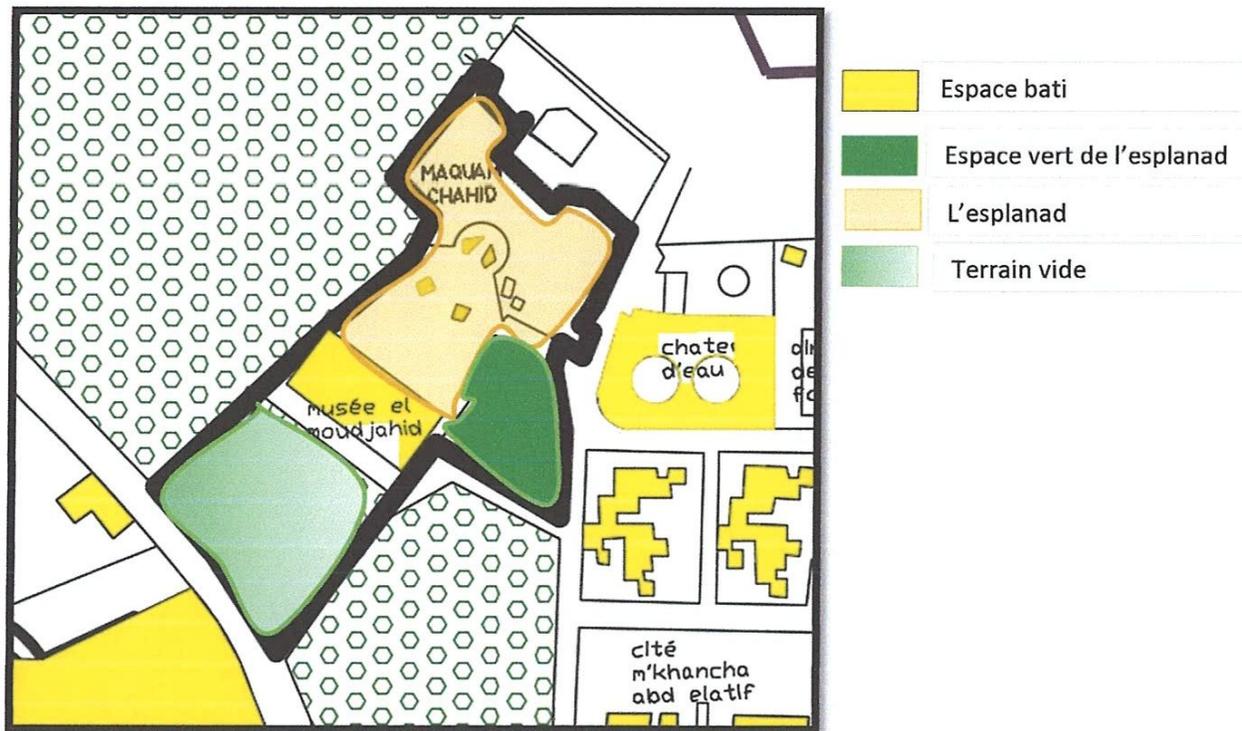
Diagnostic

- Les voies sont suffisantes dans leur largeur.
- Les axes primaires sont de grande communication avec la ville
- Flux mécaniques très fort sur les voies primaire et faible sur les voies secondaire et tertiaire

Bâti Et Non Bâti :

Carte Bâti Et Non Bâti du site

Source : PDAU de Guelma traité par l'auteur



L'espace bâti du site compose de 3 éléments :

- 1- Le musée Moudjahid
- 2- Les statues des soldats
- 3- Le monument « Maqam Echahid »

Fig : vue du musée Moudjahid



Source : l'auteur

Fig : vue général du monument avec les statues



L'espace non bâti compose de

- 1- Un terrain vide
- 2- L'esplanade
- 3- Espace vert de l'esplanade

Fig : vue général d'esplanade avec les statues et le monument



Source : l'auteur

Fig : vue d'espace vert



Source : l'auteur

Diagnostic :

- L'espace bâti occupe 30% du site par rapport l'espace non bâti occupe 70%.
- On a un déséquilibre dans la relation de la dimension verte au niveau du site.
- L'absence de mobilier de repos au niveau de l'esplanade.
- Manque d'éclairages.
- Espace vert non organisé.

III. Système visuel :

Nous avons délimité deux séquences principales par les deux accès du site

Analyse séquentielle :

Séquence I :

Séquence 01 : c'est un terrain en pente vide non urbanisable cause des servitudes la ligne électrique de moyenne tension.

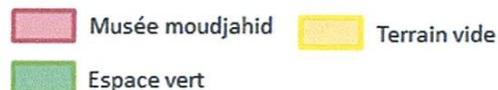
Séquence 02 :

C'est la façade du musée I moudjahid construction de R+1 dans un terrain en pente.

Séquence 03 :

C'est un espace vert divisé par 2 une partie du musée et la 2eme c'est une partie continue la forêt.

Fig : Découpage des séquences selon le champ visuel



Source : Google Earth traité par l'auteur

Fig : Vue à la route nationale 21 : avec les obstacles visuelle

La vue de la route nationale 21 compose de la façade principale du musée moudjahid et la forêt

En marque dans cette vue que la façade du musée négligeable par le nombre d'arbre qui compose une barrière visuel



Source : l'auteur

Séquence II :

Séquence 01 :

C'est un terrain en pente vide

Séquence 02 :

C'est l'axe secondaire et la façade latérale du musée moudjahid.

Séquence 03 :

C'est l'esplanade du musée moudjahid
Contient deux statue des soldats, des espaces verts et un monument commémoratif « Maqam Echahide » qui marqué l'esplanade

Fig : Découpage des séquences selon le champ visuel



- Musée moudjahid
- Espace vert
- Les statue des soldats
- Terrain en pente
- Maqam Echahid

Source : Google Earth traité par l'auteur

Vue à la voie de la cité Mkhéncha Abd Elatif : avec les obstacles visuelle



Source : l'auteur

L'étude des vues au niveau d'esplanade :

Au niveau d'esplanade, on a remarqué que le terrain est situé dans un endroit stratégique qu'il offre une forte qualité visuelle et spatial surtout la vue univers à ville de Guelma.

Fig : vue à la ville de Guelma



Source : auteur

Fig : vue à la ville de Guelma



Source : auteur

Fig : vue à la ville de Guelma



Source : auteur

Fig : Vue A Cité Mkhancha Abed Elatif



Source : auteur

Synthèses :

L'AFOM est une méthode d'analyse qui peut être utilisée dans le cadre de l'évaluation de projet. Elle consiste en l'identification et la comparaison des facteurs positifs et négatifs dans l'environnement interne et dans l'environnement externe à celui-ci c'est une grille qui peut nous aider à évaluer et réorienter notre projet en identifiant les atouts et les faiblesses qu'il présente, ainsi que les opportunités et les menaces auxquelles il fait face.

L'utilisation de cette méthode nous a permis d'établir le tableau suivant :

systemes	Atouts	Faiblesse	opportunité	Menace
Systeme naturel	- Une topographie de terrain qui encourage l'intégration des projets à la hauteur.	- Le terrain accidenté a une pente de 16% -		
Systeme anthropique	- Position stratégique (proximité géographique avec le centre-ville) - Axe routier qui a d'importance sur plusieurs échelles - Axe important dans la ville - Une bonne liaison par les réseaux (AEP, Assainissement, gaz et électricité)	- Une faible accessibilité - Position stratégique n'est pas mise en valeur - Un conflit d'usage expliqué par la préconception des aménagements qui ne répondent pas aux besoins des usagers - Population fragilisée. Marginalisée. - Un risque de feux de forêt	- La richesse monumentale et historique - Site en pleine mutation Développer une polarité propre à l'entité	- Manque de sécurité - Manque d'exploitation des potentialités du site - Un risque technologique (servitude de moyenne tension)
Systeme visuel	- La situation du site en pente pour une bonne exposition - Paysage naturel riche et diversifié qui présente un moteur de l'attractivité touristique	- La forêt c'est un obstacle visuel - Le nombre d'arbres qui obscurcit la vision du musée	- Image et identité culturelle	

Conclusion

Avec la fin de cette partie nous allons clore la première partie après avoir récolté toutes les données du site que nous avons jugées nécessaires pour l'élaboration de notre projet.

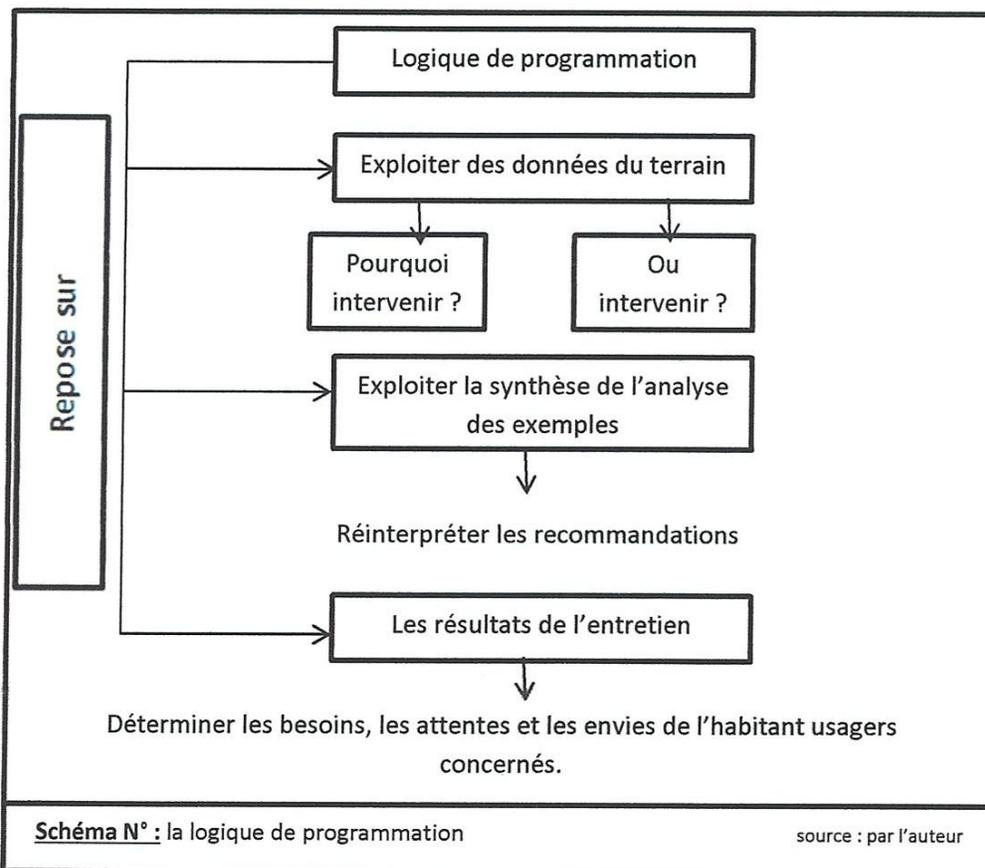
Chapitre IV :
Orientation générale

Introduction :

Comme l'indique le but de notre mémoire c'est « Comment rendre l'attractivité des monuments commémoratifs à l'échelle de la ville de Guelma ? » notre intervention sur le site porte principalement sur ce but, une intervention urbaine d'envergure qui donne en prime l'amélioration de la qualité qu'elle soit d'ordre architectural, paysager, environnemental.

Pour ce faire nous allons, dans le présent chapitre, essayer de synthétiser les données recueillies dans la partie analytique de notre mémoire.

Ayant fait l'objet d'un important travail d'investigation, nous espérons que ces informations nous seront crédibles et fiables pour la mise au point d'une programmation qualitative pertinente concrétisée par un scénario qui sera le point de départ vers un projet d'aménagement réussi.

La logique de programmation :

Ce qu'on doit comprendre de ce schéma :

La logique de cette programmation, selon laquelle nous allons travailler, repose les éléments que nous avons traités dans la partie en val, qui sont :

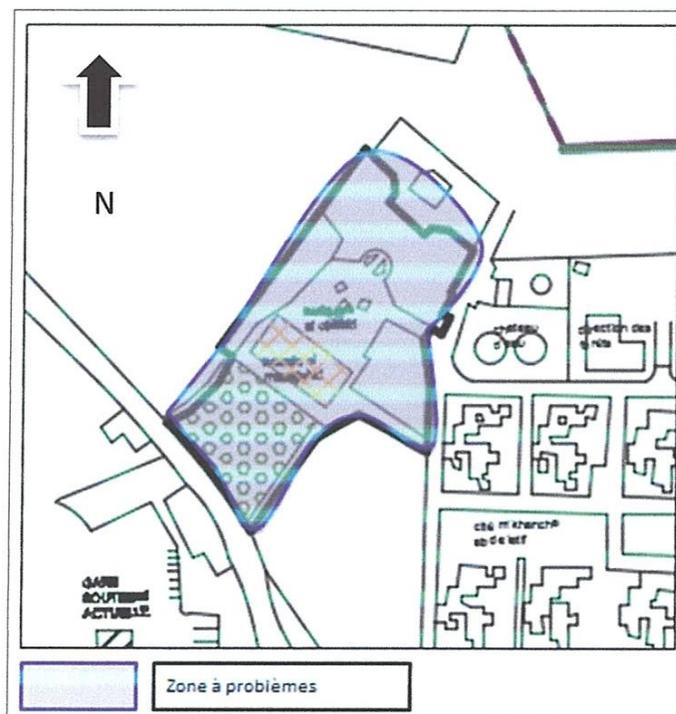
- ✓ Les données de l'analyse du terrain.
- ✓ La synthèse de l'analyse des exemples
- ✓ Les résultats de l'entretien.

Nous allons essayer dans ce qui suit expliquer cette logique point par point tout en la projetant sur notre cas d'étude.

1. Les données de terrain :

L'analyse du site nous a permis de mettre le doigt sur des anomalies fonctionnelles et des problèmes ponctuels au sein du musée et l'esplanade.

Fig N° : vue en plan de site d'intervention



Source : l'auteur

Après avoir déterminé les problèmes et limité le périmètre d'intervention nous allons pouvoir réfléchir aux moyens d'intervention : comment intervenir efficacement afin de remédier à tous les constats négatifs ? Quel sont les moyens techniques par lesquels nous allons procéder ? Cela se traduira par le choix des types d'interventions urbaines et

l'établissement d'un zoning des actions à mener, ce point sera traité ultérieurement (partie conceptuelle)

2. La synthèse de l'analyse des exemples :

Cette étape nous a permis de recueillir quelques recommandations que nous allons utiliser pour passer à l'action d'aménagement, ces recommandations recouvrent quelques étapes qu'il faut suivre pour attirer l'attractivité au monument commémoratif Et qui facilitent l'établissement de l'intervention.

- ✓ La conception du monument c'est la cause d'un évènement historique.
- ✓ La plus par des monuments sont situés dans une place publique.
- ✓ Aménagement de qualité au tour des monuments commémoratif

3. Les résultats de l'entretien :

Nous avons réalisé cet entretien public avec les habitants de la ville de Guelma usagers du monument commémoratif. Nous nous sommes adressés à une cinquantaine de personnes environ, parmi eux des habitants qui vivent dans la ville et en dehors de la ville (passager)

Cette enquête a eu pour outil le questionnaire (cf. Annexe). Nous avons formulé les questions sous forme de thèmes dans le but de déterminer les besoins des populations, de prendre conscience de leurs attentes et de déceler leurs envies en matière de :

- ✓ Comprendre les sensations des populations
- ✓ Les types des monuments commémoratifs préférés
- ✓

Nous allons maintenant traiter les résultats de ce questionnaire, que nous avons organisé en tableau Successifs chacun d'entre eux porte la question posée et le résultat de l'enquête.

NB : la difficulté de ce travail fut sur le plan de la communication avec les citoyens. Les questions sont formulées dans une langue étrangère (le français) pour des soucis pédagogiques, et quelques mots techniques sont utilisés (Amélioré,...) Afin de remédier à ce problème nous avons essayé de traduire (en arabe) et de banaliser les questions pour avoir le plus d'interaction possible.

Résultat De L'entretien

Thème : 01		Q : 01		Q : 02				
Identification		Connaissez-vous c'est monuments ?		Quel est le monument le plus connu ?				
Réponse	Oui connu tous les monuments	Connus les monuments du centre-ville	Connu moins de 5 monuments	Monument Montalq El Massira	Statue Houari Boumediene			
Pourcentage	56%	24%	20%	54%	46%			
Catégorie	Les hommes	Les gens qui vivent à l'extérieur du centre-ville	Les femmes	souvenir d'enfance	un président a une place dans la société			
Thème : 02								
Comparaisons		Q : 01						
Réponses		Préférez-vous la ville de Guelma avec ou sans monuments ?						
Pourcentage	Oui	Non						
Catégorie	64%	36%						
Arguments Religieux								
Thème : 03								
Sensation		Q : 01		Q : 02				
Réponse		A votre avis quel est le monument qui symbolise la ville ?		Quel est le monument le plus visible ?				
Pourcentage	Montalq El Massira	le Statue de Houari Boumediene	La stèle du 8 mai 1945	Maquam echahid	Montalq El Massira	le Statue de Houari Boumediene	La stèle du 8 mai 1945	
	52%	30%	16%	2%	40%	16%	24%	20%

Catégorie	souvenir d'enfance	un président a une place dans la société	La forme du monument				
Thème : 03							
Sensation	Q : 03 Utilisez-vous les monuments comme point de repère ou non ? si oui quel est le plus		Q : 04 Quel est le monument le plus bien placé ?			Q : 05 Quel est le monument le plus bien placé ?	
Réponse	Non	Oui statue Houari Boumediene	Maquam echahid	le Statue de Houari Boumedie ne	La stèle du 8 mai 1945	Montalq El Massira	La sculpture des bras brisant les chaines
Pourcentage	70%	30%	32%	30%	40%	32%	44%
Catégorie							Stèle de martyrs
Thème : 03							
Sensation	Q : 06 Aimez-vous voir d'autres monuments dans la ville ou non ?		Q : 07 Il y a des gens qui disent le nom de Hubble sur les monuments, à votre avis pourquoi se norr ?!			Q : 08 Combien de fois vous visité monument de Maquam Echahid et le musée moudjahid?	
Réponse	Oui	Non	oui	Non	Un foie	2 fois	Plus de 3 fois
Pourcentage	42%	58%	48%	52%	24%	50%	26%
Catégorie							
Thème : 03							
Sensation	Q : 09 Dans cette place de monument est ce que vous célébrez un événement ou non ?			Q : 10 A votre avis pourquoi ce monuments Marginalisé malgré la présence du musée ?			
Réponse	Oui	Non		Son emplacement loin de centre de la ville		Problème d'accessibilité et de circulations	

Pourcentage	80%	20%	40%	60%
Catégorie				
Thème : 04 Proposition	Q : 01			
Réponse	Quelles votre proposition pour améliorer les monuments dans la ville de Guelma ?			
Pourcentage	Crée une conception respecte notre religion		Réaménagé les palaces des monuments	
Catégorie	35%		65%	
	Arguments Religieux			

Tableau N° : résultat de l'entretien

source : par l'auteur

4. Les enjeux principaux:

<u>Les Enjeux</u>	<u>Les objectifs</u>	<u>Les contraintes</u>
Enjeux à l'échelle de la ville de Guelma		
<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer l'articulation entre le site et la ville. - Régler les échanges et les déplacements - Aménager la continuité perceptible du paysage - Identifier et organiser le site 	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer le confort des promeneurs et de favoriser les déplacements de puis le centre-ville et faciliter le déplacement et l'animation - Améliorer l'image du site - Conserver l'aspect polyvalent de cet espace pour accueillir les fêtes de l'indépendance 	<p>Les moyens économiques et la durée</p>
Enjeux à l'échelle de chaque espace		
<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer l'existence du monument et du paysage - Améliorer le cadre qualitatif de l'esplanade - Améliorer le cadre bâti du musée - Requalifier et marquer les entrées du musée - Revaloriser les façades du musée. - Valoriser le potentiel culturel 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en lumière du monument - Organiser des animations (spectacles, événements). - Requalifier l'esplanade par des aménagements et mobilier urbain adéquats - Revaloriser le site par des aménagements de qualités - Moderniser les façades (par des couleurs, textures, matériaux) 	<ul style="list-style-type: none"> - La possibilité de démolir Les moyens économiques et la durée La topographie du site

I. Partie01 : Scénarios et interventions:

Vers une valorisation du monument commémoratif

Idée de base :

Dans le but de valorisation du monument ainsi tenir au courant l'attractivité au site

Dans ce cas, on va d'abord garder l'identité physique du site, en suite on va consolider la connexion entre ces espaces dans le but de attiré l'attractivité au monument et le site.

Le Scénario :

Ce scénario commence par la division du périmètre en trois zones

La première zone : l'esplanade.

La deuxième zone : le musée moudjahid.

La troisième zone : le terrain d'intervention.

Fig : les trois zones du site



Source : l'auteur

Les schémas des scénarios :

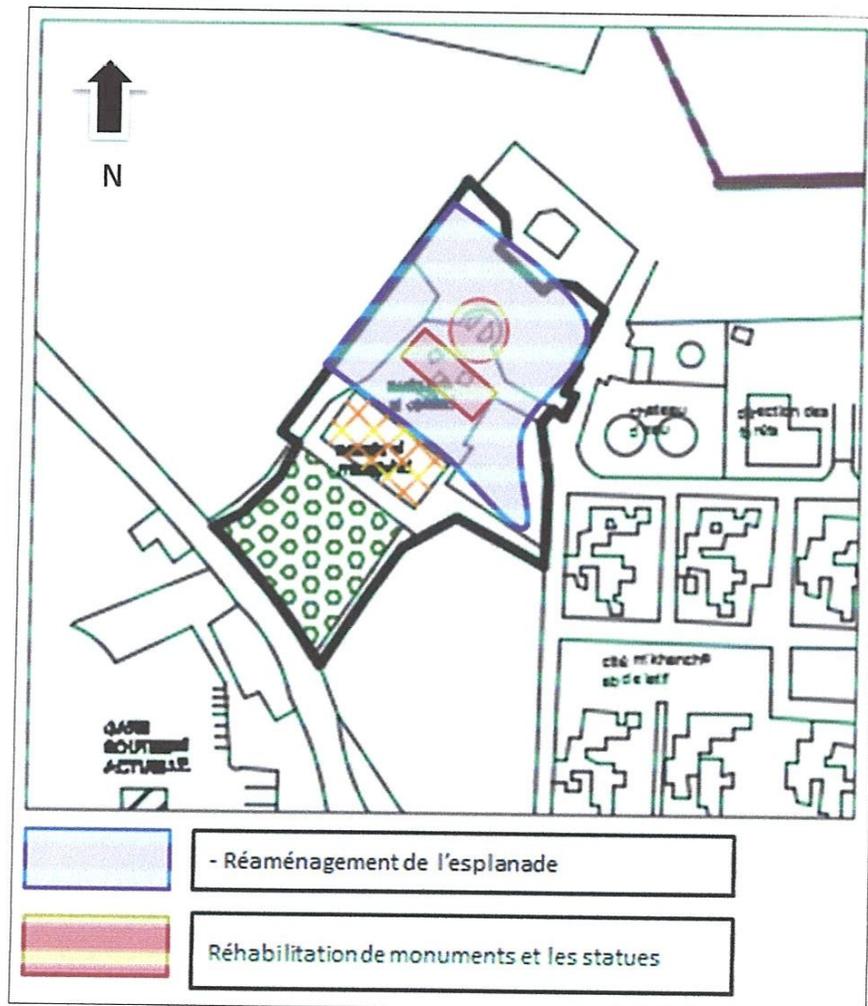
A travers cette opération de valorisation nous nous sommes fixées des objectifs qui concernent toute l'étendue de notre périmètre d'intervention :

- ✓ Amélioré le site d'intervention.
- ✓ Attiré l'attractivité au monument commémoratif « Maqam Echahid »

Auxquels nous joignons des scénarios d'ordre physique et fonctionnel que nous exposons par zones :

1- Au niveau de l'esplanade :

Fig : schéma de scénario 01 d'aménagement



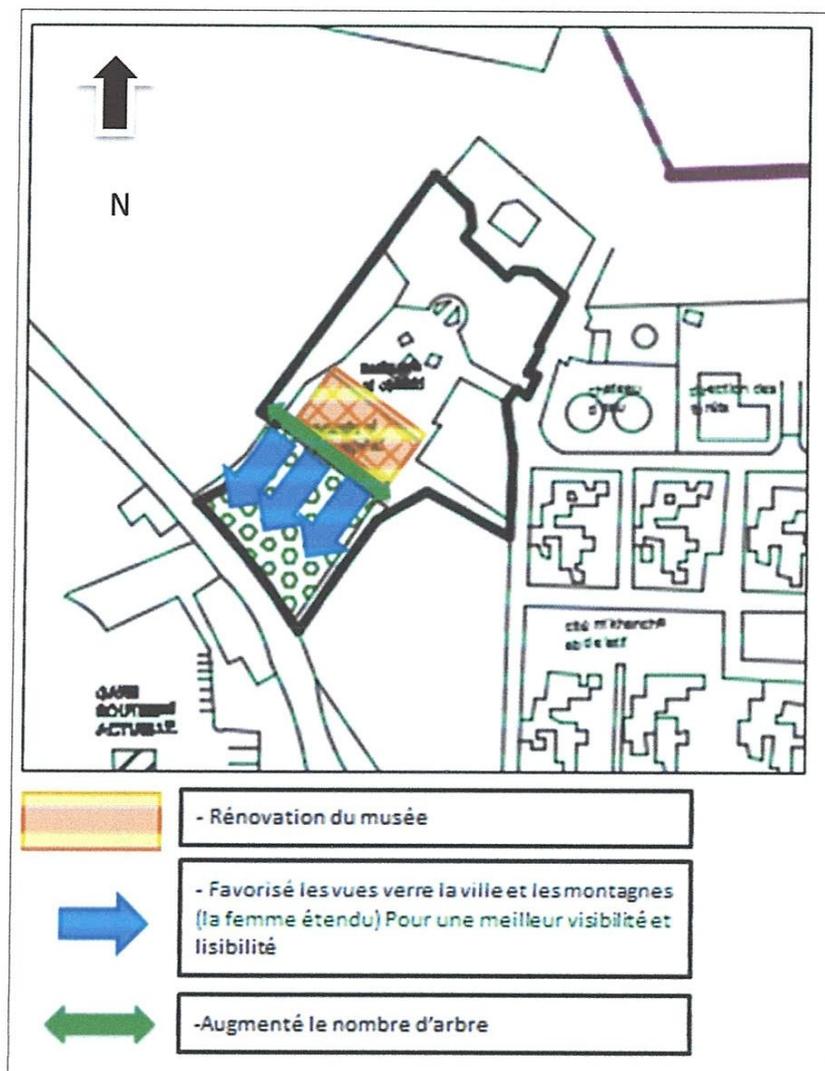
Source : l'auteur

La lecture de la carte ci-dessus permet de cerner les principaux axes que nous nous sommes déterminés au niveau de l'esplanade et qui sont les suivants :

- ✓ Réaménagement de l'esplanade.
- ✓ Réhabilitation du monument et les statues.

2- Au niveau du musée moudjahid :

Fig : schéma de scénario 2



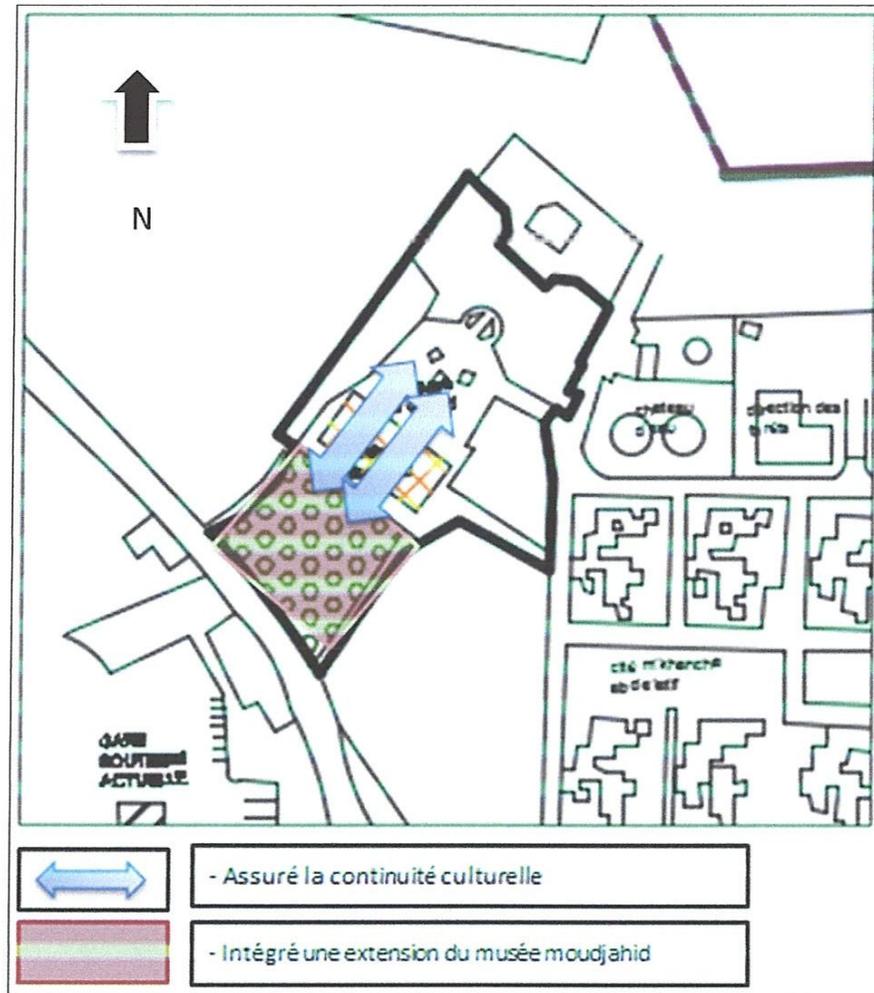
Source : l'auteur

La lecture de la carte ci-dessus permet de cerner les principaux axes que nous nous sommes déterminés au niveau du musée et qui sont les suivants :

- ✓ Rénovation du musée.
- ✓ Favorisé les vues vers la ville et les montagnes (à l'est) pour une meilleure visibilité et lisibilité.
- ✓ Augmenté le nombre d'arbres au niveau de la façade principale.

3- Au niveau du terrain vide :

Fig : schéma de scénario 2



Source : l'auteur

La lecture de la carte ci-dessus permet de cerner les principaux axes que nous nous sommes déterminés au niveau du terrain vide d'intervention et qui sont les suivants :

- ✓ Assuré la continuité culturelle
- ✓ Intégré une extension du musée moudjahid

- ❖ En reniant toutes les données requises dans cette partie qui lui-même synthétise le travail élaboré en val, nous avons pu établir les interventions générale par lequel nous abordons l'esquisse de notre projet.

Les interventions générales :

	<u>Action</u>
Monuments et place	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabiliter le monument « Maquam Echahid » et les statues, - Aménager la place: <ul style="list-style-type: none"> • Intégrer la mobilité urbaine de qualité • Mise en place de revêtement de qualité • Mettre en scène l'eau dans valorisation du paysage
musée	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabiliter les façades du musée par l'intégration du style moderne - Rénovation du musée à l'entériner - Marqué les entres du mussé - l'intégration d'exposition en plein aire - Créé des activités évènementielles en plein aire
L'extension du musée	<ul style="list-style-type: none"> - Intégré une extension du musée moudjahid pour la continuité de l'activité culturelle - Recueillir le musée moudjahid et de l'expansion sous forme d'un musée archéologique

Tableau : tableau des interventions d'aménagement

Source :Par l'auteur

II. Partie 02 : les caractères générales

Introduction :

D'après l'approche analytique qu'il s'agit des enjeux, le scénario et enfin les interventions. Nous synthétisé que notre projet c'est l'aménagement de l'esplanade, réhabilitation du monument commémoratif, rénovation du musée moudjahid. Construit une extension du musée.

Pour comprendre plus notre projet on a étudié des exemples est des articles, pour plus de comprendre les caractères générales de chaque intervention.

Et cette étape est nécessaire dans la mesure où elle guide réellement la prise du programme.

I. Les actions à mener :

Les actions que nous allons mener sur le site sont des interventions urbaines que nous avons choisies à partir des problèmes ponctuels de chaque zone de ce dernier dans ce qui suit, nous donnons quelques définition qui nous aideront à mieux apprécier les différents types d'interventions urbaines.

1. Définitions des interventions urbaines choisies :

1.1. La rénovation urbaine :

Selon le JORA, c'est ; » toute opération physique qui sans modifier le caractère principale d'un quartier constitue une intervention profonde sur le tissu urbain existant pouvant comporter la destruction d'immeubles vétustes et le cas échéant, la reconstruction sur le même site, d'immeuble neufs »¹

1.2. La réhabilitation urbaine :

Une réhabilitation c'est : réaménager un bâtiment ou local en gardant l'aspect extérieur et en y améliorant le confort intérieur. La réhabilitation suppose le respect du caractère architectural des bâtiments. En d'autres termes, il s'agit de conserver une partie d'un ouvrage (façade ou structure, entièrement ou en partie) et en remanier plus ou moins profondément une autre. On rase les murs, on retire tout, seul reste la façade.

Bien généralement, la réhabilitation concerne les bâtiments anciens comme les granges, les vieilles fermes, les anciennes églises... Le plus souvent, pour des raisons culturelles, lorsqu'une construction est classé monument historique ou qu'elle est inscrite à l'inventaire du patrimoine, la réhabilitation s'impose.²

¹ JORA/Journal officiel de la république Algérienne.

² <https://www.rencontreunarchi.com>

1.3. L'aménagement urbain :

Selon le dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, cette notion est définie comme :
« l'ensemble d'action concertées visant à disposer avec ordre les habitants, les activités, les constructions, les équipements et les moyennes de communication »³

Nous avons aussi une autre définition dans le projet du glossaire établi par le ministère de l'habitat et de l'urbanisme :

« Toute opération de réalisation et ou de mise à niveau des réseaux de viabilité y compris le traitement des espaces communs extérieurs : travaux de traitement de surface des sols, de consolidation des talus, de plantation d'arbres de pose de mobilier urbains, de réalisation des espaces verts et de construction de clôture »⁴

II. COMMENT EMBELLIR, AMELIORER, TRANSFORMER, OU CREER UNE PLACE PUBLIQUE ?

Dans les années 1970 à 1980, le Ministère de l'Environnement a confié à Robert-Max ANTONI, urbaniste de l'Etat, le pilotage des "équipes mobiles" pour intervenir auprès de collectivités locales, qui souhaitaient améliorer le cadre de vie. Plus d'une centaine de villes, petites ou moyennes, et de villages ont été conseillés. Dans ce cadre, il a été proposé et réalisé des améliorations de places publiques, prenant en compte le quartier d'habitation et le cadre de la place. Il ressort de cette expérience une démarche qui est conseillée aux équipes pluridisciplinaires

Embellir consiste à traiter les éléments constitutifs du paysage de façon à rendre la place plus attractive sans remettre en cause son usage : harmonisation de l'aspect des façades, adjonction de plantations, renouvellement du mobilier urbain et des revêtements de sol, etc.

Améliorer consiste à rendre plus agréable et plus commode, l'usage de la place par des aménagements ponctuels destiné à corriger quelques défauts : relier les espaces réservés aux piétons, élargir les trottoirs, créer des espaces de détente, traiter les abords d'un édifice, etc.

Transformer consiste à modifier les fonctions et les usages de la place : modifier le volume de la place, débarrasser l'espace de la circulation automobile, et le rendre aux piétons.

Créer une place consiste à planifier la création d'un espace public lors de la réalisation d'un ensemble urbain : programmer les services publics et commerces ainsi que la dimension de la place.

³ F.Chay,P ,Merlin , Le dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement Puf, France,2010.

⁴ Projet de glossaire de l'urbanisme, ministère de l'habitat et de l'urbanisme, RADP,Alger ,juin 2011.

Pour embellir, améliorer, transformer ou créer une place, il faut considérer le volume de la place, l'espace pour les piétons, ainsi que les éléments de confort et d'usage, ainsi que la relation avec le quartier environnant.

A- Le volume de la place

1. Prendre en compte la place et son quartier environnant : il y a des petites et des grandes places.
2. Donner de l'unité à la place, généralement entourée de bâtiments; ceux-ci devant constituer un cadre ordonnancé, par la hauteur, par la modénature et l'aspect des façades.
3. Mettre en valeur ou modifier le caractère de la place et la qualité du paysage urbain, créés par les rapports existants entre la surface de la place et la hauteur des constructions alentour.

B - Le stationnement des véhicules et l'espace pour les piétons

1. Réduire, voire supprimer le stationnement des véhicules de surface pour augmenter l'attractivité, l'accessibilité et l'animation de la place (report sur des aires de stationnement au voisinage, mise en souterrain ou en silos, etc.)
2. Revoir le plan de circulation, le plan de déplacement et la desserte des transports en commun non nuisant (bruit, pollution de l'air, etc.) à l'échelle de la ville, etc.
3. Repenser la fréquentation et l'animation de la place, par une bonne connaissance des divers modes d'occupation de l'espace pour les activités sociales (fêtes, marchés, défilés, etc.)
4. Améliorer la sécurité du piéton, par la réduction des conflits voitures piétons avec un traitement au sol adapté aux piétons.
5. Aménager des lieux de repos et de détente pour les différents types de populations (personnes âgées, jeunes enfants, etc.) et tenir compte de l'ensoleillement pour localiser les terrasses des cafés, boutiques, etc.

C - L'eau, la végétation, les édicules, le mobilier, les œuvres d'art, la publicité et l'éclairage

1. Intégrer la présence de l'eau à la place, cela peut être un élément d'agrément important (fontaine de village, fontaine monumentale, bassin, ruisseau, etc.).
2. Privilégier l'utilisation d'essences régionales pour les plantations (la végétation à feuilles caduques peut donner de l'ombre l'été et laisser passer la lumière l'hiver, etc.) et penser à faciliter son entretien (accès pour la taille).
3. Localiser les édicules (petits édifices liés à la fréquentation et l'usage de la place) : kiosque à musique, abribus, kiosques à journaux, bureaux d'information, les dépôts de matériel, cabines téléphoniques, toilettes, etc.
4. Définir la "charte du mobilier, de l'œuvre d'art et de la publicité" et établir un plan en tenant compte des secteurs de fréquentation piétonne, des monuments, des

perspectives, des aires de détente, de l'ensoleillement, pour placer les bancs, les poubelles, les panneaux d'information et de publicité, les enseignes, les lampadaires, et les œuvres d'art (statues, fresques, stèles, fontaines, horloges, etc.)

5. Définir le "plan lumière" en fonction de l'intensité lumineuse, de la nature de la lumière (couleur, etc.), de la hauteur de la source lumineuse, et du rythme des points lumineux, dans le contexte plus général de la ville, l'éclairage de la place étant un élément du plan⁵

III. Etude de musée :

1. définition du musée

« Un musée est une institution permanente sans but lucratif au service de la société et son développement, ouverte au public et qui fait des recherches concernant les témoins matériels de l'homme et de son environnement, acquiert ceux-là, les conserve, les communique et notamment les expose à des fins d'études, d'éducation et de délectation.»⁶

« Lieu, édifice où sont réunies, en vue de leur conservation et de leur présentation au public, des collections d'œuvres d'art, de biens culturels, scientifiques ou techniques »⁷

« Le musée c'est une institution au service de la société qui acquiert, conserve, communique et présente des fins d'accroissement, de savoir, de sauvegarde et du développement du patrimoine et des cultures des biens représentatifs de la nature et de l'homme. » **Richard Meir**

2.1.-Qu' est-ce que l'archéologie?

L'archéologie est une science qui étudie les restes matériels laissés par les civilisations anciennes, essaye de comprendre les modes de vie des hommes qui nous ont précédés grâce à la fouille de terrain, à des techniques scientifiques variées, à l'étude des sources écrites.

⁵ B.M. Mai 2006 - D'après "L'Amélioration des Places Publiques" R.-M. ANTONI

⁶ I. CO.M (le Conseil international des Musées)

⁷ Larousse

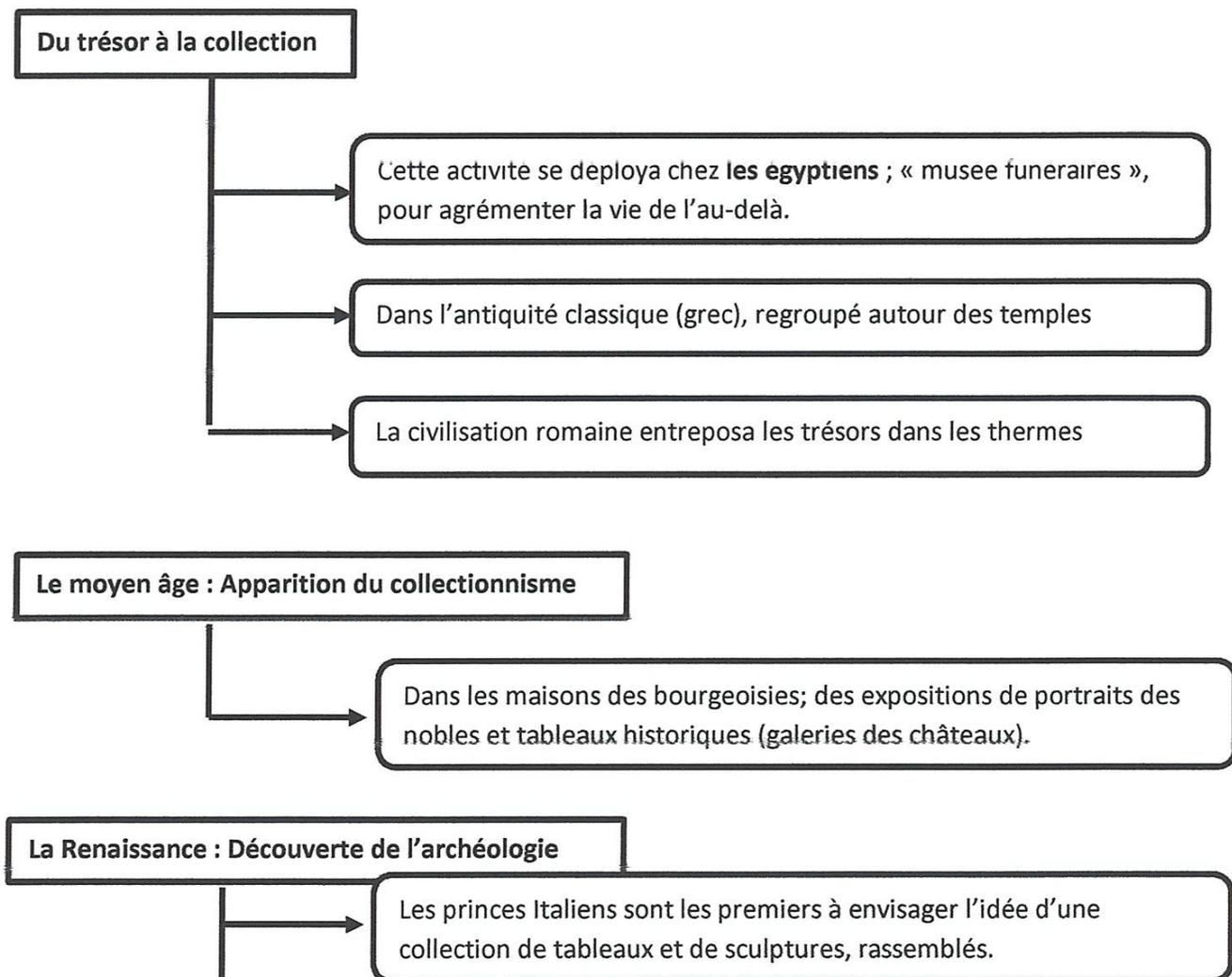
2.1.1. Musée d'histoire et d'archéologie :

C'est un musée destiné essentiellement à l'exposition des vestiges découverts lors de fouilles archéologiques dans une région ainsi qu'à la diffusion d'objets retraçant les particularités historiques de cette région.

Le musée d'histoire et d'archéologie est considéré comme un noyau qui regroupe les collections archéologiques ayant appartenu à des civilisations qui se sont succédé depuis l'aube des temps.

Il est le lieu de préservation et de conservation par excellence et étale par voie d'exposition ces richesses, aux chercheurs, étudiants et visiteurs.

2.2. Historique des musées



16-18^{ème} siècle

On renonça peu à peu à entasser les objets sans ordre dans les cabinets ou galerie, et on commença ainsi, petit à petit, à permettre l'accès à un public plus large que celui des princes, savant et artiste.

19^{ème} siècle : Diversification et Spécialisation des musées

Naissance des musées d'histoire, apparition des musées ethnographiques.

2. Types du musée

2.1. Selon la forme architecturale

2.1.1. Type ouvert :

Musée dans lequel les parois vitrées jouent un rôle principal.

Fig : Musée d'art contemporain



Source : Google

Ou encore les musées a ciel ouvert tel que les sites archéologiques

Fig : Site archéologique de Timgad



Source : Google

2.1.2. Type fermé :

Il se caractérise par une articulation opaque, ce type de conception focalise l'attention sur l'objet

Fig : Musée de Guggenheim



Source : Google

2.1.3. Type mixte :

Revêtement de l'ossature avec des panneaux composé d'une double paroi de plastique renforcé de fibre de verre (FRP)

Ces panneaux de (FRP) se soulèvent grâce à des articulations hydrauliques, ouvrant ainsi la façade sur l'extérieur.

3.1. Selon la nature des collections :

3.1.1. Musée généraliste :

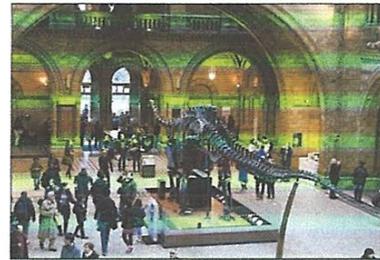
Les plus grands musées, exposent des œuvres réalisées sur différents supports et originaires d'endroits, d'époques et d'artistes variés.

Fig N° : Musée de Louvre Paris



Source : Google

Fig N° : Musée d'histoire naturelle de Londres



Source : Google

3.1.2. Musée spécialisé :

Sont spécialisé sur un sujet ou sur un thème.

2.2. Selon les parcours :

2.2.1. Type linéaire :

- Cette solution permet de guider le visiteur sans qu'il s'en rende compte, mais a pour inconvénient d'obliger le visiteur à parcourir toute l'exposition

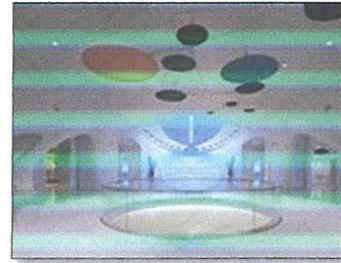
Fig N° : Vue intérieure du musée d'Orsay



Source : Google

2.2.2. Type circulaire :

- D'ont l'espace central, desservant les espaces d'exposition périphériques,
- Est Gallery de Washington ou musée du Louvre, paris)

Fig N° : Le musée de Milwaukee

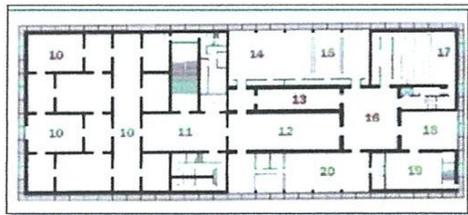
Source : Google

Fig N° : Centre Georges-Pompidou, paris

Source : Google

2.2.3. Type labyrinthe:

Une série d'espaces différenciés, bien qu'enchaînés les uns aux autres, n'impose aucune contrainte de circulation.

**2.3. Selon les expositions****2.3.1. Musée d'art:**

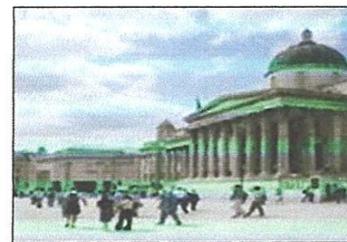
Ensemble d'œuvres d'art, tableaux sculpture ...choisies pour leurs intérêts stylistique, artistique

Fig N° : National Gallery

Source : Google

Fig N° : Musée des sciences valence**2.3.2. Musée de l'histoire :**

Il se présente comme un centre didactique, son objectif est de constituer un centre de cohésion culturelle et sociale.

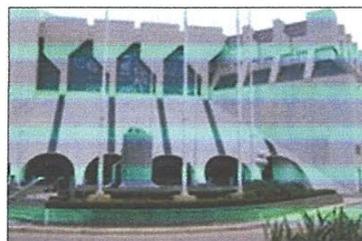


Source : Google

2.3.3. Musée des sciences :

Eléments réunis autour d'un thème historique représentatif d'une époque

Fig N° : Musée de l'histoire



Source : Google

2.4. Selon la catégorie :

International, national, régional, local.

3. Rôle du musée :

- **Protéger** le patrimoine culturel et l'intégrer à la vie actuelle, tout d'abord à celle de la jeunesse, pour sauvegarder l'histoire d'une nation ou d'une région.
- **Exposer** C'est mettre sous les yeux des visiteurs, toutes les œuvres d'art et les objets de manières différentes, mais qui attirent leur attention.
- **Une conservation** meilleure des objets et des monuments; Ce rôle peut être davantage accessible à la compréhension des visiteurs par l'organisation de conférences ou d'autres activités éducatives dans l'établissement en plus des activités de restauration et d'entretien.
- **Communiquer** Ce musée permet aux visiteurs de communiquer avec le passé à travers les différents objets et presses archéologiques.
- **Éduquer** A pour but de donner au moins une idée sur le patrimoine d'un pays par l'organisation de conférences ou d'autres activités éducatives dans rétablissement.

4. Les caractères des musées :

A. L'exposition :

La notion des expositions :

On considère l'exposition comme l'une des fonctions principales du musée, elle est la vitrine par laquelle le visiteur découvre les vestiges des civilisations. Pour la science des musées, l'exposition est une vision des choses dans un but bien déterminé qu'on veut réaliser. Dans le passé. Les musées obtenaient les œuvres par divers moyens et veillaient à leur

entretien et leur conservation seulement, par contre aujourd'hui leur rôle est plus important. Son attention est portée sur l'exposition de ses objets d'une façon attirante et agréable, sur le plan de l'organisation des salles et la manière d'exposer Pour impressionner la visite. Il faut de l'organisation de et de l'ordre_ Il faut Par exemple, une relation entre les machines et outils fabriqués par l'homme et l'environnement dans lequel il a vécu, et de là on peut connaître la capacité mentale, de l'homme à surmonter les difficultés de la vie en ce temps-là Certains musées régionaux donnent un aperçu sur leur environnement naturel et l'évolution de la ville et les principales activités de ses anciens habitants. Il faut aussi que nous donnions de l'importance aux explications concernant l'échantillon, ceci contribue à cultiver les gens.

Les types d'expositions :

1. Exposition permanente :

- Il faut prendre en considération les désirs des visiteurs en générale et des étudiants en particulier. Les musées modernes construits en un seul étage réservent une aile ou plus aux objets exposés en permanence. Les objets qui intéressent les étudiants sont exposés à part dans des sections déterminées de l'aile ou dans une aile particulière et rassemble le reste des autres objets dans d'autres endroits. Dans les grands musées a plusieurs étages, les objets exposés au grand public se trouvent de préférence au rez-de-chaussée
- Certains musées modernes réservent des endroits pour les enfants comme les musées des beaux-arts d'art d'Alger, avec de préférence des grandes salles pour accueillir un grand nombre d'enfants

2. Exposition temporaire :

- Ce genre d'exposition est un moyen d'attirer le regard des gens aux acquisitions du musée dans certains cas les musées organisent des expositions temporaires quand ils ont une nouvelle acquisition. Commune elle est courte et limitée dans le temps il faut que le mate choisisse l'endroit idéal pour une seule visite.
Aussi il faut qu'il respecte les 3 points suivantes :
 - -Le contenu scientifique de l'exposition.
 - -L'avis des visiteurs et leur comportement
 - -La beauté de l'exposition.

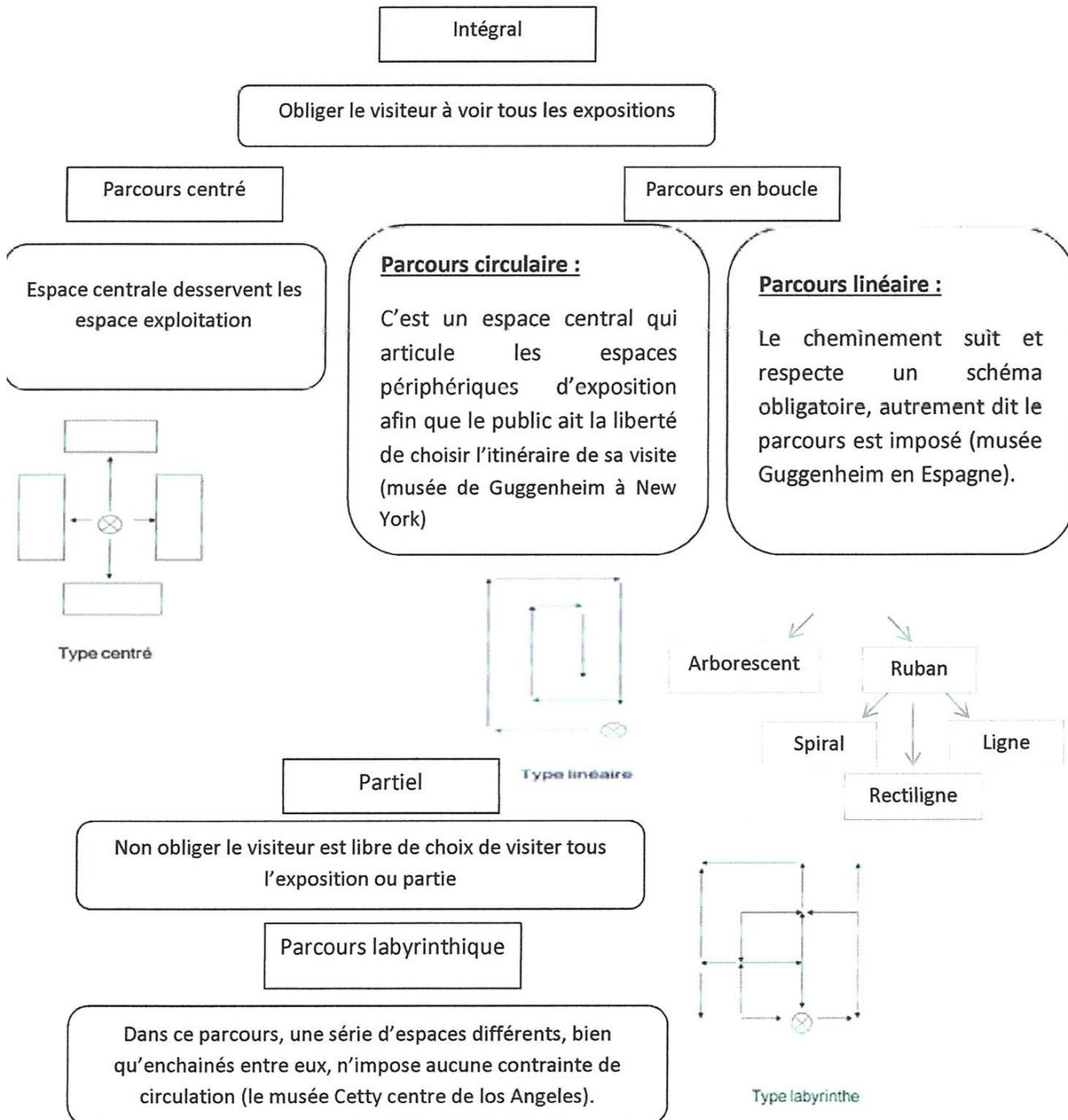
3. Exposition itinérante :

- Elle comporte un petit ensemble d'acquisitions exposées et en dépôt au musée que ce soient des pièces faciles à trouver ou rares. Comme l'exposition itinérante consiste à transporter cet ensemble d'un lieu à un autre, il faut qu'elle ait l'autosuffisance et la capacité de conditionnement. Aussi il faut que les murs, les armoires et les étagères

soient conçu de manière à faciliter le montage et le démontage, ces équipements sont très chers mais nécessaires actuellement, on utilise un véhicule conçu spécialement pour ce la

4. Parcours museaux :

Le parcours au sein du musée joue un rôle très important pour l'exposition des œuvres au public. Le cheminement doit être étudié en fonction des collections des objets et des espaces utilisés pour l'exposition elle-même



La muséologie

Science de l'organisation des musées, de la conservation et de la mise en valeur de leurs collections.

La muséologie classique :

Est caractérisé par système statique, les objets sont exposés dans les cimaises, le visiteur n'a pas droit de toucher. Il est inactif, il subit l'information sans communiquer

La nouvelle muséologie :

Dynamique, son principe est de faire participer le visiteur par des moyens éducatifs

Le visiteur est dans ce cas actif par l'établissement d'un dialogue qui utilise toutes les sources d'un être humain en éveil : le regard, le

La muséographie

Ensemble des notions techniques nécessaires à la conservation et à la bonne présentation des œuvres, des objets que détiennent les musées

La scénographie

La scénographie est la conservation, la préservation et la présentation des œuvres en scène et en résonance dans l'espace de façon attractive tout en explicitant le propos scientifique.

Choix des supports qui contribuent à l'exposition.

Les murs comme arrière-plan :

Un revêtement neutre aura lieu pour éviter la réflexion de la lumière et faciliter la lecture (le musée de Mémorial)

Les cloisons légères :

Permettent d'avoir différents types d'organisation variant selon le thème et dynamisant

Les cloisons amovibles :

Pour la mise en forme des espaces et pour l'accrochage des travaux et pour protéger en même temps l'objet de la lumière.

5. Type d'éclairage :

1. L'éclairage naturel :

La conception des galeries d'exposition permanente aux étages supérieurs afin de bénéficier de la lumière naturelle d'une source venant du côté latérale. La verrière en toiture comme entonnoir de distribution de la lumière à travers les étages inférieurs.

L'entrée de lumière :

1- L'éclairage zénithal :

C'est une ouverture pratiquée sur la toiture déterminant avec le plan horizontal, un angle qui définit la portion de la voûte céleste.

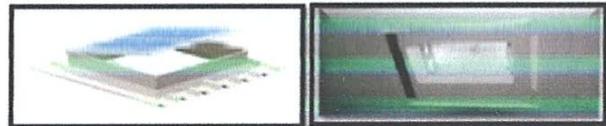


2- L'éclairage en sheds :

Afin d'augmenter la quantité de la lumière admise sans risque de rayonnement solaire directe.

3- Toiture à lanterneaux :

Les parties vitrées visent deux orientations opposées.



4- Les périscope :

Pour moduler l'intensité de la lumière en augmentant ou diminuant la portion vitrée.

5- Velarium de protection intérieure :

Pour une entrée de la lumière en bandes.

6- Les espaces trompent :

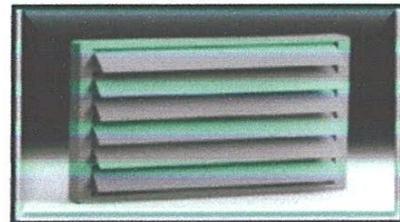
Ces espaces peuvent capter largement la lumière naturelle diffusée ou directe et la redistribuer en second jour dans les salles d'exposition.

Autre méthode : (cas du musée de peinture à Berlin)

Sa méthode se résume par la filtration de la lumière naturelle en lumière neutre et solaire et la lumière artificielle.

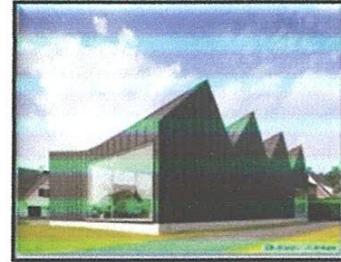
Détail de procédé :

- 1-verre transparent
- 2-plaque de vitrage supplémentaire.
- 3-lamelles mobiles
- 4-velim
- 5-panneau mi-transparent mi-réfléchissant
- 6-trappe de désenfumage
- 7-support des œuvres
- 8-Vitrine
- 9-trappe pour le transparent des œuvres



Les entrées de lumière en façades (l'éclairage latéral) :

Selon l'orientation, il laisse pénétrer différents type de lumière ; au nord une lumière diffuse toute l'année ; à l'est la lumière du matin, à l'ouest la lumière de l'après-midi dont les rayons sont bas, enfin au sud, du soleil toute l'année. En été le soleil est plus haut, en hiver les rayonnent de faibles hauteurs, donc ils pénètrent loin dans l'espace.

**Comme solution il y a :**

Les brises soleil.

D'écorchements

Espaces tampon en relation avec l'espace d'exposition.

2. L'éclairage artificiel :

Fonction principale est l'éclairage nocturne, couvre les insuffisances de l'éclairage naturel et les variations journalières et saisonnières.

3. Types de lumières**Les sources ponctuelles :**

Telles que les lampes à incandescence, les lampes halogènes et les lampes a arc présentent une répartition de leur flux uniforme dans toutes les directions.

**Les sources linéaires :**

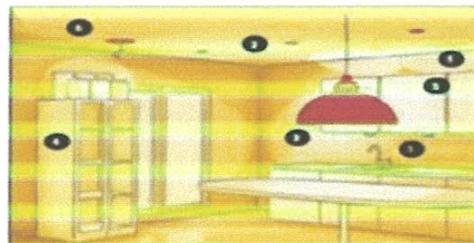
Présentent une répartition cylindrique du flux lumineux dont l'intensité décroît proportionnellement à l'éloignement de la source.

**Type d'éclairage :****L'éclairage approprié (pour les cloisons).**

Ce résumé dans des r spots », on le plaçant de tette sorte qu'il ne soit atteint en aucune manière.

L'éclairage localise (pour les souches-boxes et vitrines).

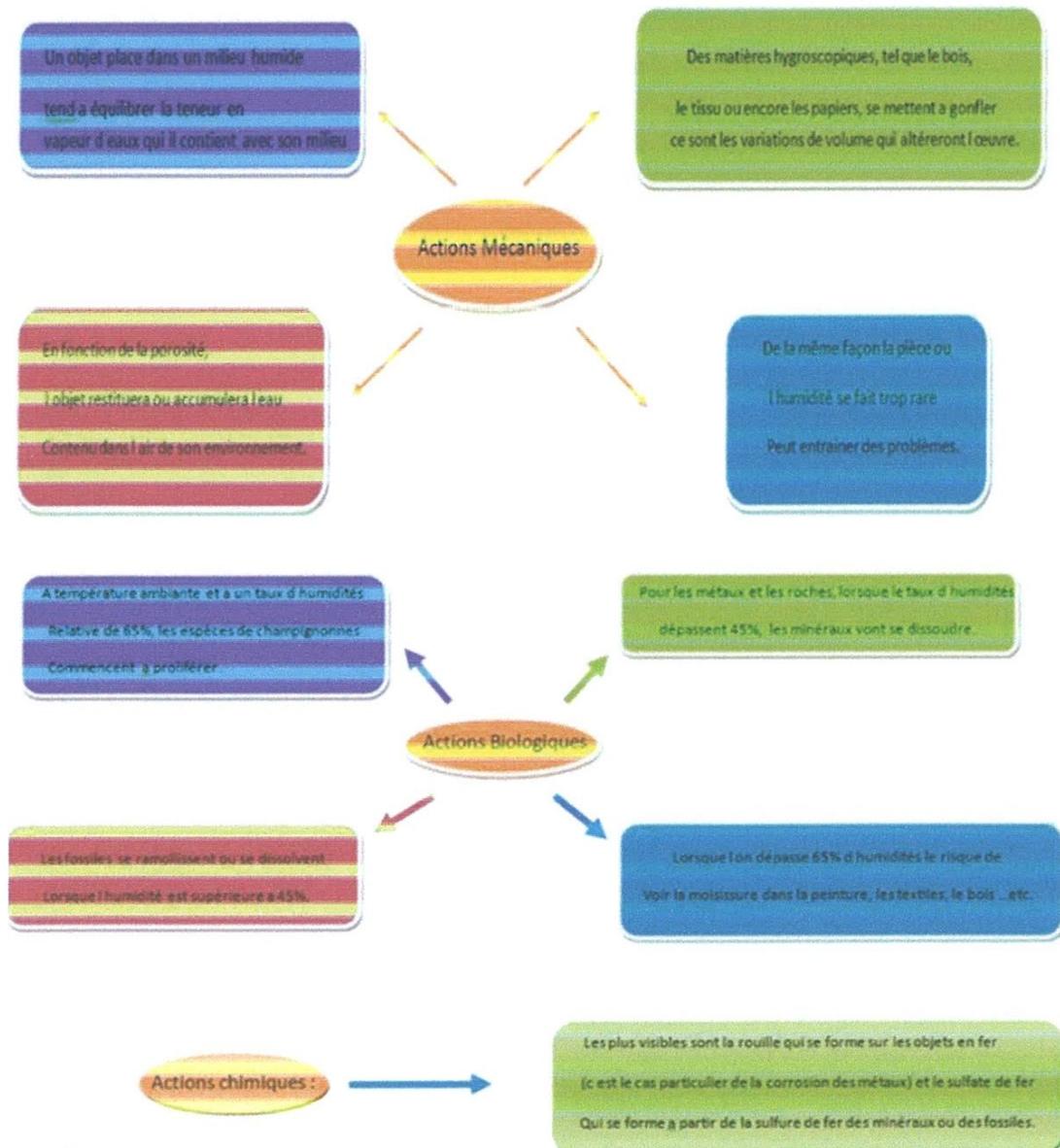
Ce dernier procure la meilleure vision et minimum de perturbation visuelle qui permettent une répartition de leurs flux sensiblement uniformes dans toutes les directions.



4. Humidité :

L'humidité et la température sont des facteurs des confort des visiteurs mais, surtout leurs excès entraînent la destruction des collections, destruction qui être, dans certains cas, très rapide (de l'ordre de quelques jours), elles sont des facteurs majeurs pour la bonne préservation d'une collection, elles peuvent provoquées :

- Des fentes et des fissures dues à la sécheresse
- La pièce mal ventilées et trop humide peut agir rapidement sur la dégradation des œuvres
- Les moisissures d'efflorescences
- Air ambiant inconfortable pour les visiteurs.
- Pourquoi existe-il ce problème ?



5. Contrôle et modification de l'humidité :

a/ climatisation des salles : c'est la solution idéale si l'installation est bien conçue et si les concepteurs ont pris en compte le fait que des réglages sont plus fins et plus délicats pour ceux à mettre en place pour des immeubles à usage de bureau.

b/ appareils de climatisation de l'air : ils assurent le chauffage par batterie électrique et qui comprend des ensembles de refroidissement, d'humidification et de déshumidification, à partir de 120 000F pour 500m³.

c/ Appareils humidifications d'air :(Diminution de la température), ils assurent une humidification par vaporisation d'eau, par ventilation, ou par chauffage électrique. A partir de 2 600 F pour 300a 500 m³/h.

d/ appareils de déshumidification : (augmenter à température), on peut places des déshumidificateurs absorption ou à condensation, à partir de 5 200 F pour 500 m³/h.

3) Humidité relative conseillée

Voici quelques valeurs d'humidité relative recommandées mais à appliquer avec discernement en tenant compte des situations particulières :

Métal, roche, céramique	0 à 45 %
Verre sensible	42 à 45 %
Fossiles	45 à 55 %
Spécimens naturalisés, bois, papier, textile, ivoire, cuir, peinture...	50 à 65 %

pour une température de 20 °C

6. La sécurité dans les musées :

La valeur historique, artistique scientifique de l'œuvre et ce qu'elle apporte à notre société nous oblige à fournir de la sécurité. Parmi les dangers qui menacent les œuvres :

1/le vol :

Afin d'éviter ce danger il faut assurer :

- La surveillance de l'entourage.
- La surveillance des œuvres.
- La surveillance de routine : assurée par les agents de sécurité

2/ l'incendie :

Il y a trois catégories d'incendies a b c chacun selon son origine.

- L'incendie (a) résulte des matières ordinaires comme le papier et l'origine.
- L'incendie (b) concerne l'huile, la peinture et les matières inflammables.
- L'incendie (c) résulte d'un court-circuit.

A chaque catégorie correspond à une technique pour l'éteindre, d'où l'obligation d'équiper le musée en conséquence.

3/ autre dangers :

Il y a d'autre danger qui menacent nos musées comme :

Catastrophes naturelles (inondation, tremblements des terres.....) et les émeutes

7. Quelques recommandations relatives aux mesures de sécurités à prendre :

- Sur le plan de l'organisation, les fonctions de sécurité doivent être indépendantes des fonctions muséologiques proprement dits. de même, si l'importance du musée le permet, il faut les rendre indépendantes du service d'entretien du bâtiment.
- Un centre de contrôle doit être installé, doté de tous les équipements et appareils nécessaires.
- Partout où cela peut se faire est bon d'installer une barrière sous la formes de cordon soutenu par des poteaux et empêchant le public de s'approche des objets
- Le convient de fixer au mur les tableaux de petites dimensions à l'aide de vis spéciales en enivre qu'il est impossible de dévisser à l'aide d'un tournevis ordinaire, ou d'utiliser l'une des autres méthodes de fixation qu'on ne peut enlever que moyennant un grand effort. Néanmoins, il serait bon de prévoir un système permettant au personnel d'enlever les tableaux en cas d'incendie.
- Il faut suspendre les tableaux à des chaines ou à des barres métalliques afin qu'ils ne puissent pas être écartés du mur
- Les objets décoratifs t les petites sculptures doivent être placés sous verre ou vissées à leur support

Conclusion

L'étude des types de musées à travers le monde nous révèle que la diffusion de la culture des sciences et de l'histoire aux sociétés s'effectue à travers les différents édifices conçus suivant des courants architecturaux variés la nature des objets exposés et les moyens investis

Troisième Partie

Chapitre VI :

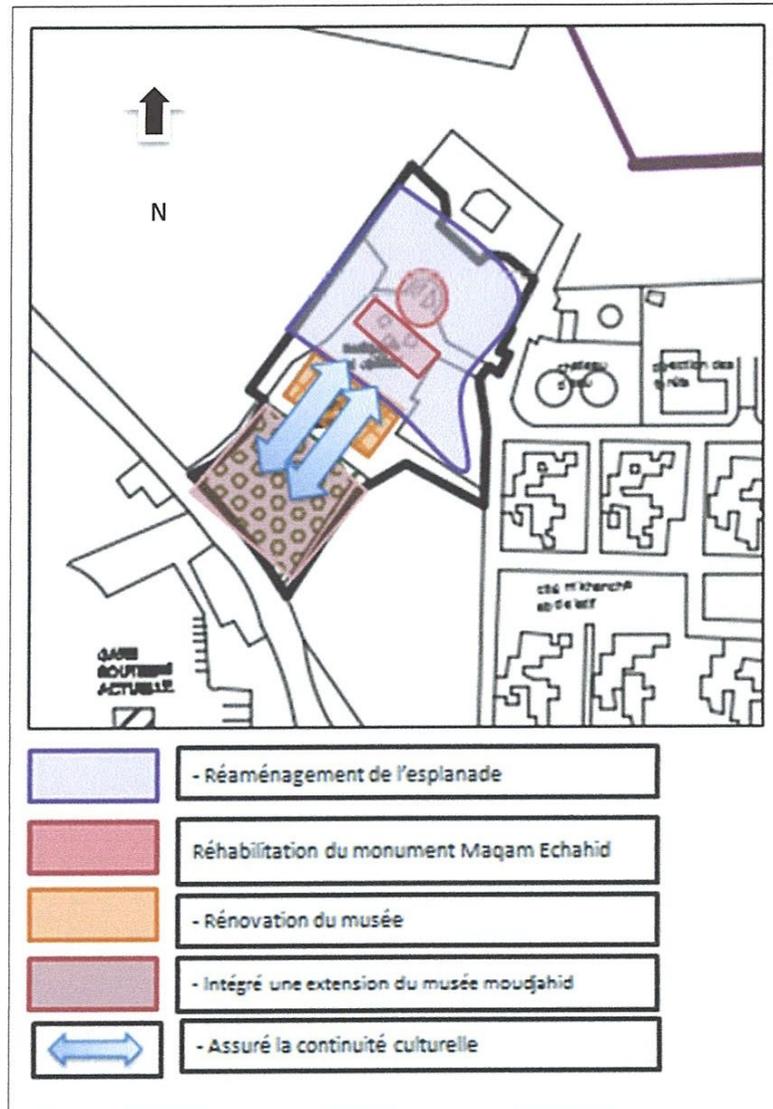
Le projet

Introduction :

Dans cette partie on a consacré à la conception de notre plan d'aménagement nous y exposeront le type de mobilier qui nous choisissons et le programme de l'extension du musée.

Schéma de principe :

Schéma de principe d'aménagement

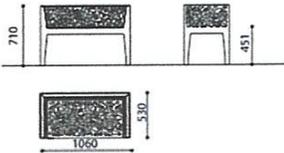
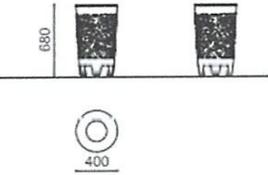
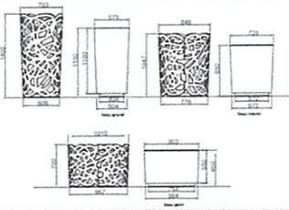
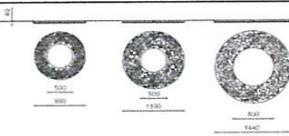


Source : par l'auteur

Réaménagement de l'esplanade :

Pour réaménager l'esplanade on propose un types de mobilier présenté dans le tableau suivant :

Mobilier urbain :

Type de mobilier	Descriptif	dimension	Photo
Type de banc :	Banc structure acier avec découpe laser. les matériaux Acier galvanisé et thermo laqué. Fixations: Prédisposé pour fixation au sol par chevilles		
type de corbeille :	Corbeille structure acier découpé au laser, seau interne, couvercle réducteur. les matériaux : acier galvanisé et thermo laqué. Fixations: Prédisposée pour la fixation au sol par chevilles,		
Type de jardinière:	jardinière cylindrique. Bac intérieur en tôle d'acier et habillage en tôle d'acier découpé. Découpe laser motifs entrelacés. Existe en différentes dimensions. les matériaux: Acier galvanisé thermo laqué. Fixations: A pose.		
type de grille d'arbre:	Grille d'arbre composée de 2 éléments en acier avec découpe laser. Option: cadre de scellement, réservation spots.		

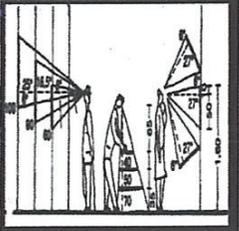
	<p>les matériaux Acier galvanisé thermo laqué, Fixations: A sceller (cadre) + à poser (grille)</p>		
<p>type de bordure:</p>	<p>Barrière basse en plat d'acier découpé au laser motif végétal. Version droite ou courbe. les matériaux : Acier galvanisé thermo laqué Fixations: A sceller</p>		
<p>Type d'affichage:</p>	<p>Totem affichage biface en acier, socle inox. Surface utile d'affichage 700x1000 mm. Disponible avec ou sans porte vitrée à serrure. les matériaux : Acier galvanisé thermo laqué, Fixations: Socle avec réservation pour fixation par chevilles</p>		
<p>type de fontaine:</p>	<p>Fontaine elliptique en acier. Robinet poussoir. Grille avaloir en acier thermo laqué. Option : grille en inox les matériaux : Acier galvanisé thermo laqué Fixations: A sceller.</p>		

Programmation :

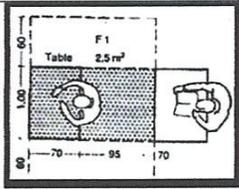
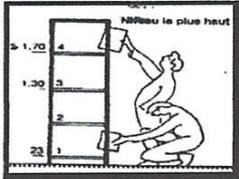
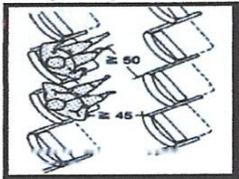
Le programme de l'extension du musée

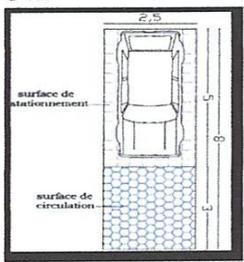
Unité	espace	Surface (m ²)	Définition	Fonction	confort
Accueil :	Hall dégagement	120	Le hall d'accueil doit être vaste. il est l'espace articulateur entre l'extérieur et l'intérieur, tout en favorisant les rencontres. il contient des espaces pour l'information et la réception, des espaces de détente, des salons pour visiteurs .donc c'est l'espace collecteur et diffuseur de flux		
	Accueil général du public	50	c'est l'espace collecteur et diffuseur des flux. un espace tampon contre l'extérieur dans lequel l'entre au premier contact.		
	Accueil groupe et scolaire	30			
	billetterie	10	Lieu où l'on vend des billets de transport, d'accès à un spectacle		
	boutique	15	Des boutiques où le visiteur trouvera des livres des guides, des catalogues, des objets souvenirs, des affiches, des posters, des cadeaux.		Nécessite la présence de l'ambiance d'éclairage artificiel que de l'éclairage naturel
	caféteria	25	C'est lieu public où l'on se sert des cafés, des boissons, et des plats.	Manger, boire, Acheter,	Éclairage naturel
	vestiaires	15	Endroit où les personnels se change et déposent leurs vêtements.		

	Sanitaires publics	15	Lieu pour faire des besoins pour les visiteurs		
	Infirmierie	9	Local aménagé dans un établissement non hospitalier, destiné à recevoir et à soigner les malades, les blessés.		
animation	Ateliers animation	64	Un atelier est un lieu d'expression et de communication où l'enseignant est avant tout un animateur dans la discipline étudiée, chaque séance se déroule d'une façon active où la théorie est suivie d'exercices pratiques expliqués aux difficultés progressives afin de permettre une meilleure assimilation tout en enrichissant les connaissances générales.		
	Rangement	15	disposition de choses plus ou moins bien rangées.		
	Terrasse extérieure	60			
Exposition : L'une des fonctions principales du musée, elle est la vitrine par laquelle le visiteur découvre les vestiges des civilisations une vision	Exposition permanente	120	C'est une exposition contemporaine des œuvres, des peintures, des sculptures, des décorateurs et des artistes dans tous les domaines de l'art de façon à permettre la lecture de l'évolution des tendances dans ce domaine.	Expliquer Exposer Organiser Découvrir Le passé vers le futur	La taille de la salle d'exposition dépend de la taille des tableaux, si possible, une salle et pour chaque tableau, un mur. Ce qui implique de petites salles. Celles-ci offrent davantage de surface de mur que les grandes, nécessaires aux grands

des choses dans un but bien déterminé qu'on veut réaliser					
	Forum	60			

	Exposition temporaire	80	Caractérisé par son évolution et se consacrera à des thèmes spécifiques dans le domaine artistique dans la but d'informer le public des activités culturelles.		Eclairage manier l'éclairage naturelle pour la protection des œuvres contre les rayons solaires, et favorisé l'éclairage artificiel spots pour mettre en valeur les tableaux
Conservation	Ateliers	64	Lieu où s'exécutent des travaux manuels, où se pratiquent des activités manuelles d'art ou de loisirs	Lecture et consultation. Information et documentation	
	Réserve	100	C'est une zone fonctionnelle de traitement des collections qui sert à : Conserver Les étudier Les gérer Pour permettre toutes les formes de diffusion.		Une bonne isolation thermique peu éclairage
Bibliothèque : Etablissement de la documentation à la disposition du public.	Gestion et banque de prêt	20			L'adaptation de l'éclairage aux différents secteurs D'utilisation.
	Lecture/rayonnages enfant/Adultes/périodiques	80			-La lumière de jour est bonne pour les secteurs de lecture et de consultation sur place.
					-Répartition de la lumière sur les postes de travail.
	Multimédias/audio	35	salle aménagée pour l'audition des œuvres musicales ou théâtrales pour les émissions de la radio ou télévision et pour	projection conférence	

			les enregistrements sonores.		 
	Rangement bibliothèque	60	disposition de choses plus ou moins bien rangées.		
Salle conférence	Salle conférence 100 places	200	C'est la salle des réunions, conférences ou assemblées générales		<p>Le nombre de spectateurs donne la surface totale nécessaire</p> <p>-Largeur du siège multipliée par distance entre les rangées $> 0.5 \times > 0.9 = 0.5 \text{ m}^2$ par place.</p> <p>-Donc il faut compter $> 0.5 \text{ m}^2$ par spectateur.</p> 
	Gestion musée	135			
Locaux techniques	Chaufferie	50	Local pour la production d'énergie destinée au chauffage centrale.	chauffer	Construire avec des matériaux résistant aux choix (froid et chaleurs) et non combustible.
	Climatisation		Local pour le changement d'aire en chaleur en hiver et en froid en été.		Assuré une bonne isolation acoustique à cause de la vibration du machines. Assuré une bonne aération.
	factotum		Espace dans laquelle on trouve un employé subalterne sans fonction précise, qui fait des charges multiples et variées. Et un dépôt pour le matériel.		Assuré une bonne isolation acoustique Eclairage naturel ou artificiel Assuré une bonne aération à cause de la poussière.
circulations	Circulations	218	Espace de se mouvoir d'une manière continue		
Espace extérieur	jardin		Espace clos d'ordinaire, planté de		

			végétaux utiles ou d'agrément		
	parking				<p>Chaque place de voiture occupe une surface de 2.5 x 8 m</p> 
Administration	B. directeur	30	Espace de direction et gestion des affaires du musée.	D'ériger	
	B. secrétariat	25	Espace de gestion et de réception et de recevoir +envoyer des courriers et préparation des réunions.	<p>écrire les courriers</p> <p>-espace de transit pour entre chez le directeur</p> <p>-transfère les appels téléphoniques chez le directeur</p>	
	B. gestion et comptabilité	25	Service chargé à faire les comptabilités et les gestions des tous les affaires financiers de musée	La gestion des revenus du musée	
	Salle de réunion	20	Une grande salle ou l'administration peut rassembler les personnels, afin d'étudier une affaire précise ou pour donner les nouvelles recommandations concernant l'organisation du travail	La réunion	

Conclusion :

A la fin de ce chapitre nous avons fini le mémoire avec quelque schémas et cartes qu'il nous ont permis de mieux maitriser le projet et de faciliter le passage de la phase théorique et analytique vers la phase conceptuelle.

Conclusion générale

Conclusion générale

Conclusion générale :

D'après Patrizia Ingalina « *la notion d'attractivité fait florès puisqu'elle est devenu un leitmotiv de tous ceux qui s'intéressent aux territoires, à l'économie, au social, à l'évolution des sociétés, du local au mondial.* »

A ce propos, la notion d'attractivité est un phénomène compliqué pluridisciplinaire qui touche plusieurs dimensions : sociale, politique, psychologique, sociologique, économique....

Dans le cadre de notre formation master 2 « projet urbain », nous sommes appelée à produire et à proposer des réponses d'ordre urbanistique et architectural qui reste insuffisantes, vue la complexité du thème.

Chose que nous essayée de concrétiser à travers la proposition d'un nouveau plan d'aménagement, sans perdre de vue les paramètres influant sur les autres aspects.

Cette recherche invite à comprendre la réalité algérienne par rapport aux monuments, Dans le cadre réglementaire, les monuments commémoratif n'est pas encore développée en Algérie. Il y a une absence de législation spécifiquement dédié aux monuments dans la réglementation algérienne, alors qu'en Europe il existe une convention du monument qui encadrent l'engagement des pouvoirs public à mettre en œuvre des politiques et des mesures destinées à protéger les monuments.

Nous espérons avoir atteint un degré satisfaisant dans la réalisation des objectifs que nous nous sommes fixés et que c'est un travail qui mérite d'être poursuivi avec de nouvelles perspectives de recherche.

Bibliographie :

Ouvrage :

- "PER UN'ANALISI DEL PAYSAGGIO" Franseca Mazzino-Adriana Gherzi, Gangenni Editor
- "Analyse urbaine" Philippe Pannerai-Jean Chales Depaule- Marcelle Dermorgon, Edition parenthèse
- "Projet urbain" David Mangin-Philippe Pannerai, Edition parenthèse
- ALLIN Rémy, Morphologie Urbaine, Armand Collin, 2004

Les documents graphiques :

- PDAU intercommunal de Guelma
- Image Google Earth sur la ville de Guelma 2017

DICTIONNAIRES :

Petit Larousse illustré, Dictionnaire encyclopédique pour tous – 1 983.

Librairie Larousse, Paris, France.

Littré E., Dictionnaire de la langue Française – 1 958.

Ed. Gallimard – Hachette, France.

Merlin P. –Choay F., Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement – 1 988.

Ed. Publications Universitaires Françaises – Paris – France.

Micro Robert, Dictionnaire de Langue Française – 1989.

Ed. Le Robert, Paris, France

Annexe :

Questionnaire :

I. Les informations personnelles :

1. **Nom :**.....
 2. **Prénom :**.....
 3. **Sexe :** homme femme
 4. **Adresse :** Mobilité résidentielle
 5. **Age :**
 6. **Quelle est votre activité :**
- Travail Etude Retraite Chômeur

II. Identification :

- Connaissez- vous c'est monuments ?
.....
.....
.....
.....
- Quel est le monument le plus connu ? Pourquoi ?!
.....
.....
.....

III. Thème 01 : comparaisons

- Préférez-vous la ville de Guelma avec ou sans monuments ? Pourquoi !?
.....
.....
.....
.....
 - Avez-vous visitez d'autre ville sans monument ? Que pensez-vous ?
.....
.....
.....
.....
-

- Avez-vous vécu à une époque où les monuments n'existaient pas dans la ville de Guelma ?

.....
.....

Thème : Sensation.

- A votre avis quel est le monument qui symbolise la ville le plus? Pourquoi ?!

.....
.....
.....

- Quel est le monument le plus visible (hauteur ?

.....
.....

- Utilisez-vous les monuments comme point de repère ou non ? si oui. Quel est le plus ?

.....
.....

- Quel est le monument le plus bien, et le plus mal placé ? Pourquoi ?

.....
.....
.....
.....

- Aimez- vous voir d'autres monuments dans la ville ou non ? Pourquoi ?

.....
.....
.....
.....

- Il y a des gens qui disent le nom de Hubble sur les monuments, à votre avis pourquoi se nom ?!

.....
.....

- Où située ce monument ?

.....
.....

- Combien de fois vous visité ce monument ? Pourquoi ?

.....
.....

- Dans cette place de monument est ce que vous célébrez un événement ou non ?

.....
.....

- A votre avis pourquoi ce monuments Marginalisé malgré la présence du musée ?

.....
.....

IV. Thème : Proposition :

- Quelles votre proposition pour améliorer les monuments dans la ville de Guelma ?

.....
.....

- Aimez-vous voir une place spéciale pour les monuments et pour les célébrations de l'indépendance dans la ville ?

.....
.....

Questionnaire d'administration :

1. Pourquoi la ville de Guelma riche en monuments par rapport les autres villes algériennes?

.....

2. Trouvez-vous important d'ériger des monuments, de commémorer, de se souvenir?

.....

3. Quel est le but de ces monuments dans la ville ?

.....

4. Quelles sont les futures propositions concernent les monuments dans la ville?

.....
